

MONTREAL • OCTOBRE-NOVEMBRE 2015 • 6.95 \$

À babord!

61

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

CONTRE L'AUSTÉRITÉ
Luttes syndicales
et populaires



OCTOBRE-NOVEMBRE 2015

61

ACTUALITÉ

Harper. La politique du trou noir <i>Yannick Delbecque</i>	5
C-525. Nouvelle attaque en règle contre le syndicalisme <i>Léa Fontaine</i>	6
Le mirage du discours <i>Martine Delvaux</i>	8
Marie-Thérèse Forest. Son parcours, ses combats <i>Noémie Bernier</i>	10
À l'origine de Tricofil. L'occupation de 1972 <i>Annie Maisonneuve</i>	12
Des conseils pédagogiques du professeur Feynman <i>Normand Baillargeon</i>	14
Pathologies gestionnaires en éducation <i>Jean-François Lessard</i>	16
Politique québécoise de la jeunesse. Le piège de l'« autonomie » <i>Valérie Beauchamp</i>	17
Prendre... le temps d'une soupe <i>ATSA</i>	18

DOSSIER

CONTRE L'AUSTÉRITÉ. LUTTES SYNDICALES ET POPULAIRES

Introduction <i>Ricardo Peñafiel et Claude Vaillancourt</i>	19
Négociateur en période d'austérité <i>François L'Écuyer</i>	20
À quand la loi matraque ? <i>Martin Petitclerc et Martin Robert</i>	22
À nous l'UQAM ! <i>Entretien avec Marie Blais et Michèle Nevert</i>	24
L'austérité comme tendance internationale <i>Claude Vaillancourt</i>	26
La bataille de la fiscalité <i>Claude Vaillancourt</i>	27
L'étranglement de la culture <i>Michel Beauchemin</i>	29
Éducation. Quand revaloriser rime avec surcharger <i>Jean-Noël Grenier</i>	30
Chaînes humaines pour l'école publique. Une leçon à retenir ! <i>Isabelle Bouchard</i>	31
Négos en santé et services sociaux. Ras-le-bol complet <i>Jean-Pierre Larche</i>	32

INTERNATIONAL

Liban. Sous les poubelles, la merde <i>Erving Gardenzio</i>	33
Le peuple grec, cette figure absente <i>Julien Gauthier Mongeon</i>	34
L'échec de Syriza n'est pas l'échec de la gauche <i>Isabelle Bouchard et Yannick Delbecque</i>	35
Quand les cités deviennent mobiles <i>Pierre-Mathieu Le Bel</i>	36

CULTURE

Médias. La pratique de l'attention <i>Simon Brousseau</i>	38
Entretien avec Bernard Émond. La modestie et la ténacité <i>Paul Beaucage</i>	40
<i>Le journal d'un vieil homme.</i> Entre la grandeur et la servitude humaines <i>Paul Beaucage</i>	41
L'extractivisme en eaux troubles <i>Rémi Leroux</i>	43
Montréal, une et multiple <i>Jacques Pelletier</i>	44
Livres	45
BD • CD <i>Ramon Vitesse</i>	47

UNE REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

COLLECTIF DE RÉDACTION

Normand Baillargeon, Valérie Beauchamp, Luciano Benvenuto, Noémie Bernier, Isabelle Bouchard, Philippe Boudreau, Caroline Brodeur, Claude Côté, Jean-Pierre Couture, Yannick Delbecque, René Delvaux, Léa Fontaine (coordonnatrice), Philippe de Grosbois, Natacha Lafontaine, Rémi Leroux, Gérald McKenzie, Monique Moisan, Amélie Nguyen, Jacques Pelletier, Ricardo Peñafiel, Yvan Perrier, Magaly Pirote, Chantal Santerre, Ghislaine Sathoud, Claude Vaillancourt, Marc-Olivier Vallée.

La revue *À bâbord!* est imprimée par Héon & Nadeau Lt. Le site de la revue est hébergé par Koumbit.org

COMITÉ D'ÉDITION

Valérie Beauchamp, Luciano Benvenuto, Gérald McKenzie, Monique Moisan, Jacques Pelletier, Marc-Olivier Vallée (secrétaire de rédaction).

PRODUCTION & INFOGRAPHIE

Luciano Benvenuto, Monique Moisan.

ILLUSTRATIONS

Crépô, Simon Pagé, Gérald McKenzie. Couverture : Gérald McKenzie.

COLLABORATIONS SPÉCIALES

ATSA, Paul Beaucage, Michel Beauchemin, Simon Brousseau, Martine Delvaux, Erving Gardenzio, Julien Gauthier Mongeon, Jean-Noël Grenier, Diane Lamoureux, Jean-Pierre Larche, Pierre-Mathieu Le Bel, François L'Écuyer, Jean-François Lessard, Annie Maisonneuve, Martin Petitclerc, Martin Robert, Guy Roy, Ramon Vitesse.

Dépôt légal bibliothèque nationale du Québec. ISSN 1710-2091

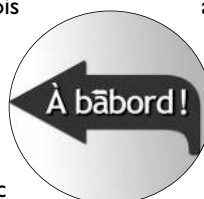
Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada pour nos activités d'édition par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques. Canada

À bâbord!

Un espace ouvert pour le débat politique et l'intervention sociale

info@ababord.org
www.ababord.org

La revue *À bâbord!* est une publication indépendante, sans but lucratif, paraissant cinq fois par année depuis sa fondation en 2003. Elle est éditée par des militantes et des militants de toutes origines, proposant une révolution dans l'organisation de notre société, dans les rapports entre hommes et femmes et dans nos liens avec la Nature.



La revue a pour but d'informer, de formuler des analyses et des critiques sociales et d'offrir un espace ouvert pour débattre et favoriser le renforcement des mouvements sociaux d'origine populaire. *À bâbord!* veut appuyer les efforts de celles et ceux qui dénoncent les injustices et organisent la rébellion. Les articles de la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

Élections, piège à cons ?

Surgie dans la foulée de Mai 1968, cette question en forme d'affirmation était et demeure provocatrice. Elle signale toutefois un problème réel, celui de la démocratie en tant qu'exercice de la souveraineté politique du peuple. Les élections et les péripéties souvent peu glorieuses qui les accompagnent favorisent-elles effectivement l'idéal démocratique ou n'en sont-elles que la caricature ? Quelques exemples récents incitent à se poser à nouveau la question.

En Grèce, Syriza a abrupement détruit les rêves immenses qu'il avait suscités. Élu avec un fort appui populaire pour mettre fin aux plans d'austérité qui ont saigné le pays pendant les cinq dernières années, il paraissait se battre avec courage. Devant les institutions européennes et l'Allemagne, qui exigeaient de nouvelles compressions, il a recouru à un référendum qui devait permettre de trancher la question. La population du pays, on le sait, a rejeté à 61 % les mesures que voulaient imposer ces instances. Pourtant, à la surprise générale, le gouvernement issu de ce même parti s'est soumis de la façon la plus complète et la plus désolante aux volontés impitoyables des institutions européennes. Et cela même si, selon un avis largement partagé, les solutions retenues plongeront davantage le pays dans la misère.

Chez nous, le NPD ne se donne même pas la peine de créer l'espoir d'un véritable changement. Plus il se rapproche du pouvoir, plus il vise le centre. Il a rayé le terme « socialiste » de son vocabulaire. Il refuse de prendre clairement position sur des enjeux fondamentaux, comme le libre-échange ou les projets d'oléoducs. Il veut atteindre le déficit zéro dès la première année d'exercice du pouvoir, alors que les libéraux – c'est le monde à l'envers ! – promettent davantage d'investissements pour relancer l'économie. Le chef du parti Thomas Mulcair a même réprimandé l'une de ses plus prestigieuses candidates, Linda McQuaig, pour avoir affirmé qu'il fallait laisser une grande quantité du pétrole des sables bitumineux sous terre !

Ces exemples, et on pourrait en évoquer bien d'autres, montrent une fois de plus à quel point la politique a souvent tendance à devenir une farce cynique. Dans le genre, la campagne de Donald Trump dans les primaires républicaines représente un sommet de bouffonnerie. Le spectacle que la politique nous offre n'est pas toujours aussi débilant, mais il reste qu'elle s'avère trop souvent mauvaise et décevante, bien loin de l'idéal démocratique. D'autant plus que les décisions des élus sont de plus en plus limitées par des forces plus grandes qui viennent bousiller le système démocratique lui-même : le lobbying qui soumet leur travail à des intérêts très restreints et les accords internationaux – de libre-échange, entre autres –, qui contraignent les interventions des gouvernements en leur enlevant de plus en plus de souveraineté politique, ce dont nous avons d'ailleurs été témoins dans le cas navrant de la Grèce.

Si bien qu'on ne sait plus quoi faire pour que le pouvoir politique se consacre un tant soit peu aux intérêts des citoyens et respecte les décisions démocratiques. Pour échapper aux jeux d'influence qui minent la démocratie, faudrait-il promouvoir un tout autre système ? Certains en viennent même à envisager dans cette optique l'hypothèse d'une « lotocratie », qui permettrait de choisir la classe gouvernante au hasard parmi la population, un peu comme on le fait

pour les jurys. Des personnes honnêtes, sans famille politique ou financière, ne seraient-elles pas les mieux placées pour prendre des décisions courageuses et avantageuses dont on prive systématiquement les populations ?



Contre l'apathie : la mobilisation

Les errements de la démocratie aujourd'hui soulèvent une série de problèmes très difficiles à résoudre. Il devient alors tentant de se réfugier dans un grand cynisme, de rejeter d'emblée un système politique qui ne permet que d'accumuler les déceptions. Il s'ensuit une apathie générale pour tout ce qui touche le politique, à un moment où les besoins de mobilisation sont pourtant immenses. Le grand refus et la désillusion, bien que très compréhensibles, ne règlent cependant rien. On aurait tort de laisser tout le champ politique à des intérêts qui pourront alors se réjouir d'avoir atteint ce qui représente pour eux la réussite suprême : celle d'avoir éliminé une fois pour de bon tous leurs adversaires.

Les trahisons successives que permet notre système politique nous mettent dans la position du funambule. Comment conserver nos idéaux face aux manipulations minables de ceux et celles qui nous gouvernent ? Comment, dans ce contexte, continuer à défendre des valeurs que nous considérons incontournables, mais auxquelles on accorde si peu d'importance ? Ce qui est sûr, c'est qu'il ne faut pas baisser pavillon. Il sera nécessaire de surveiller attentivement de près le prochain gouvernement, quel qu'il soit, même si les conservateurs sont chassés du pouvoir. Il faudra continuer à travailler au renouvellement du processus démocratique, malgré tout. Il faudra surtout garder les luttes bien vivantes et s'assurer qu'elles débouchent sur de véritables victoires. Ce sont là sûrement les plus grands défis qui nous attendent dans les prochaines années. ★

LE COLLECTIF DE RÉDACTION DE LA REVUE *À BÂBORD* !

À bâbord ! en couleur

La revue *À bâbord !* introduit maintenant la couleur dans ses pages, notamment pour le dossier. Nous entendons poursuivre cette initiative à l'avenir, dans la mesure où celle-ci n'entraînera pas une hausse du prix de vente de la revue.



Le Collectif d'*À bâbord !* vous remercie pour votre soutien indéfectible.

La revue *À bâbord !* sur le Net

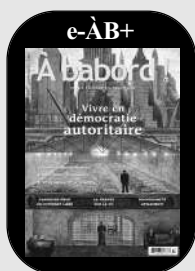
- Plus qu'un lieu d'archivage, le site d'*À bâbord !* est devenu un outil central pour la diffusion des idées et des activités liées à la revue.



- Afin de réagir à l'actualité courante, le collectif de rédaction dispose d'un blogue. Venez nous lire à ababord.org/blogue. Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook (facebook.com/revueababord) et Twitter (twitter.com/revueababord).

À bâbord ! en version numérique

Tous les abonné·e·s en règle (et ayant fourni leur adresse courriel) reçoivent automatiquement un compte d'utilisateur composé d'un identifiant personnel (log in) et d'un mot de passe. Ce compte d'utilisateur personnel vous donne accès gratuitement au téléchargement de la revue en cours sous forme numérique.



Pour accéder à la revue numérique *À bâbord !*, vous devriez déjà avoir votre compte d'utilisateur. Vous pouvez récupérer votre mot de passe si vous l'avez oublié. Lorsque vous entrez votre identifiant et votre mot de passe, vous avez ainsi accès au téléchargement de la revue. Si vous avez des problèmes en cours de route, écrivez à nouvelles@ababord.org.

Votre compte d'utilisateur vous permet également de renouveler et de régler les frais de votre abonnement via le site de la revue. Il est même possible de faire un don en ligne pour nous soutenir !

Chronique gaspésienne – Été 2015

Tous les étés, la Gaspésie prend littéralement vie, les touristes affluent. Il y a celles et ceux, très nombreux·ses, vu cette terre d'émigration, qui reviennent voir la famille ; on le voit au nombre de chars ou de pick up autour des maisons sur la 132, du milieu juillet au milieu du mois d'août.

Puis, il y a les vacanciers qui font le tour de la Gaspésie. Certains le font en passant par la Matapédia et la baie des Chaleurs, d'autres en filant vers Matane et Sainte-Anne-des-Monts. Avec le rocher Percé en tête, évidemment. Suivez le Winnebago ! Ou espérez que les pouceuses et pouceux seront sympathiques.

Un autre groupe de touristes, plus enragés, sont les pêcheurs à la ligne. Depuis une dizaine d'années au moins, mis à part les pêcheurs au saumon et à la truite, de tradition séculaire et généralement plus riches, la pêche au maquereau sur les quais (parfois en payant un pourvoyeur qui vous amène au large), est devenue un vrai cirque multiculturel. Les locaux se faisant presque tasser sur le bout des quais par des familles d'origines japonaise, coréenne, portugaise, polonaise et grecque. Tout ce beau monde finalement se jase, partage leurs meilleurs spots, s'aide à tirer la ligne prise dans les roches ; le

maquereau devient l'agent de liaison inter-culturel.

Mais depuis deux ans, oubliez le maquereau, le bar rayé est arrivé. Un très grand prédateur, féroce, aux écailles de verre, la gueule immense, le bar rayé bouffe tout sur son passage, pond des millions d'œufs le long de la côte... de Forillon jusqu'à Newport dans la baie des Chaleurs. En Gaspésie, le tourisme de la pêche sportive est à nouveau en ébullition avec ce poisson. Des chalets de pêcheurs le long des plages, autrefois tranquilles, sous le pont des chars à la sortie des eaux du Barachois – partout en fait. On sort le bar rayé presque aussi souvent que le maquereau. Les pêcheuses, nombreuses maintenant à lancer la ligne, et les pêcheurs ont en commun le désir du gros poisson qui vous arrache presque votre ligne. Le bar rayé, c'est le pétrole de la Gaspésie touristique. Tout un discours sur le bar rayé se déploie dans les bistros d'été, chez Pit Caribou, à la Vieille usine, sur les chantiers de construction (de routes évidemment), sous les éoliennes et les galeries familiales... près des pompes à essence et dans les dépanneurs... Ousse qu'il est le bar !?

GÉRALD MCKENZIE



Souvenirs du canal de Beauharnois

1842. Le colonel Philpotts fait construire le « vieux » canal de Beauharnois (18 km de longueur; 9 écluses de 61 m de longueur x 13,7 m de largeur x 2,7 m de profondeur).

1843. (24 janvier) Importante grève générale des travailleurs irlandais employés au creusement du canal Lachine et du canal de Beauharnois dont la paye a été coupée du tiers par leurs employeurs. (1 juin) Importante grève générale des travailleurs irlandais et canadiens-français affectés au creusement du canal Lachine et du canal de Beauharnois ; ils réclament le salaire qu'ils avaient avant la décision des employeurs et le droit d'acheter leurs denrées ailleurs que chez les commerçants désignés par les employeurs. (12 juin) Tragédie mortelle ; l'armée intervient à Saint-Timothée pour briser la grève des travailleurs affectés au creusement du canal de Beauharnois ; bilan : 8 morts parmi les grévistes et 8 ou 9 portés disparus après qu'ils se furent engouffrés dans le Saint-Laurent pour échapper aux soldats.

1845. (11 octobre) Ouverture du « vieux » canal de Beauharnois.

BILAN SCIENTIFIQUE DE HARPER

La politique du trou noir

YANNICK DELBECQUE

« Pas de science, pas d'expériences, pas de vérité, pas de démocratie. » Ce slogan, clamé par des scientifiques lors d'une manifestation en 2012, résume bien tout l'effet négatif des différentes politiques mises en place par le gouvernement Harper ces dernières années sur la science publique. Plusieurs autres manifestations ont eu lieu à travers le Canada pour dénoncer les restrictions à la liberté d'expression des chercheurs et chercheuses de l'État et le financement inadéquat de la recherche.



Photo : Fred Chartrand/CP

De ce mouvement a émergé une idée centrale : le lien fondamental existant entre la science publique et le processus démocratique. L'association *Evidence for democracy*, issue du même élan de protestation, s'est donné pour mission la promotion de cette idée. Plusieurs associations de chercheurs·euses et de communicateurs·trices scientifiques dénoncent elles aussi la situation. L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC), le syndicat des scientifiques et ingénieurs fédéraux, multiplie études et campagnes et demande une révision des politiques de communication scientifique pour que les chercheuses et chercheurs retrouvent leur liberté de parole.

Baïllonnement de scientifiques

Depuis 2007, le gouvernement Harper a adopté un grand nombre de politiques et de directives visant à empêcher les scientifiques canadiens de discuter avec les médias, même dans le cas de résultats déjà publiés dans des journaux scientifiques. Les chercheurs ont maintenant l'impression de ne pas pouvoir parler librement de leurs résultats, même si ceux-ci présentent un intérêt public important. Le gouvernement ira même jusqu'à imposer le mensonge : en 2011, il a forcé des scientifiques à présenter le fruit de leur recherche à l'aide de phrases préparées par ses communicateurs et contredisant leurs résultats, parce que ceux-ci s'opposaient aux intérêts de l'industrie pétrolière albertaine. La censure ne s'est pas arrêtée là. En 2012, le gouvernement força des scientifiques canadiens participant à un congrès international à être accompagnés de relationnistes publics pour les surveiller et enregistrer leurs interactions avec les médias. Plus récemment, une nouvelle

directive chez Pêches et Océans Canada décrète que toute recherche effectuée pour le compte du ministère est confidentielle et qu'elle ne peut être rendue publique ou publiée dans un journal scientifique sans l'autorisation de la haute direction.

L'effet de cette censure est très grand : un document interne d'Environnement Canada révèle une diminution de 80 % des échanges entre le ministère et les médias concernant les changements climatiques. De plus, les différents sondages commandés par l'IPFPC ont confirmé qu'en plus du sentiment de ne plus pouvoir parler librement, les scientifiques ont peur de représailles s'ils osent critiquer une décision gouvernementale concernant la santé, la sécurité ou l'environnement ; ils et elles pensent même que la censure met la sécurité du public en danger.

Décret des priorités de recherche

Modifications aux règles de financement, mises à pied et fermetures de projets ont eu raison de bibliothèques scientifiques importantes et presque de la station scientifique de la Région des lacs expérimentaux, sauvée *in extremis* par un financement provincial. Le gouvernement a amputé le ministère de l'Environnement de 11 % de sa main-d'œuvre en 2011 et l'abandon en 2010 du formulaire long obligatoire du recensement prive les chercheuses et chercheurs canadiens d'une source d'information fiable et précieuse. Non seulement ces décisions sont prises à l'encontre de l'avis des experts des domaines concernés, mais elles sont contraires à la volonté de la population canadienne en matière de recherche publique.

La réputation scientifique du Canada est maintenant mise en doute. Par exemple, la revue

Nature se déclare troublée par la décision de fermer les lacs expérimentaux. Une lettre d'appui ébauchée par l'organisation américaine *Union of Concerned Scientists* a été signée par plus de 800 scientifiques de 32 pays. On discute de la situation canadienne lors de grands congrès internationaux.

De nouveaux enjeux

Cette crise scientifique est maintenant un sujet traité dans les éditoriaux de grands quotidiens et analysé dans les journaux de philosophie. Des mesures similaires de censure ont d'ailleurs été mises en place sous Bush aux États-Unis. Il fut possible d'atteindre ce niveau de contrôle parce que, contrairement aux chercheurs universitaires, les chercheurs de l'État n'ont pas la protection de la liberté académique, qui garantit la liberté d'expression et de critique, conditions fondamentales permettant le processus scientifique. On retrouve ici un problème important : la contradiction apparente entre la liberté d'expression des employé·e·s du secteur public et le devoir de loyauté prévu au Code du travail. Le cas des scientifiques suggère une solution simple : l'intérêt public est mieux servi en protégeant leur liberté d'expression et en rendant publics les résultats de la recherche... publique.

Les demandes principales de ceux et celles qui se sont portés à la défense des scientifiques sont le retrait des mesures de censure et le retour d'un financement adéquat. On s'étonnera que peu d'entre eux appellent à voter contre Harper ou militent pour l'intégration de garanties concernant la liberté d'expression aux contrats des scientifiques ; des garanties qui seraient plus stables à long terme que d'éventuels changements aux politiques de communication. ★

PROJET DE LOI FÉDÉRAL C-525

Nouvelle attaque en règle contre le syndicalisme

Au niveau fédéral canadien, lorsqu'un syndicat est accrédité, il est reconnu comme étant représentatif d'un groupe de travailleuses et travailleurs au sein d'une entreprise, appelé unité d'accréditation. Il détient un monopole de représentation à l'égard de ceux-ci, qu'ils soient membres ou non du syndicat accrédité.

LÉA FONTAINE

Tous vont bénéficier des avantages et services offerts par la convention collective. Le syndicat est l'unique agent négociateur des conditions de travail contenues dans les conventions collectives, il est aussi l'unique représentant des travailleuses·eurs en matière de griefs, etc. La décision d'octroyer l'accréditation à un syndicat revient à l'État par le biais d'institutions. Cette accréditation se faisait jusqu'en juin dernier par le décompte des cartes d'adhésion. Mais les conservateurs ont bouleversé le régime en imposant un vote à bulletin secret.

Les détails du projet de loi

Le projet de loi C-525, proposé par le député conservateur Blaine Calkins et adopté le 16 décembre 2014, est devenu la Loi sur le droit de vote des employés. Elle est entrée en vigueur le 16 juin 2015. Si en apparence la loi se veut positive dans la mesure où son titre évoque l'expression de la démocratie, elle ne vise pas en réalité à défendre les droits démocratiques des travailleuses·eurs. Selon certains syndicats, elle a pour but de permettre aux employeurs d'intervenir davantage dans les

processus de syndicalisation. En effet, la nouvelle loi porte atteinte aux conditions d'accréditation existantes jusque là et impose des règles qui fragilisent l'accès à l'accréditation dans la mesure où elles sont plus exigeantes. En conséquence, elle a un impact direct sur la représentation des travailleuses·eurs relevant de la compétence législative fédérale. Aux fins de compréhension du texte, précisons d'ores et déjà que la Loi sur le droit de vote des employés est issue du Parlement fédéral, donc n'est vouée à s'appliquer qu'aux travailleuses·eurs relevant du pouvoir fédéral.



Simon Pagé

Selon l'auteur du projet, cette loi vise à harmoniser le Code canadien du travail, la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique et la Loi sur les relations de travail au Parlement. Pourtant Calkins tend à diaboliser le syndicalisme, en affirmant par exemple : « *Partout dans ma circonscription et dans le reste du pays, des électeurs ont parlé des préoccupations des travailleurs concernant leurs représentants syndicaux. Ils se sentent prisonniers, et ils parlent de l'intimidation que leur font subir leur syndicat et les organisateurs syndicaux.* »

Lors de son entrée en vigueur en 2015, la Loi sur le droit de vote des employé·e·s a eu un impact direct sur la totalité des fonctionnaires fédéraux, soit d'une part les employé·e·s des sociétés d'État – sous réglementation fédérale et sous la gouverne du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) – et, d'autre part, les employé·e·s du Parlement et les fonctionnaires fédéraux, sous la compétence de la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique. Les modifications présentées sont celles du Code canadien du travail ; sauf avis contraire, elles doivent s'appliquer *mutatis mutandis* aux deux autres catégories d'employé·e·s, soit les fonctionnaires et les travailleuses·eurs du Parlement.

Compliciter l'accréditation; simplifier la révocation

Jusqu'à l'adoption de la Loi sur le droit de vote des employés, le Code canadien du travail prévoyait que l'accréditation était automatique lorsque le syndicat était capable de démontrer qu'il avait l'appui d'une majorité absolue (soit 50 % + 1) des personnes formant l'unité d'accréditation par la signature de cartes et la collecte de droits d'adhésion. Si un syndicat avait l'appui de seulement 35 à 50 % du nombre total d'employé·e·s formant l'unité pour laquelle l'accréditation était demandée, le CCRI ordonnait la tenue d'un vote. En cas de tenue d'un tel vote, une majorité absolue des voix exprimées était suffisante pour justifier l'accréditation.

Les nouvelles dispositions du Code canadien du travail imposent désormais un scrutin secret obligatoire et systématique à remporter avec la majorité de 50 % + 1. Néanmoins, la tenue même de ce scrutin est conditionnelle à l'existence d'un désir exprimé d'être représenté par le syndicat en cause à titre d'agent négociateur par au moins 40 % des membres de l'unité d'accréditation. Les conditions d'obtention de l'accréditation syndicale sont ainsi nettement plus difficiles à remplir en raison de ce système de doubles exigences.

Par ailleurs, sous l'ancien régime juridique, la révocation d'une accréditation syndicale nécessitait quant à elle l'appui d'une majorité absolue des travailleuses·eurs formant l'unité d'accréditation avant même que la demande ne soit examinée et

qu'un vote soit organisé. La tenue d'un vote secret était alors préparée et la révocation de l'accréditation était accordée si la majorité absolue des membres de l'unité d'accréditation était obtenue. Aujourd'hui, les nouvelles dispositions abaissent le seuil de voix appuyant la demande de révocation de l'accréditation nécessaire de 50 % + 1 à 40 % des membres de l'unité d'accréditation. Il est donc plus facile de révoquer l'accréditation que d'accréditer un agent négociateur dans la mesure où le taux de représentation exigé est plus bas ! Le nouveau texte prévoit ensuite que l'organisation d'un scrutin secret, en vue de confirmer la volonté d'abolir l'accréditation, doit avoir lieu et que la majorité doit se dégager au sein des membres votants de l'unité d'accréditation.

« *Nous savons que ce ne sont pas tous les travailleurs qui souhaitent être syndiqués. Nous savons aussi que les syndicats sont motivés par la soif du pouvoir et qu'ils sont financés en permanence par les cotisations des laborieux travailleurs qu'ils prétendent représenter.* »

– Blaine Calkins,
initiateur du projet de loi C-525

Anti-syndicalisme

Les nouvelles dispositions législatives introduites par la Loi sur le droit de vote des employés risquent de déstabiliser les conditions d'existence des organisations syndicales et portent, selon nous, flanc à la critique.

L'ancien régime juridique fédéral était relativement protecteur de la liberté d'association ainsi que de son exercice : en cas de vote, la majorité des voix permettant l'accréditation était calculée selon le *nombre de voix exprimées* alors que la révocation de l'accréditation était selon le *nombre de personnes formant l'unité d'accréditation*. Pratiquement, la première majorité est plus facile à obtenir que la seconde. Prenons pour exemple une entreprise de 100 personnes. Si un vote devait avoir lieu pour obtenir une accréditation syndicale et que 80 personnes prenaient part au scrutin, c'est 41 personnes qui devaient se prononcer en faveur pour obtenir l'accréditation. Pour révoquer celle-ci, il fallait cependant que 51 personnes votent pour la révocation. La réforme a mis à mal ces principes.

Celle-ci vise effectivement l'affaiblissement du régime juridique. La vision éhontée de ce gouvernement sur le syndicalisme trahit la ferme opposition aux regroupements des travailleuses·eurs souhaitant défendre collectivement leurs droits. Les projets des conservateurs semblent bien avoir

pour but, d'une part, de briser la dynamique syndicale et, d'autre part, d'éliminer les organisations syndicales en imposant la transparence financière unilatérale ainsi que des conditions de vote d'accréditation et de révocation de l'accréditation syndicale dangereuses pour le syndicalisme. Avec cette nouvelle loi, on peut craindre un effet dévastateur du taux d'accréditation.

Conclusion

La Loi sur le droit de vote des employés comporte un risque sérieux dans la mesure où elle pourrait paver la voie des législateurs provinciaux en mal d'inspiration en matière d'accréditation syndicale et de sa révocation, en leur indiquant la marche à suivre dans ce domaine.

Sans conteste, cette loi dans s'inscrit dans un contexte législatif plus large qui a tendance à étouffer la voix syndicale et vise à démobiliser les travailleuses·eurs qui luttent contre les lois « harperiennes » attentatoires à leurs droits et libertés. Depuis des années, il est question de renouveau syndical, de solidarité citoyenne, etc. Tous les acteurs de la vie sociale doivent prendre conscience de la dérive conservatrice, dont l'objectif est loin de protéger les travailleuses·eurs vivant les situations plus précaires, mais pas seulement. La remobilisation syndicale est cruciale afin de retrouver un rapport de force qui permettra aux syndicats de faire face aux employeurs, quelle que soit leur nature (gouvernement ou non).

Toutefois, même si cette nouvelle loi revêt un total caractère antisyndical, il ne faut pas perdre espoir et surtout ne pas oublier que, dans notre société néolibérale, les syndicats constituent le dernier rempart contre le marché économique libéré et globalisé. Le recrutement de nouveaux membres ainsi que l'éducation et la mobilisation syndicales de l'ensemble des membres forment la clé de voûte de la défense et de l'amélioration des conditions de travail des travailleuses et travailleurs. Il faut que les syndicats persévèrent et mobilisent leurs forces vives en faveur de l'accréditation par vérification des cartes, qui justifie pleinement leur légitimité. ★

Pour aller plus loin, voir :

– Léa Fontaine, « Le projet de loi fédérale C-525 du Canada : une nouvelle attaque en règle contre le syndicalisme ? », *Chronique internationale de l'IREs* (à paraître en 2015).

– Thomas Collombat, « Le projet de loi C-377 : transparence financière ou programme antisyndical ? », *Chronique internationale de l'IREs*, n° 145, mars 2014, p. 20.

Le mirage du discours

MARTINE DELVAUX

Le 12 août dernier, Martine Delvaux proposait une réflexion sur le film *Le Mirage* de Ricardo Trogi dans *La Presse+*. Dès le lendemain, un chroniqueur du *Journal de Montréal* réagissait de façon outrancière en personnalisant indûment l'enjeu social qui était soulevé. Dans ce nouvel article, l'auteure revient sur *Le Mirage* et aborde ce à quoi s'exposent les femmes lorsqu'elles prennent la parole dans l'espace public.

La salve est arrivée. Je l'ai reçue. Et après, comment faire ? Rétorquer par la bouche des mêmes canons farcis d'insultes et d'interpellations, cette manière de s'adresser à l'autre de façon à la faire taire ? C'est pourtant ce que j'ai fait. Je me suis tue. Je me suis retranchée dans le silence, dans une certaine honte aussi d'avoir été ainsi affichée (pour ne pas dire salie, ou humiliée, ou méprisée) sur la place publique. J'ai reculé pour mieux penser.

L'attaque

Je n'ai pas envie de revenir sur la courte lecture que j'ai proposée d'un film⁽¹⁾, sinon pour préciser que ce texte n'a pas vraiment été lu, ou qu'il a été mal lu, ou mal compris, non pas parce qu'il était compliqué mais, je soupçonne, par mauvaise volonté. Et que dans tous les cas, il ne s'agissait pas de qualifier le film en question de bon ou de mauvais, ni d'en proposer une lecture ultime, mais de pointer une tache aveugle, un point noir qui m'interrogeait. Ici, l'angle mort, c'était le voile cinématographique tiré sur l'agression sexuelle. Oui montrée, et oui pour ce qu'elle était, mais on pourrait dire ravalée par le film, digérée de telle sorte qu'elle est devenue non seulement une étape, mais le dernier jalon dans le processus de transformation du héros. Ce qui d'un côté est une attaque, une violence, s'avère au final une sorte de coup de pouce vers la libération.

Et s'il avait été question non pas d'agressions sexuelles, mais d'agressions à caractère raciste, est-ce qu'on aurait dit que ça n'importait pas ? Est-ce qu'on aurait disputé l'interprétation selon laquelle cette violence était représentée, mais non élaborée et enfin pardonnée par la facture du film ? Est-ce qu'on aurait osé dire qu'il s'agissait d'un symptôme, la manifestation d'un désespoir privé séparé du contexte social ? On ne l'aurait pas dit, parce qu'un tel film n'aurait pas été fait. La misogynie demeure une des seules formes de discrimination qu'on pourrait dire acceptable,

une manifestation de haine qui ne risque pas l'opprobre d'un public. Rien de mieux, pour montrer la déchéance d'un personnage, que d'en faire un obsédé sexuel grand consommateur de poitrines et de fantasmes pornos ! Sa chute, puis son élévation finale ont parfaitement le droit de se faire sur le dos des femmes. Voilà ce qui a retenu mon regard, le rôle donné aux femmes dans cette organisation cinématographique précise : leur objectivation, leur inscription dans un script pornographique des plus classiques et inintéressant, leur agression mise au service de l'illustration du mal-être masculin.

Mais c'est comme si on n'avait rien compris depuis les années 1970 jusqu'à l'automne dernier... Car suggérer qu'un personnage commet des agressions sexuelles pour des raisons personnelles, c'est reléguer le privé au privé, et sortir l'agression sexuelle du politique. Louanger la libération d'un héros (comment il se défait de l'emprise de la famille, du couple, du travail, de l'argent...), le montrer comme sorti du monde, seul dans un paysage idyllique, c'est le sauver de son malheur et pardonner que cette connaissance de soi ait dû être acquise par le biais de l'humiliation des femmes. Pointer une telle organisation, ce n'est pas de dire qu'un film est mauvais, qu'il incite au viol ou même que son héros est un salaud ; c'est essayer de voir ce que le film dit et peut-être même malgré lui, sans vraiment le savoir. À l'image de son héros, d'ailleurs, dont les comportements sont présentés comme plus forts que lui. Il saute un câble, il pète les plombs, et ça y est, il se jette sur une femme ! La souffrance, un sentiment d'enfermement, le fait qu'il soit devenu la victime de sa propre vie... Autant de facteurs qui l'amènent à agir ainsi.

Mais qu'est-ce qui relève du social, dans cette histoire ? Comment le film et son héros s'inscrivent-ils dans l'ordre d'un discours social ? Ça, il est interdit de chercher à le penser. Pire encore : il faut le faire taire.

Le danger

Où donc est le danger du discours, demandait Michel Foucault ? Pourquoi avoir voulu faire taire brutalement ce qui se présentait comme un bref commentaire, tout féministe soit-il, écrit en réaction à l'annonce de la douleur généralisée des hommes ? De quel ordre est la menace que représente le discours voulant ramener le privé au politique, pour qu'on en pervertisse ainsi le contenu, qu'on l'insulte et qu'on assène son auteure de coups en bas de la ceinture ? Est-ce la peur qu'il s'agisse du dernier mot, la crainte que ce mot, cette lecture, l'emporte sur tout le reste ?

Pourtant, il ne s'agissait pas d'un discours totalitaire. L'usage totalitaire de la parole, lui, a pour effet d'empêcher la discussion et l'analyse. Il agit comme si les objets culturels étaient des choses limitées, fermées sur elles-mêmes, nées comme de nulle part, produits de pure imagination, le début et la fin de tout. Ce discours-là agit comme si on pouvait saisir les objets en un tour de main et une fois pour toutes afin d'en venir à les qualifier, suivant une logique manichéenne, comme bons ou mauvais. Ce discours-là tire l'objet hors de son contexte et le pense non plus comme production culturelle, mais comme un monde en soi, miniature du monde réel. Il ne s'agit dès lors plus d'un discours, mais d'un reflet. Dans cette perspective, le sens d'un film se limite au récit raconté, son propos est ramené à l'action et à la psychologie des personnages. Il n'est à prendre en compte, dans les faits, qu'en tant que représentation du monde, dans un aller-retour plat où il s'agit de confirmer que ce qui est montré est possible ou non.

Mais comme par magie, ce miroir du réel est sans lien avec le discours que le réel produit et dont il est fait ! C'est aussi de cette façon qu'on en vient à réfuter la notion de « culture du viol », d'une part en refusant d'accepter que le terme « viol » puisse être utilisé pour nommer toutes les violences sexuelles ; d'autre part en refusant de



« Ce tour de passe-passe n'est pas loin de la main sur la bouche, le couteau sous la gorge qu'est l'injonction à ne pas crier, à se laisser faire, à ne rien dire, sinon qui sait ce qui pourrait vous arriver... »

voir que notre culture est fabriquée d'un tissu de discours (un contexte discursif, culturel, politique) qui met sous silence ces violences, qui les banalise, considère sans cesse que ce sont des exceptions, disculpe ceux qui les commettent et culpabilise les victimes en disant qu'elles l'ont bien cherché. Cette « culture du viol » cloue au mur, rejette la parole, la soumet en l'objectivant, l'abolit en la méprisant, l'insulte en la dénigrant, pour la renvoyer en bout de compte au silence. C'est un discours qui remplit les trous et cloue le bec de façon à ce qu'on ne puisse même plus penser à la possibilité que nous vivons bel et bien dans une « culture du viol ».

Ce discours veut qu'on oublie que c'est cette culture-là qui, à l'automne 2014, a donné lieu à un déluge de témoignages. Des phrases jamais dites auparavant parce que l'ordre du discours l'interdisait, parce que la parole était du côté de ceux qui s'imposent, qui prennent de force plutôt que de celles qui refusent. Du côté de ceux qui persistent à entendre un « oui » à la place d'un « non », même quand il est hurlé au bout de ses poumons.

Le discours du viol

On parle d'antiféminisme. On parle de masculinisme. On parle de la violence dont sont l'objet les femmes féministes qui osent s'exprimer sur le Web. Mais est-ce qu'on sait vraiment ce que ça représente, ce que ça veut dire insulter une femme sur la place publique ? Dénigrer son lieu de travail, dire qu'elle est une féministe frustrée, une mal baisée paranoïaque, lui attribuer un comportement sexuel, et l'illustrer. Et surtout, s'adresser directement à elle, l'interpeller sans scrupules et faire en sorte que son nom soit relayé un nombre incalculable de fois sur le Web.

Celle dont il a été question, c'est-à-dire moi, ne se reconnaît pas dans le déluge de commentaires, mais en saisis intimement la finalité : me faire taire, et à travers moi, toutes celles qui, grâce à la pirouette rhétorique qu'est l'interpellation, partagent la même opinion. Ce tour de passe-passe n'est pas loin de la main sur la bouche, le couteau sous la gorge qu'est l'injonction à ne pas crier, à se laisser faire, à ne rien dire, sinon qui sait ce qui

pourrait vous arriver... Dites ce que vous voulez, mais attention à la salve que vous pourriez recevoir en retour. Proposez vos commentaires, vos analyses, vos opinions féministes, mais n'oubliez pas que la haine n'est jamais loin ; cette haine jamais reconnue comme telle parce que trop banale, trop ordinaire, trop facile pour qu'on s'y arrête et qu'on dise enfin qu'elle est inacceptable. Cette haine contre les femmes qui écrase leur parole contre une fenêtre pour bien leur faire comprendre que cet accès au discours est un mirage, qu'elles n'ont pas vraiment le droit de s'exprimer, et que les objets culturels ne font que refléter le monde qu'elles habitent et où elles se trouvent dans la position qu'elles méritent. Rabaisées. Muettes. Interdites. ★

MARIE-THÉRÈSE FOREST

Son parcours, ses combats

NOÉMIE BERNIER

Il y a de ces événements qui agissent parfois comme détonateur et influencent de manière durable notre trajectoire. Pour Marie-Thérèse Forest, l'élément perturbateur fut la tuerie en 1989 à l'École polytechnique de Montréal. Le dénouement ? Une implication sociale longue aujourd'hui de plus de 20 ans. Et pas n'importe où : dans l'une des plus belles régions du Québec, la Gaspésie. Portrait d'une femme qui s'est dévouée à sa région d'adoption.

On entend souvent parler de grandes femmes telles Léa Roback, Madeleine Parent, Thérèse Casgrain ou Lise Payette. Elles ont contribué à bien des changements sociaux et politiques, tant au niveau municipal que provincial. Qu'en est-il des femmes en région ? Plusieurs femmes qui méritent d'être connues de toutes restent dans l'ombre. Marie-Thérèse Forest est justement l'une de ces femmes qui ont eu une influence décisive pour les communautés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Montréalaise d'origine, elle a été conquise par la Gaspésie, autant par les gens que par les paysages. Cette femme énergique et souriante a marqué la région d'abord en s'impliquant dans le développement de l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec, alors même qu'elle vivait dans la métropole, puis dans la radio communautaire de la Baie-des-Chaleurs ; elle a notamment coordonné un cours itinérant pour les animatrices et animateurs de radio tout en complétant une maîtrise en littérature à l'UQAM. Cependant, de toutes les causes que Marie-Thérèse a épousées, c'est celle des femmes qui a accaparé le gros de ses efforts et de son temps. D'ailleurs, cet engagement l'a fait connaître partout dans la province. Elle a participé, entre autres, à la Fédération du Québec pour le planning des naissances, à la Fédération des femmes du Québec dans le cadre de la Marche du pain et des roses en 1995 et, par la suite, à la coordination de la Marche mondiale des femmes au Québec.

Toutefois, c'est en Gaspésie que Marie-Thérèse s'est le plus investie. Le Collectif pour la santé des femmes à Rimouski et Femmes en Mouvement

à Bonaventure en sont de bons exemples, mais c'est surtout sa participation à la mise sur pied de la Table régionale des groupes de femmes qui l'a mise à l'avant-plan des luttes des Gaspésiennes. Ainsi, elle a été la coordonnatrice de la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine pendant 17 ans. « *Je me suis rendue compte que j'avais vraiment travaillé toute ma vie à faire que les lois évoluent, que les mentalités changent; puis que c'était de par ma participation dans des instances comme ça que je pouvais mettre mon grain de sel.* »

Depuis 15 ans, à la suite d'un accident survenu à Montréal, Marie-Thérèse est en fauteuil roulant. Pour elle, la Gaspésie était un choix plus simple pour vivre dans cette condition, au lieu d'être « *perdue dans la foule* ». Cela ne l'a pas arrêtée pour autant ; elle surmontera son handicap pour s'engager dans des luttes qui l'obligent à sillonner le vaste territoire de la péninsule gaspésienne !

Le sens de l'engagement

L'implication de Marie-Thérèse dans la société gaspésienne ne se limite pas aux quelques exemples cités plus haut; pour elle, les combats contre la pauvreté et la détérioration de l'environnement font partie du féminisme. Elle les inclut donc à ses luttes au quotidien. Ainsi, elle s'est notamment engagée dans Tache d'huile⁽¹⁾, un mouvement d'information et de mobilisation sur le dossier des hydrocarbures en Gaspésie, ainsi que dans la lutte contre le projet d'installation d'un incinérateur de terres contaminées à Belledune au Nouveau-Brunswick, dans la baie des Chaleurs. « *Je suis prête à aller me mettre devant un*

bulldozer avec mon fauteuil roulant, pis s'il veut passer par-dessus moi, il va m'écraser pis that's it. »

Sur le plan politique, Marie-Thérèse a participé à la mise en place d'une structure de Québec solidaire à Bonaventure et au mouvement Touche pas à ma région ! Gaspésie-Les Îles⁽²⁾ qui prône l'autonomie en matière de développement territorial.

La Gaspésienne d'adoption a une vision à long terme quant aux avancées sociales et politiques : il faut persévérer, ne pas baisser les bras car, comme on le sait, les changements n'arrivent pas en claquant des doigts. « *Trente ans, c'est rien ! Un millionième de secondes sur l'axe de la vie de la Terre, pis encore...* » Non seulement il faut oser et foncer, mais il faut aussi se défendre et conserver nos gains : « *Retrouver des acquis, souvent, c'est plus difficile que d'en créer.* » Elle s'indigne du contexte politique actuel au Québec, qui mine les acquis des femmes : il ne faut pas laisser l'austérité libérale nous les enlever !

Marie-Thérèse a reçu en 1998 le Prix Droits et Libertés pour la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine en reconnaissance de son implication dans la lutte pour les droits des femmes. Cet honneur était remis par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse dans le cadre du 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Marie-Thérèse Forest est donc une fonceuse, une militante acharnée. C'est un exemple de femme qui a su, malgré les embûches de la vie, se battre pour ses valeurs, pour ce en quoi elle croit. Et la Gaspésie ne peut que lui en être reconnaissante !

La Table

Quelques mots sur l'instance que Marie-Thérèse a coordonnée pendant plusieurs années : la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine⁽³⁾, force majeure pour les luttes féministes dans cette région. L'objectif de la Table est de souligner et d'accroître la place des femmes dans le développement régional durable. La Table offre un espace de discussion, un lien entre une dizaine de groupes de femmes et le mouvement féministe québécois. Son ancêtre est la Table de concertation des groupes de femmes de l'Est-du-Québec – la toute première table de ce genre au Québec – scindée en 1997 afin de mieux couvrir, séparément, la région du Bas-Saint-Laurent et celle de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

La Table utilise divers moyens pour véhiculer son message : capsules et tournées d'information, ateliers de formation traitant de plusieurs questions (santé, violence, appauvrissement, participation citoyenne, politique) en sont quelques exemples. La campagne pour encourager les femmes à se lancer dans un métier traditionnellement réservé aux hommes qu'elle a initiée, avec le soutien du ministère de l'Éducation, a eu des retombées importantes dans la région. La Table a aussi beaucoup travaillé sur l'analyse différenciée selon les sexes, qui outille autant les femmes que les hommes en leur permettant de comprendre une problématique et d'y travailler en conséquence.

Pour réaliser de tels projets, il faut de l'argent. La Table recevait un financement de base de 58 000 \$ par année du ministère du Travail ; s'ajoutaient à ce montant les subventions provenant de quelques partenaires, notamment la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, qui versait près de 30 000 \$ à la Table. Toutefois, le contexte actuel rend l'avenir incertain. « *Même le financement de base est incertain pour l'année à venir* », nous a confié Mireille Chartrand, la nouvelle coordonnatrice de la Table. De plus, la Table se retrouve sans entente de collaboration, la dernière s'étant achevée le 31 mars 2015. « *Ce n'est pas par manque de volonté, c'est le contexte politique.* » L'austérité menace les



acquis des femmes ainsi que les groupes et instances qui les défendent, ce qui rend leur sauvegarde encore plus difficile. Toutefois, malgré ce portrait sombre, il ne faut pas en être le spectateur : il faut agir. En région comme en ville, c'est en luttant comme Marie-Thérèse que les mentalités et la situation des femmes vont changer. C'est elle qui d'ailleurs décrit le mieux l'histoire du mouvement des femmes en Gaspésie : « *C'est intimement lié, ce que je suis et la job que j'ai faite dans ma vie pour les femmes. Je sens qu'il y a une énergie qui est un peu similaire, une énergie qui fait que j'ai envie de vivre, j'ai envie d'oublier que je suis en fauteuil roulant, puis j'ai envie de travailler pour que les femmes au pluriel et au collectif aient accès à de meilleures conditions de vie en général. Les mouvements des femmes au Québec et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont porté mon action. Il y a des centres de femmes qui existent dans la région depuis 25 ou 30 ans et qui travaillent pour que les femmes*

aient une voix politique et pour défendre leurs droits ; pour que des questions comme la pauvreté, les violences faites aux femmes prennent une tournure d'implication sociale et de participation citoyenne. Je pense que c'est pour cette raison que les groupes de femmes, les maisons d'hébergement aussi, travaillent à un développement collectif du mieux-être des femmes⁽⁴⁾. » ★

(1) <<http://www.tache-dhuile.info/>>

(2) <<http://toucheapasamaregion.ca/a-propos/>>

(3) <<http://www.femmesgim.qc.ca/>>

(4) *Femmes du Bout de la terre*, (2014). Film de Gérald McKenzie.

À L'ORIGINE DE TRICOFIL

L'occupation de 1972

ANNIE MAISONNEUVE

Devenue un mythe dans l'imaginaire québécois, l'histoire de Tricofil à Saint-Jérôme (1974-1982) s'inscrit parmi les plus exaltants récits ouvriers de notre histoire. Si les faits saillants de l'aventure autogestionnaire sont passablement connus, rarement aborde-t-on ses conditions d'émergence du point de vue de l'autonomie collective. Cet article s'intéresse ainsi à une étape d'incubation décisive qui mènera au rachat de l'usine textile par les travailleuses et travailleurs : l'occupation de 1972.

Cette année-là, à la Regent⁽¹⁾ plane la ruine d'une fermeture de l'usine au profit d'une augmentation de la production de celle de Montréal (les actuels ateliers Grover, rue Parthenais) où la main-d'œuvre est honteusement meilleur marché. Fin de contrat de travail, mises à pied massives (300 congédiements) et bris d'ententes, les travailleurs·euses répondent à ces méthodes de gestion indignes par un premier débrayage en novembre 1972. Les mouvements sociaux sont alors en pleine ébullition. Encouragé par le Front commun, le syndicat de la Regent, que l'on cite parmi les plus combatifs à l'époque, n'échappe pas à la mouvance.

Devant l'inconséquence patronale, le 30 novembre, le comité exécutif appelle les travailleuses·eurs à une réunion d'urgence à la cafétéria de l'usine. « On était convaincu qu'on réglerait la journée même ou le lendemain au pis aller », rapporte Pierre-André Boucher⁽²⁾, alors président du syndicat. L'avocat de Grover est très clair face à la « menace » des ouvrières et ouvriers : soit ils retournent à l'ouvrage, soit ils sortent de l'usine. Les camarades de la Regent résolvent ce faux dilemme et paralysent la production. La riposte sera symétrique : entre 250 et 500 travailleurs·euses occuperont l'usine par rotation, sans cesse menacés qu'aucune négociation ne sera entreprise sans retour au travail. L'occupation durera pratiquement un mois et plus de la moitié des occupant·es sont des femmes.

Une occupation déterminante

Le syndicaliste Pierre-André Boucher fait référence à l'occupation comme d'une « fraternité différente de celle qu'on trouvait dans les réunions ou les assemblées générales syndicales » et d'un « gros acquis » à l'aventure de Tricofil qui devait s'amorcer deux ans plus tard. Une franche camaraderie attisée par l'organisation de comités (cafétéria, entretien, journal, négociation et

relations extérieures). « Les jeunes étaient beaucoup plus échauffés que les vieux », raconte-t-il. Les journaux de l'époque évoquent à l'unisson des organismes, un clergé et une mairie concernés – une ville mobilisée.

Un premier pas dans la réappropriation de l'usine par les ouvriers·ères : la visite des ateliers. Habituellement confinés à leur département respectif, les travailleurs·euses peuvent enfin étancher leur curiosité et découvrir l'atelier de leurs camarades ! Grand moment, témoigne Boucher, qui amène les ouvriers·ères à saisir leur rôle dans la chaîne de production. Cette épiphanie aura un impact déterminant sur les relations de travail, comme le raconte le syndicaliste : « On a vu à quel point c'était important pour la couturière d'aller voir la teinturerie ou pour les teinturières de visiter l'atelier de couture ou de tricot ! Pour ma part, c'est à ce moment-là, quand j'ai entendu les commentaires des travailleurs, que j'ai pu comprendre toute la force de l'entreprise privée et du capitalisme, qui sépare les opérations et détruit les équipes de travail comme cela s'est fait avec le travail à la chaîne et les principes de Taylor. »

Auparavant, quand les teinturiers et teinturières voulaient débrayer, décriant la chaleur insupportable dans leur département, et qu'à la même assemblée générale, les embobineuses pestaient contre le froid ardent du leur, « les autres se disaient : « les gars, faites-vous une idée, est-ce qu'on crève ou qu'on gèle ? » », décrit Boucher dans son vivant témoignage. La visite a eu cet effet de sensibiliser les travailleuses·eurs aux réalités des leurs, ce que les témoignages n'avaient jusqu'ici su égaler.

Autre moment fort : une journée durant, l'usine ouvre ses portes au public. Ce mythique monstre aux fenêtres barricadées qui, soir et matin, avale des centaines de Jérômiens·es, parents et amis pouvaient enfin le visiter ! L'engouement fut tel que près de 500 visiteurs répondirent à l'appel des occupant·es. Ils purent finalement visiter le

milieu de vie de leurs proches, le temps de ce dimanche portes ouvertes.

Il serait cependant romantique de ne traiter que de la chaleur des liens tissés au cours de l'occupation de 1972 ; au compte des bilans, sa portion administrative mérite tout autant l'attention.

De la démocratie syndicale

Récapitulons. C'est au bout de 10 jours d'occupation que le Congrès du travail du Canada (CTC) commence à s'intéresser au conflit. Le syndicat avait demandé à avoir accès au fond de grève. Or, pour en bénéficier, il fallait... être en grève, répliquait le Congrès ! Que la recette soit conforme : usine fermée, piquetage aux portes. La FTQ y allait de la même tergiversation, le fonds de secours n'était accessible que dans la mesure où l'on convainquait le Congrès à Ottawa des tenants et aboutissants d'une occupation. Yvon Leclerc, alors permanent au CTC, appelle donc à la tenue d'un vote de grève. Le CTC rétorquera à Leclerc de plutôt « prendre les mesures nécessaires pour que les travailleurs retournent [au travail] », « de reprendre le cours normal des négociations » et que « si [elles] n'apportent pas de succès, à ce moment-là, le congrès considérera la question de grève », et ce, « selon sa procédure⁽³⁾ ».

Suite à cela, jugeant qu'« il ne voyait plus rien, ne comprenait plus rien », le Congrès remplacera Leclerc pour « trouver un compromis » et ainsi mettre fin à l'occupation. Le CTC prescrit donc l'embauche de l'ex-président syndical Édouard Gagnon, embauche sur laquelle l'exécutif sera « obligé de trancher », selon Boucher. « Certains pourraient dire que c'est la compagnie qui a dicté notre régie interne », confie-t-il dans son récit sur ce choix qui aura une portée décisive. Il met en question l'émotivité des porte-parole et le sentiment que Grover « n'aurait jamais négocié ». Leur décision d'embaucher Gagnon à cette fin



Réunion dans l'usine Regent Knitting, vers 1970. Société d'histoire de la Rivière-du-Nord, Fonds L'Écho du Nord.

rappelle les « objectifs que les travailleurs [s'étaient fixés] au début d'un conflit ».

Ainsi, trois semaines après le début de l'occupation et à la veille de Noël, la Regent entend finalement des négociations. Un marathon de 24 heures tient en haleine les travailleuses et travailleurs au terme duquel ils seront convoqués en assemblée générale le soir même. L'offre stipule *grosso modo* le rappel des engagements de la Regent (qui, finalement non tenus, avaient mené à l'occupation). « Ça commençait à gigoter fort en maudit dans l'usine ! », déclare Boucher, en référence au mécontentement suscité par l'offre négociée, ce sur quoi l'exécutif est clair : aucune recommandation. Aucune parce que les membres de l'exécutif sont divisés. Néanmoins, Gagnon, craignant de voir l'usine fermer, invitera l'assemblée à accepter l'offre. Cette position sera contestée par « les dissidents » qui « devaient complètement les revendications premières de l'occupation ». « Quand on va leur avoir donné la lune, ils vont nous demander la planète Mars », prétendait Gagnon.

Aussitôt l'assemblée terminée, Leclerc démissionne avec fracas, accusant l'organisation d'avoir exercé des pressions indues pour que les travailleuses acceptent les propositions patronales. Quatre officiers de l'exécutif

emboîteront le pas et les journaux de l'époque racontent qu'une soixantaine d'employé·e·s renonceront à poursuivre leur vie à la Regent. Le CTC accuse tacitement Leclerc « d'avoir oublié l'objectif du départ », « d'avoir fait du conflit une question personnelle, d'être contrôlé par des éléments extérieurs ». Dans cette tempête d'insatisfaction lors des jours qui suivent à l'usine, se chuchote la possibilité d'une reprise de l'occupation. Les murmures déclineront après quelque temps. Si le CTC se disculpe de ne pas avoir fait des travailleuses de la Regent « des gars de Lapalme », le travail reprendra néanmoins à l'usine au détriment de la solidarité syndicale.

Conclusion

Selon Boucher, l'occupation n'est somme toute pas étrangère à la solidarité régionale et à la résilience des travailleuses face à la fermeture de l'usine en 1973. Son bilan est clair : l'occupation était un moyen de pression jusqu'alors peu utilisé dont le rendement a surpassé les attentes, et ce, malgré l'obstruction opérée par la Centrale et le syndicat. C'est d'ailleurs au cours de cette occupation que les travailleuses planchèrent sur la location, sinon le rachat potentiel de l'usine. Si le rêve

autogestionnaire est modéré « par les technocrates de la FTQ », il deviendra néanmoins réalité deux ans plus tard. ★

(1) Regent Mills Knitting (1916-1974), une institution industrielle dont les pouvoirs étaient presque absolus. En 1972, les conditions misérabilistes poussent le syndicat (FTQ-CTC) à sa sixième grève depuis 1939. Notons que celle de 1963 s'était soldée, au bout de 18 semaines, par une émeute et le kidnapping du fils du propriétaire de l'époque.

(2) Pierre-André Boucher et Jean-Louis Martel, *Tricofil tel que vécu !*, les Éditions CIRIEC en collaboration avec les Presses HEC, 1982, p. 52-59.

(3) Huguette Laprise, « Le travail a repris à la Regent Knitting mais au détriment de la solidarité syndicale », *La Presse*, 2 janvier 1973 ; *Le Quartier Latin*, « On a raison de se révolter », dossier spécial, 13 décembre 1972, p. 5-12 ; Marcel Simard dans L. Collonges, *Autogestion, hier, aujourd'hui, demain*, Éditions Syllepse, 2010, p. 583-592.

Des conseils pédagogiques du professeur Feynman

NORMAND BAILLARGEON

Connaissez-vous Richard Feynman (1918-1988) ? Cet attachant et iconoclaste personnage est un des plus grands physiciens du 20^e siècle, mais aussi, et c'est à ce titre que je veux en parler ici, un des plus éminents professeurs de physique. Mais d'abord un (très bref) mot sur l'homme et son œuvre.

Le physicien et le personnage

Très jeune, le petit Feynman démontre de l'intérêt et de grandes aptitudes pour la mécanique. Sa curiosité intellectuelle est nourrie par un père qui l'incite à poser et se poser des questions. Par exemple, lisant avec lui dans un article d'encyclopédie sur les dinosaures la hauteur de l'un d'entre eux, il demande à l'enfant de traduire en termes concrets ce que cela représente pour lui – la tête de l'animal atteindrait-elle telle fenêtre de tel immeuble ? Quant à sa mère, elle possède un sens de l'humour dont il héritera.

Staccato, on aura ensuite : études de physique; participation à la construction de la bombe atomique; passion pour le bongo; enseignement universitaire; finalement à Caltech (California Institut of Technology), invention des fameux diagrammes qui portent son nom.

Feynman se fait aussi précurseur de la nanotechnologie dans une conférence de 1959 où il assure qu'il y a plein de place, tout en bas ⁽¹⁾ ! Il reçoit le prix Nobel de physique en 1965 pour des travaux portant sur l'électrodynamique quantique.

Outre ses travaux scientifiques, Feynman écrit de nombreux textes de vulgarisation et de savoureux écrits biographiques. Il déchiffre aussi des textes mayas et rêve d'aller en Asie centrale, à Tuva plus précisément.

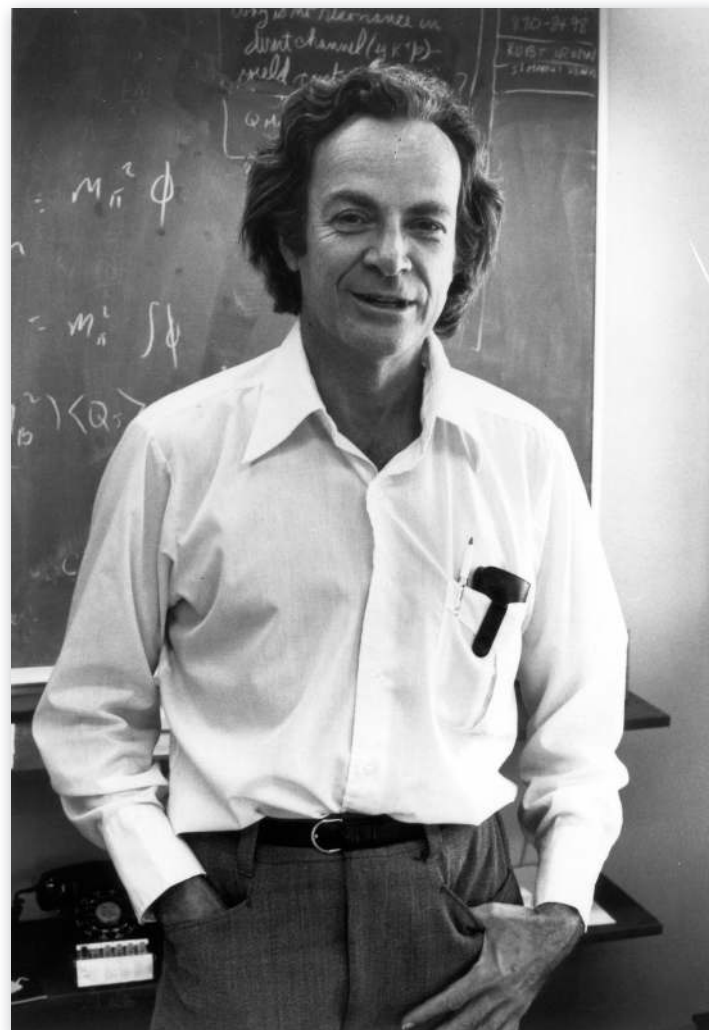
À la fin de sa vie, il est membre de la Commission d'enquête sur l'explosion de la navette Challenger, où il joue un rôle crucial, mais en solitaire et en libre-penseur. Il signe seul des observations personnelles dans le rapport de la commission. On y lit ce passage, devenu célèbre : « *Pour qu'une technologie soit couronnée de succès, la réalité doit prendre le dessus sur les relations publiques, car on ne peut pas tromper la nature.* »

Sur son lit de mort, il lancera : « *Je détesterais devoir mourir deux fois. C'est tellement ennuyant.* »

Le professeur : « *The great explainer* »

Feynman aimait l'enseignement et le super-chercheur qu'il était a volontiers accepté de donner des cours de premier cycle universitaire. C'est d'ailleurs cet enseignement qui fournit la matière de son fameux cours de physique (*The Feynman Lectures on Physics*).

Le « grand explicateur » pensait que s'il n'arrivait pas à enseigner clairement une idée à des non-initiés, c'est qu'il l'avait insuffisamment comprise lui-même ou qu'on ne la comprenait pas assez. Il réussissait si bien à ce jeu qu'un collègue de l'époque a écrit avoir eu l'impression que si certains professeurs n'utilisaient pas son manuel, c'est qu'ils ou elles craignaient d'être



Source : fameimages.com

incapables de répondre aux questions que les étudiant·e·s, ayant si bien compris tant de choses, pourraient leur poser.

Mais il arrivait aussi au « grand explicateur » d'échouer. Ainsi, quand un collègue lui demandera d'expliquer à des débutants une notion très pointue de physique quantique, il y pensa quelques jours et avoua ne pas y être arrivé. Il conclut que c'était parce qu'on (et pas seulement lui) ne comprenait pas encore assez cette notion. S'il a raison sur ce point, alors c'est nous, au Québec, qui nous trompons en formant des enseignant·e·s en sciences dont on n'exigerait pas assez de savoir disciplinaire.

Comment un cours de Feynman se déroulait-il ? Les témoins rapportent qu'il arrivait juste un peu avant le début du cours, qu'il commençait à l'heure précise en sortant deux toutes petites feuilles de sa poche : ses notes de cours.

Tout donne à croire que la leçon était soigneusement pensée et conçue un peu comme une pièce de théâtre, avec une introduction, un développement, un climax et un dénouement. Il terminait typiquement à l'heure précise prévue, à la minute près.

Pour illustrer la manière Feynman d'exposer une idée, prenons l'atome comme objet.

Leçon sur l'atome

Je ne choisis pas entièrement ce sujet au hasard, qui est au demeurant la première leçon de ses *Lectures on Physics*. Selon Feynman, en effet, dans l'éventualité où un cataclysme nous contraindrait à ne pouvoir conserver qu'une seule phrase de tout notre savoir en physique, cette phrase serait : « *Tout est composé d'atomes – de petites particules qui bougent en un mouvement perpétuel, qui s'attirent les unes les autres quand elles sont rapprochées, mais qui se repoussent si on les comprime.* » Elle condense, dit-il, si on y applique un peu de pensée et d'imagination, une prodigieuse quantité d'informations sur le monde.

Comment Feynman procédera-t-il pour ouvrir (on ne pourra aller plus loin) son cours avec sa classe de premier cycle sur l'atome ?

Il commence avec quelque chose de très concret : une goutte d'eau sur la table – de l'eau, note-t-il, qui est, comme toujours, lisse et continue; et avec cette goutte d'eau, une opération mentale facilement compréhensible : l'agrandir, en imagination. Les agrandissements sont progressifs et ce qu'on observerait à chaque fois est décrit concrètement par Feynman.

Agrandie 2 000 fois, la goutte d'un quart de pouce a 40 pieds de diamètre et demeure lisse et continue, à part quelques paramécies qui intéresseront les biologistes.

On l'agrandit encore 2 000 fois. Elle a à présent un diamètre de quelque 15 miles ! Cette fois, l'apparence lisse s'est estompée et ce qu'on voit ressemble à la foule d'un match de football vue de très loin.

On l'agrandit encore, 250 fois. On observe alors les fameux atomes, représentés par des cercles noirs entourés de deux petits cercles blancs. Feynman est aussitôt soucieux de mettre en garde contre ce que cette image a de trompeur : les atomes n'ont pas ces frontières précises que leur représentation donne : ils ont trois dimensions et pas deux ; ils bougent constamment ; ils s'attirent les uns les autres et sont comme « collés » les uns aux autres ; mais si vous voulez les rapprocher, ils se repoussent.

Ces opérations faites, il donne une information chiffrée : ces atomes ont un rayon de 1 (ou 2) $\times 10^{-18}$, où 10^{-18} est un angström. Mais il illustre aussitôt concrètement cette idée : si on agrandit une pomme à la grosseur de la Terre, un atome est gros comme la pomme dont on est parti !

La leçon se poursuit sur plusieurs pages encore, mais ce qui précède donne une première idée de la manière Feynman, qu'il déploie sans cesse.

Des leçons du maître

On a analysé comment il s'y prend dans cette leçon. Voici quelques éléments de cette analyse – le texte est en référence si on veut aller plus loin.

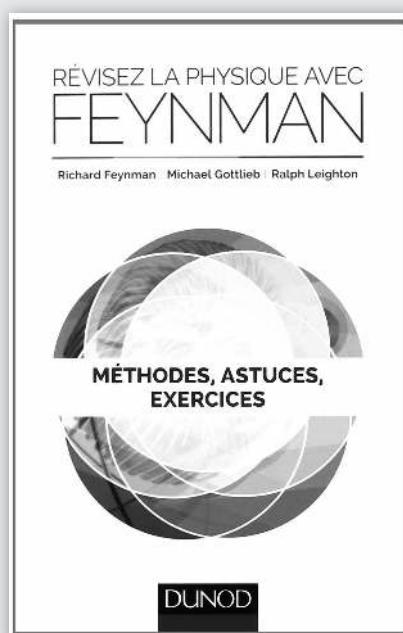
Feynman a en tête des axiomes, des idées centrales qu'il veut faire comprendre. C'est son savoir d'expert, très abstrait. Il commence sa leçon, on l'a vu, en suscitant l'intérêt de celle-ci selon lui : il sera question de la plus importante idée en physique !

Mais une explication en classe n'est pas une explication en science. La première sera moins étoffée, moins rigoureuse et sa complexité dépendra du niveau auquel se trouvent les étudiants.

Il s'adapte donc à son auditoire en misant sur ce que celui-ci sait et en usant d'analogies qu'il peut comprendre, d'exemples, de modèles qui permettent de s'approcher du savoir d'expert et de ses axiomes, ne dédaignant pas, chemin faisant, les anthropomorphismes et les téléologies, mais en soulignant partout les imperfections de ses comparaisons, lesquelles sont très nombreuses et variées. Il alterne alors macro-explications, holistiques, globales et micro-explications ; autrement dit, il va de la vision d'ensemble aux détails et inversement.

Enfin, il sait à chaque fois éliminer les informations non pertinentes et qui risquent de brouiller le message. « *Les enseignant·e·s qui débutent*, écrit David F. Treagust, *tendent à présenter l'information de manière linéaire, alors que Feynman, l'expert scientifique et pédagogue, déduit ou induit ses réponses de manière parcimonieuse et créatrice de quelques axiomes et construit de la sorte un réseau de concepts qui sont compris.* » ★

(1) « *There's plenty of room at the bottom* » était le titre de sa communication, évoquant par là l'infiniment petit. NDLR.



Pour en savoir plus

- On a fait un film biographique sur Feynman : *Infinity* (1996).
- Sa vie a aussi été mise en bandes dessinées : J. Ottaviani et L. Myrick, *Feynman*, Vuibert, 2012.
- Ses écrits autobiographiques sont disponibles en français, de même que son fameux cours de physique (*Le cours de physique de Feynman*), chez Dunod. On a cependant dit la traduction française pas terrible et on ira donc vers l'original, si c'est possible.
- En 1964, Feynman a été membre d'une commission californienne responsable du choix de manuels de mathématiques pour le réseau scolaire. Il en a tiré un texte acerbe (corruption et incompétence sont au menu) qu'on peut lire dans : *Vous voulez rire, Monsieur Feynman !* publié chez Odile Jacob.
- Des entretiens sur l'éducation sont réunis avec des exercices de physique et des astuces dans : Feynman, Gottlieb et Leighton, *Réviser la physique avec Feynman. Méthodes, astuces et exercices*, Dunod, 2014.
- Sa pédagogie et la leçon ici abordée sont analysées dans : David F. Treagust, « In search of explanatory framework: an analysis of Richard Feynman's lecture : *Atoms in motion* », *International Journal of Science Education*, 2000, vol. 22, n° 11, p. 1157-1170.

NÉGOS 2015

Pathologies gestionnaires en éducation

JEAN-FRANÇOIS LESSARD *

Le gouvernement du Québec déposait, en décembre 2014, ses offres aux employé·e·s de l'État en vue du renouvellement des conventions collectives échues en mars dernier. Jusqu'à maintenant, l'essentiel de l'attention a été porté sur la rémunération : les augmentations proposées sont faméliques et les conditions d'accès à la retraite ne cessent de se durcir.

Au-delà d'une nouvelle course au déficit zéro, dans une société qui n'a pourtant jamais produit autant de richesse, l'approche du gouvernement Couillard reflète assez fidèlement une conception largement répandue au Québec qui n'a jamais accordé, hormis au moment de la Révolution tranquille, une grande valeur aux commis de l'État chargés de veiller au bon fonctionnement des diverses missions du service public, pourtant considérées comme essentielles.

Changement de paradigme

Là où les offres sont beaucoup plus intéressantes, c'est en ce qui concerne, entre autres, les offres sectorielles, notamment au niveau collégial. Ces offres sont dignes d'intérêt dans la mesure où elles sont révélatrices des transformations actuellement à l'œuvre dans la société québécoise.

Dans un premier temps, soulignons que Québec est arrivé à la table de négociation avec un document qui est essentiellement un copier-coller des demandes de la Fédération des cégeps. Cette organisation – très mal nommée, car elle laisse entendre qu'elle représente l'ensemble des cégeps – est en réalité la porte-parole uniquement des directions collégiales. Elle n'a jamais représenté rien d'autre, ni les étudiant·e·s ni le corps enseignant. Notons donc que le changement dans l'approche est important. Fut une époque, pas si lointaine, où le gouvernement se présentait comme étant au-dessus des revendications des différentes parties et cherchait à arbitrer le litige en ayant l'idée de l'intérêt commun en tête. Or, de faire siennes les demandes des directions collégiales, cela constitue un changement révélateur de la marginalisation des employé·e·s de l'État.

Un autre élément fort significatif des nouvelles dynamiques en vogue concerne la pression continue en faveur de la bureaucratisation du système d'éducation. Par exemple, Québec veut revoir la formation des comités d'embauche des professeur·e·s au niveau collégial. Actuellement, ceux-ci sont composés de deux gestionnaires et de trois professeurs, ces derniers sont donc majoritaires par une seule voix : on souhaite inverser le rap-

port en faveur des gestionnaires. Québec se propose également de faire siéger des gestionnaires sur les comités de révision de note. Dans sa formule actuelle, quand un·e étudiant·e demande à ce que la note d'une évaluation soit révisée, un comité de professeur·e·s accomplit cette tâche. Le gouvernement annonce vouloir également « assurer la responsabilisation des intervenants ». Comment ? Les professeurs sont-ils des irresponsables ou à tout le moins pas assez responsables ? Ils sont pourtant déjà évalués (via leur enseignement, leurs méthodes pédagogiques, leurs plans de cours, leur implication départementale, etc.), mais insuffisamment avancé-t-on. Il faudrait augmenter le nombre et le genre d'évaluations, et ce serait aux gestionnaires d'assurer l'efficacité du processus. Enfin, Québec revient une nouvelle fois à la charge à propos des coordonnateurs et coordonnatrices de département qui sont, aujourd'hui, des pairs élus par les assemblées professorales. Là encore, le gouvernement, courroie de transmission de la Fédération des cégeps, voudrait y voir des gestionnaires. Le mode de fonctionnement souple et collégial qui caractérise les départements des cégeps semble déplaire grandement à l'esprit managérial.

Contre l'autonomie

Évidemment, de telles demandes minent de façon importante l'enthousiasme et le moral du corps enseignant. De laisser entendre que des gestionnaires sont mieux placés que des enseignant·e·s pour décider qui est apte à l'enseignement ; que les professeur·e·s ne devraient pas avoir le choix des collègues avec qui ils et elles vont travailler durant leur carrière ; mais aussi que des gestionnaires sont capables d'évaluer si un·e étudiant·e a bien compris la pensée d'un·e philosophe, bien appliqué une théorie en sociologie ou correctement commenté une œuvre littéraire relève d'une attaque frontale contre l'autonomie des professeur·e·s. Transformer les coordonnateurs·trices de département en gestionnaires l'est également. D'écrire noir sur blanc qu'il faut « assurer la responsabilisation » de ceux et celles qui ont décidé de consacrer leur vie à l'enseignement – et sachant qu'ils sont déjà soumis à



Blanche L. M.

de très et trop nombreuses évaluations de toutes sortes – relève presque de l'injure.

Mais il n'y a pas que l'autonomie professorale qui est ici en jeu. Malgré le discours dominant véhiculé dans l'espace public et par la plupart des politicien·ne·s, c'est à un borbier bureaucratique auquel l'on promet le système d'éducation avec de telles demandes. En multipliant les interventions des gestionnaires, on détourne le système d'éducation de son rôle fondamental. Si autant de pouvoirs leur sont accordés, il est évident que ceux-ci demanderont de nouvelles ressources, notamment plus de postes afin de prendre en charge leurs nouvelles responsabilités. Or, les gestionnaires constituent le groupe d'employé·e·s qui a vu leur part croître davantage que tous les autres corps d'emplois, aussi bien en éducation qu'en santé, depuis trois décennies. De plus, étant très (trop ?) bien rémunérés, ils pèsent de plus en plus sur les budgets de fonctionnement. Tout devient affaire de management ! Les organismes (aussi bien publics que privés) fonctionnaient pourtant relativement bien avant l'invasion de cet esprit gestionnaire. Cette inflation inconsidérée et irréfléchie témoigne d'une pathologie de l'époque présente, celle, comme l'a très bien démontré le sociologue Vincent de Gaulejac, d'une société carrément « malade de sa gestion ». ★

* Professeur, Cégep André-Laurendeau et UQAM.

POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE

Le piège de l'« autonomie »

Le 17 juin dernier, le gouvernement libéral annonçait une consultation pour le mois d'octobre dans le cadre du renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse. Ainsi, les acteurs et actrices désirant influencer le cadre qui coordonnera les programmes touchant à la jeunesse (15-29 ans) avaient jusqu'au 1^{er} octobre pour consulter le document préparatoire et présenter leur mémoire au Secrétariat à la jeunesse.

VALÉRIE BEAUCHAMP *

Or, le milieu communautaire critique cette consultation principalement parce qu'aucun mécanisme n'est prévu pour que les principales et principaux concernés – les jeunes du Québec – y participent. Une autre critique, loin d'être aussi évidente que la première, concerne l'effacement de la classe sociale dans la compréhension des difficultés des jeunes. En effet, pour chacune des sections proposées, des solutions de l'ordre de la gestion des conséquences de la pauvreté sont avancées, sans jamais essayer d'agir sur les causes de celle-ci. Les jeunes qui subissent ces inégalités et qui éprouvent des difficultés dans leur parcours de vie sont traités comme des problèmes à résoudre plutôt que comme des personnes à part entière qui ont leurs forces et leurs difficultés. Ce gommage des inégalités sociales, et donc des personnes qui les subissent, est apparent dans une des orientations du document : l'accompagnement des jeunes dans le développement de leur autonomie, un concept propre au communautaire, mais ici vidé de son sens émancipateur et axé sur la performance.

Autonomie performatrice et gestion de la pauvreté

En effet, une lecture attentive du document de consultation nous montre qu'il s'agit davantage d'une « autonomie performatrice » où on cherche à adapter les individus aux structures sociales inégales pour augmenter leur capacité d'agir à l'intérieur d'un système injuste qui reste, lui, inchangé. Le document préparatoire, à plusieurs endroits, fait référence à cette vision où nous sommes conçus comme des agents autonomes qui doivent faire de bons choix. Que ces choix soient inscrits dans des contextes sociaux inégaux qui entravent la possibilité de choisir et limitent les options disponibles ne semble jamais pris en compte. Les choix individuels sont conditionnés par la position sociale et celle-ci est produite par le croisement des inégalités économiques, politiques et identitaires. Il est donc trompeur et dangereux d'intervenir sur la base de cette logique, puisqu'on fait porter le poids du système sur le dos d'individus qui finissent par se sentir inadéquats à force de faire de « mauvais » choix. C'est cette même logique qui mène à la « gestion de la pauvreté » : plutôt que de combattre celle-ci à la source, les interventions appli-



quées par les « experts » du social ont pour but d'inciter les pauvres à faire de « meilleurs » choix, de consommation notamment. L'idée est de faire des « bons » pauvres qui consomment selon leurs moyens, donc de les rendre *performants* dans leur pauvreté, plutôt que de s'attaquer aux inégalités du système qui produit la pauvreté. Il s'agit d'individualiser les problématiques sociales où les personnes deviennent seules responsables de leur propre condition.

Le milieu communautaire autonome jeunesse se mobilise présentement pour contrer cette vision de l'autonomie axée sur la performance qui suinte de cette consultation vers une nouvelle politique jeunesse. Il y a peu à attendre de cet exercice quant à l'amélioration des conditions de vie des personnes avec qui nous travaillons. L'autonomie ne peut être envisagée d'un point de vue individuel ; elle doit s'ancrer dans une perspective collective solidaire. Devenir autonome ne signifie pas se suffire à soi-même, mais se construire avec l'autre, dans un processus de reconnaissance de l'autre ⁽¹⁾. La réelle autonomie s'appuie sur la transformation des structures sociales pour les adapter aux besoins des individus et non l'inverse.

Ainsi, dans cette consultation, les réels problèmes ne seront pas abordés et les personnes qui souffrent le plus des inégalités sont effacées sous

le couvert du « libre choix ». Un exercice tout à fait inutile, en somme.

* * *

Il devient extrêmement lassant de répéter que la lutte à la pauvreté passe par une meilleure redistribution des richesses et que celle-ci réglerait la grande majorité des problématiques soulevées par cette consultation ! Mais quelles attentes peut-on avoir vis-à-vis de celle-ci quand le gouvernement Couillard énonce clairement en introduction du document préparatoire que celui-ci « tient aussi compte des nouvelles orientations gouvernementales » dont le but est « d'assainir les finances publiques ⁽²⁾ » ? Austérité aussi pour les jeunes donc, il ne faudrait pas les oublier. ★

(1) Céline Bellot et Martin Goyette, « Les paradoxes de l'autonomie » dans Martin Goyette, Annie Pontbriand et Céline Bellot (dir.), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté. Concepts, figures et pratiques*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2011, p. 309-316.

(2) Secrétariat à la jeunesse, *Ensemble pour les générations futures*, Gouvernement du Québec, 2015. Disponible en ligne : <<http://www.jeunes.gouv.qc.ca/>>.

* Travailleuse communautaire jeunesse.

Prendre... le temps d'une soupe

Depuis sa première intervention *La banque à bas* en 1997, l'ATSA crée tous les ans un événement artistique et solidaire qui sensibilise le grand public à la réalité des gens de la rue. Intitulé *État d'urgence* entre 1998 et 2010, puis *Fin novembre* de 2011 à 2013, il s'agit cette année de la 18^e édition de cet effort créatif et citoyen unique avec les personnes de la rue. L'événement a lieu du 15 au 18 octobre prochains à la place Émilie-Gamelin à Montréal.

ATSA

Cette édition 2015 verra le jour sous le signe de la rencontre. C'est d'abord celle d'un partenariat avec La Nuit des sans-abri de Montréal. Depuis 1989, celle-ci a lieu à travers le Québec sous la forme d'une vigile de nuit; elle invite ainsi les gens à rencontrer la rue. Notre collaboration était écrite dans le ciel! Plusieurs centres communautaires seront au rendez-vous, avec les personnes itinérantes ou à risque de l'être, afin d'informer le public des services offerts et des implications possibles tout au long de l'année.

On retrouvera également au cœur de l'événement de cette année la nouvelle intervention artistique intitulée *Prendre... le temps d'une soupe*. Un promontoire délimitera l'espace, des chaises y seront jumelées deux par deux. Chaque paire, composée de deux chaises identiques, nous rappellera nos points communs et le ton unificateur de la rencontre. Cependant, toutes les paires seront différentes, illustrant un spectre de personnalités qui donne sa place à la mixité sociale, à la multiplicité des opinions et aux possibilités infinies des rencontres. La terrasse devient espace scénique; la rencontre intime s'élève dans une dimension extraordinaire et collective.

Le public est invité à y prendre place. Il sera accueilli et pris en charge par des « maîtres d'hôtel », qui installeront chaque convive devant une inconnue. La rencontre correspond alors au temps de déguster sa soupe, offerte par un restaurateur ou un organisme local. La conversation appartiendra complètement à nos duos éphémères. En quittant l'installation, une photographe offrira au couple improbable de croquer leur portrait afin de le jumeler à la courte phrase emblématique, poétique ou factuelle qu'ils et elles auront concoctée pour sceller et archiver leur rencontre. Les archives ainsi créées seront projetées sur un écran adjacent et pourront, si le cœur leur en dit, alimenter de poésie et de rencontres réelles une twittérature sous le mot-clic #LeTempsduneSoupe.

Faire société

En transformant le fait de prendre une soupe en un moment d'échange privilégié et esthétisé, l'expérience ouvre le terrain de la rencontre humaine et sociale sur un pied d'égalité. Elle redonne l'occasion du contact courageux avec l'autre, dans un monde où nous nous rencontrons souvent virtuellement. Elle nous permet de discuter de sujets importants en dehors de notre cercle habituel de rencontre, de créer des liens dans la communauté.

En plus du grand public, plusieurs personnalités viendront donner l'exemple d'un temps partagé et chaleureux et nous dire que c'est l'accumulation de ces partages qui fait une société solidaire, empathique et qui sait briser l'exclusion.

Derrière cette installation que nous aimerions tourner dans le plus de villes possible dans le monde, c'est l'incitation à rester curieux et ouvert à l'autre que nous trouvons d'une importance capitale. À la lumière des flux presque sans précédent de réfugiés que l'on observe sur la planète, cette installation nous questionne directement sur notre capacité à rencontrer l'autre et à continuellement être confronté à nos préjugés, à nos peurs. Ce n'est pas compliqué, mais ce n'est pas si simple non plus, cela prend un certain courage. C'est probablement une portion de notre rôle d'artiste que de créer cet environnement de confiance et des référents qui nous aident à nous



unir. On veut briser le mur de l'indifférence et faire en sorte que dans le quartier, il y aura une nouvelle sensibilité à l'autre.

Notre édition 2015 propose aussi gratuitement une programmation artistique pluridisciplinaire – musique, arts actuels, expositions, théâtre de rue, performances, cirque, contes, films, piano public – faisant appel à des artistes établis et de la relève, ainsi que la mise en valeur des réalisations créatives des centres communautaires : ateliers de médiation, kiosques, conférences, etc. Cette programmation animera les lieux en permanence sur le thème de la rencontre, faisant interagir des publics qui d'habitude s'ignorent.

La qualité humaine, créative, la générosité et l'idéal qui se déploieront lors de ce moment d'exception sont au rendez-vous et aucun événement ne fait ce travail interdisciplinaire avec autant de persévérance et de rayonnement.

Rendez-vous est donc pris du 15 au 18 octobre sur la place Émilie-Gamelin à Montréal pour venir *Prendre le temps... d'une soupe* avec nous! Pour plus d'informations, consultez atsa.qc.ca. ★



Gérald McKenzie

CONTRE L'OFFENSIVE AUSTÉRITAIRE

Luttes syndicales et populaires

Comme cela semble être une tradition depuis la grève des enseignants de 1967, les « négociations » des conventions collectives dans le secteur public se dérouleront sous la menace d'une loi spéciale. Bien qu'anticonstitutionnel, selon un jugement récent de la Cour suprême du Canada, ce type de loi agit comme une épée de Damoclès sur les droits de grève et d'association, sans même avoir à être décrétée, par pure menace.

À cette entrave à la libre négociation s'ajoute la contrainte idéologique du discours sur l'équilibre budgétaire et la « nécessaire » austérité, qui sévit depuis la crise de 1982. Ce type de gouvernement austéritaire qui, au nom de choix supposément inéluctables, impose de manière autoritaire des diktats antidémocratiques ne représente pas seulement un affront contre les droits des employé·e·s de la fonction publique et du secteur parapublic, ou ceux des travailleuses et travailleurs des milieux communautaires et culturels. Il est également, sinon davantage, une menace constante et un amenuisement certain du caractère démocratique de notre société, dans la mesure où il permet à quelques ministres d'imposer de manière unilatérale des conditions de vie à l'ensemble de la population en lui retirant les moyens d'exercer le droit à l'opposition.

Leurs choix économiques consistent d'ailleurs à créer un affaiblissement de l'État dont ils se servent pour justifier de nouvelles compressions : détournement de l'impôt progressif vers des taxes régressives et des hausses de tarif ; refus ferme d'aller chercher des revenus supplémentaires auprès de celles et ceux qui possèdent davantage ; nouvelles baisses d'impôt.

L'urgence de lutter

Le présent dossier a été fait à chaud, au moment même où des luttes sociales et syndicales sont sérieusement engagées, à la suite de celles

menées au printemps dernier. Avec l'ajout des employé·e·s de la fonction publique québécoise, auquel le·s le gouvernement demande des reculs majeurs dans tous les aspects de leur travail, le mouvement d'opposition contre notre gouvernement ne peut prendre que de l'ampleur. L'enjeu est vital pour l'ensemble de la population du Québec : il s'agit ni plus ni moins que de la survie de notre État social. Depuis qu'il a repris le pouvoir en 2013, le gouvernement libéral a entrepris le plus important démantèlement des services publics et des programmes sociaux que nous ayons connu. Le laissera-t-on poursuivre son entreprise mortifère ?

Cette bataille a lieu partout dans le monde où les plans d'austérité ne parviennent qu'à accentuer le mal qu'ils prétendent combattre. Elle touche les couches les plus diverses de la population, y compris les artistes et les travailleuses·euses de la culture qui voient plus que jamais leurs revenus rétrécir grandement et leurs organisations se fragiliser.

On le sait, d'importantes luttes ont eu lieu ou se déroulent encore, comme celle des étudiants à l'UQAM en particulier, sans oublier les blocages, les perturbations de toutes sortes et les chaînes humaines autour des écoles, manifestation spontanée devant les coupes inacceptables dans notre système d'éducation publique. À l'automne, le fer de lance de la bataille sera syndical : tant dans la santé que dans l'éducation, entre autres, les travailleurs et les travailleuses devront défendre non seulement leurs conditions de travail, mais leur capacité d'offrir de bons services à la population.

Nous avons tenu, dans ce dossier, à dresser un bilan des luttes à un moment charnière, à transmettre des analyses qui, nous l'espérons, offriront leur modeste contribution pour préparer les combats à venir. Et cela, en sachant qu'une brûlante actualité viendra sans doute transformer les choses, jusqu'à ce moment attendu où, comme le disait Hubert Aquin, le mouvement sera tel que « *les phrases s'écriront d'elles-mêmes* ». ★

Dossier coordonné par RICARDO PEÑAFIEL et CLAUDE VAILLANCOURT

Négociier en période d'austérité

FRANÇOIS L'ÉCUYER *

Au moment d'écrire ces lignes, les syndicats du Front commun, formé de la CSN, de la FTQ et du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP, qui regroupe la CSQ, le SFPQ et l'APTS) amorçaient leur 3^e semaine de consultations en vue d'obtenir des mandats de grève tournante de 6 jours. Déjà, le message envoyé au gouvernement libéral est clair : des assemblées bondées, des mandats envoyés à plus de 80 % dans la majorité des cas. Un bras de fer est annoncé entre les salarié·e·s du secteur public et le gouvernement Couillard.

Lundi 15 décembre 2014 : alors que les négociateurs·trices du Front commun reçoivent les offres du Conseil du trésor, Francine Lévesque de la CSN, Daniel Boyer de la FTQ et Louise Chabot de la CSQ sont réunis et préparent leur réaction. Au vu des demandes patronales, un gel salarial de deux ans, des augmentations faméliques offertes pour la suite et des demandes pour charcuter les bénéfices du régime de retraite des employé·e·s de l'État, tous et toutes s'entendent : ces offres sont « *insultantes, méprisantes et arrogantes* ».

Le gouvernement qui n'aime pas les femmes

Depuis sa création en mai l'an dernier, le Front commun a affirmé la nécessité de mettre un terme au retard de la rémunération globale (salaire, régime de retraite et autres avantages sociaux) des employé·e·s de l'État par rapport aux autres salarié·e·s québécois·es, retard qui s'est cristallisé autour de 8 % ces dernières années, tel que le constate l'Institut de la statistique du Québec. Les offres salariales du gouvernement vont dans le sens opposé : en proposant un maigre 3 % de hausse sur 5 ans, le retard salarial des travailleurs et des travailleuses du secteur public atteindrait plus de 15 % en 2020. Alors que ces employé·e·s se sont appauvri·e·s de 10 % depuis 25 ans, ils perdraient à nouveau 7 % de leur pouvoir d'achat au cours des 5 prochaines années. Quand on ajoute le fait que plus de 75 % des emplois du secteur public sont occupés par des femmes, on est en droit de remettre en question cette discrimination salariale basée sur le sexe.

Sur toutes les tribunes, le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, répète que « chacun doit faire sa part » en vue du rapide retour à l'équilibre budgétaire. Mais alors qu'en moyenne, les Québécois recevront des augmentations salariales annuelles variant entre 2 et 2,5 % au cours des prochaines années, les employé·e·s du secteur public verraient leur salaire stagner ? Il s'agit là d'une forme d'impôt déguisé, applicable aux seuls



Fotoimage

salarié·e·s de l'État, clament plusieurs d'entre eux. Et ceux-ci, faut-il préciser, font déjà leur part, étant victimes comme chaque citoyen·ne·s des coupes de services et des hausses de tarifs – en plus de voir leur charge de travail s'alourdir au gré des abolitions de poste et des compressions budgétaires en santé et en éducation.

Ce n'est pas tout. Le gouvernement libéral ne veut pas seulement appauvrir ses salarié·e·s dès maintenant, mais également jusqu'à la fin de leurs jours. Trois demandes déposées par le Conseil du trésor auraient inévitablement pour effet de diminuer les rentes du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). D'abord en prolongeant de 5 à 8 ans la période de calcul du salaire moyen (quoique, affirment les plus cyniques, cette mesure n'aurait pas tant d'impact lorsqu'on propose un gel salarial...), en faisant passer de 60 à 62 ans l'âge de la retraite sans pénalité actuarielle, et en augmentant celle-ci de 4 à 7,2 % par année d'anticipation. Ainsi, les rentes pourraient être amputées jusqu'à 40 %.

Surfant sur la vague anti-régime de retraite provoquée par le projet de loi 3 dans le monde municipal, le ministre Coiteux affirme avoir à cœur la pérennité du RREGOP. Pourtant, la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) démontrait, lors de sa dernière mise à jour actuarielle en avril dernier, que le RREGOP était capitalisé à 98,4 % – soit pleinement en mesure de s'acquitter de ses obligations actuelles et futures. L'objectif à peine avoué est de soutirer 200 millions de dollars annuellement des poches des retraité·e·s de l'État.

Biais idéologique

En déposant ses demandes le 30 octobre 2014, le Front commun avait indiqué au Conseil du trésor vouloir améliorer l'organisation du travail et la qualité de vie au travail, notamment en s'attaquant à la précarité d'emploi (qui touche 35 % des salarié·e·s de l'État), en diminuant le recours au secteur privé, en protégeant l'autonomie professionnelle des employé·e·s et en bonifiant les

mesures de conciliation famille-travail-études. Autant de façons d'améliorer l'efficacité des réseaux publics, d'augmenter la capacité d'attraction et de rétention du personnel dans une période où les pénuries de main-d'œuvre se font de plus en plus criantes, et de réaliser des économies d'échelle, notamment en diminuant le recours à la sous-traitance.

Non seulement le Conseil du trésor n'a-t-il toujours pas répondu à l'une ou l'autre de ces demandes, mais il voudrait, entre autres, faire sauter des conventions collectives les lettres d'entente négociées, posant des balises au recours à la sous-traitance. Alors que les scandales informatiques ou au ministère des Transports se multiplient, alors que les dépassements de coûts tournent au ridicule dans la construction des centres hospitaliers universitaires, le gouvernement libéral ignore les pistes d'économie soumise par le Front commun et voudrait ouvrir encore plus grandes les portes du secteur public au privé.

Sempiternelles restructurations

Il faut noter que les négociations actuelles se déroulent avec, en arrière-scène, la plus grande restructuration du réseau de la santé et des services sociaux, secteur où travaille environ la moitié des 540 000 employé·e·s de l'État. En allant de l'avant avec le projet de loi 10 du ministre Gaétan Barrette, le gouvernement libéral a imposé la fusion de nombreux établissements. Ainsi, le gouvernement voudrait privilégier la « disponibilité », la « mobilité » et la « flexibilité » de la main-d'œuvre afin de faciliter la mise en place de méga-structures s'étendant sur de vastes

territoires. Le gouvernement voudrait, entre autres, revoir la règle du rayon de 50 km en cas de réaffectation ou lors de mises en disponibilité. Un ou une salariée de Montréal devrait accepter une affectation aux Îles-de-la-Madeleine, sans quoi elle perdrait son lien d'emploi, a-t-on entendu de la part d'un porte-parole patronal à une table sectorielle de négociation.

Tant dans les réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux que dans la fonction publique, le gouvernement souhaiterait s'attaquer à la sécurité d'emploi, avoir plus de souplesse pour confecturer les horaires de travail (en privilégiant les horaires atypiques ou, pourquoi pas, sur « plus de 5 jours par semaine ») et assouplir les règles en matière de mise à pied. Bref, le gouvernement voudrait que ses employé·e·s se déplacent où il veut, quand il veut et comme il veut, tels des pions interchangeableables, et ce, au gré des ministres et de leurs sempiternels projets de restructuration. Pour ce faire, le gouvernement Couillard s'attaque à des pans entiers des conventions collectives du secteur public, chèrement gagnés au cours de précédentes rondes de négociation.

Vers la grève

Pas étonnant, dans ce contexte, que le Front commun ait appelé l'ensemble de ses syndicats à se doter de mandats de grève : six journées tournantes à être déclenchées dès l'automne, si nécessaire.

Mais avant de recourir à la grève, le Front commun voudra avoir démontré qu'il a utilisé tous les moyens nécessaires pour débloquer les tables de négociation. Depuis la fin de l'été, l'ensemble des établissements des réseaux de la santé et des

services sociaux, de l'éducation et des organismes gouvernementaux sont frappés par des moyens de perturbation : boycottage d'actes administratifs, occupations de bureaux de direction, application stricte des horaires de travail; le mot d'ordre est d'enrayer les administrations.

Le 3 octobre, c'est par milliers que les salarié·e·s du secteur public descendent dans les rues de Montréal, à l'occasion d'une manifestation nationale du Front commun. Tout au long du mois d'octobre, les syndicats du secteur public mèneront des actions de perturbation socio-économiques dans l'ensemble des régions du Québec. La grève pourrait être déclenchée par la suite, soit dès la fin du mois d'octobre.

Dans une récente entrevue, l'animateur Alain Gravel affirmait que le déclenchement d'une grève dans le secteur public ne ferait que précipiter le recours à une loi spéciale. Raisonner de cette façon revient à accepter qu'une telle mesure d'exception fasse partie de l'ordre normal des choses, rétorquent les syndicalistes. D'autant plus que la Cour suprême a reconnu pour la première fois, dans un jugement rendu en février dernier, la constitutionnalité du droit de grève au Canada.

Le Front commun parviendra-t-il à faire fléchir le gouvernement Couillard ? Ce dernier s'entêtera-t-il à vouloir réduire la taille de l'État et à considérer les services publics comme une simple colonne de chiffres dont il faut réduire les montants le plus possible ? Les syndicats auront-ils un appui significatif de la population, sensibilisée à la détérioration de services publics ? Nous le saurons au cours des prochaines semaines... ★

* Conseiller syndical à la CSN.

Contre une loi spéciale ?

En janvier 2015, la Cour suprême du Canada rendait une décision cruciale pour les travailleuses et travailleurs. Pour la première fois dans l'histoire canadienne, le droit de grève est consacré et protégé par la Constitution. La décision concernait une loi de la Saskatchewan sur les services essentiels, soit les services maintenus en cas de grève dans certains services et secteurs publics et parapublics.

Une loi spéciale imposant le retour au travail serait-elle alors constitutionnelle ? Quelle incidence cette décision aura-t-elle sur les grèves au Québec cet automne ?

Si l'on observe la jurisprudence en matière des services essentiels, on constate qu'en pratique, il existe un élargissement de cette notion. En effet, un exemple parmi tant d'autres, les établissements privés de soins de longue durée appliquent à eux-mêmes des dispositions du *Code du travail*, qui normalement ne leur sont pas applicables. Dans une telle situation, on serait porté à croire qu'une atteinte au caractère constitutionnel du droit de grève serait loin d'être impossible. Mais ces dernières semaines, plusieurs plaintes motivées par la décision de 2015, c'est-à-dire que les services essentiels portent une atteinte injustifiée au droit de grève, ont été déposées devant la Commission des relations du travail, par la FIQ et la CSN; et ce n'est qu'un début.

En matière de loi spéciale, il est permis de douter fortement de la constitutionnalité d'une telle disposition dans la mesure où le droit de

grève possède aujourd'hui une garantie constitutionnelle. La seule façon de légitimer une loi spéciale de retour au travail serait de prouver qu'elle est justifiée au titre de la Charte canadienne des droits et libertés : est-il raisonnable et digne d'une société libre et démocratique de voir son rapport de force, résidant dans l'exercice du droit de grève, réduit à néant par l'adoption d'une telle loi ? Cette question devient d'autant plus pertinente depuis que l'on constate le recours récurrent à ce type de législation. Cela mène à une autre question plus générale : le droit du travail est-il encore adéquat aux réalités contemporaines du monde du travail ?

Les dispositions limitant l'exercice du droit de grève font l'objet de plainte de la part des syndicats; ceux-ci l'ont déjà fait à l'appui des commentaires du Comité de la liberté syndicale de l'Organisation internationale du travail, qui considère que le droit de grève n'est pas suffisamment respecté, depuis plusieurs années.

Contrecarrer une loi spéciale sera un travail de longue haleine, soit de plusieurs années. Par ailleurs, défier ce type de loi coûterait cher – emprisonnements et amendes – tant aux syndicats qu'aux grévistes... encore une façon de miner un rapport de force pourtant vital pour l'avenir des travailleurs et des travailleuses.

LÉA FONTAINE

À quand la loi matraque ?

MARTIN PETITCLERC
MARTIN ROBERT *

Il y a 50 ans, l'Assemblée nationale accordait le droit de grève aux travailleuses et travailleurs du secteur public. « *Cinquante années de perturbations sociales et de prises des citoyens pour otages, à chaque ronde de négociation* », résumait le chroniqueur de droite fatigué Jean-Jacques Samson dans un texte récent du *Journal de Montréal*.

Plutôt 50 années de répression d'un droit reconnu démocratiquement par l'Assemblée nationale. En effet, depuis 1965, 39 lois spéciales ont été adoptées au Québec, dont seulement 8 pour mettre fin à des grèves déclenchées illégalement. Chacune de ces lois ordonnait le retour au travail par des dispositions pénales d'une très grande sévérité. Si ces lois n'ont pas épargné le secteur privé, elles ont visé principalement les travailleuses et travailleurs du secteur public.

Comment en sommes-nous arrivés là ? Rappelons d'abord que la grève n'était pas illégale dans les services publics avant la Deuxième Guerre mondiale. C'est en 1944 qu'on balise le droit à la syndicalisation pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs en interdisant la grève dans les services publics en échange d'un mécanisme d'arbitrage des conflits. Mais l'arbitraire remplace l'arbitrage, ce qui déclenche plusieurs grèves illégales, dont celle des infirmières de l'Hôpital Sainte-Justine en 1963.

Dans ce contexte, l'Assemblée nationale en vient à reconnaître, un an après l'adoption du nouveau Code du travail en 1964, le droit de grève aux travailleuses et travailleurs du secteur public. Ainsi, l'Assemblée nationale, tout en encadrant strictement le droit de grève dans les secteurs publics et privés, reconnaît l'exercice de celui-ci comme une pratique légitime de contestation nécessaire à la vitalité d'une société démocratique. D'ailleurs, en plus de lutter pour de meilleures conditions de travail, le mouvement syndical a depuis constamment milité pour un élargissement des droits sociaux et un meilleur investissement dans les services publics.

La grève générale du front commun de 1972 reste marquée dans la mémoire syndicale au Québec. Après une dizaine de jours de grève, le gouvernement libéral fait adopter la loi 19, une loi matraque menaçant les syndicats d'amendes pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers de dollars par jour de grève. La loi atteint son but, suscitant de graves tensions à l'intérieur du mouvement syndical et mettant un terme à la grève. Cependant, l'emprisonnement des diri-

geants et de plusieurs dizaines de représentants des centrales syndicales, accusés de ne pas avoir respecté les injonctions des tribunaux, engendre une vague de grèves illégales de solidarité qui secouent le Québec pendant plus d'une semaine.

L'exceptionnalisme... permanent

Mais c'est plus précisément au début des années 1980, alors que se diffuse le projet néolibéral, que la loi spéciale devient l'instrument privilégié pour réprimer le mouvement syndical au Québec. La loi 111, adoptée en 1983, la loi matraque la plus répressive de l'histoire québécoise, est emblématique de ce tournant. Elle vise à mettre fin à une grève illégale d'environ trois semaines des enseignant·e·s. Ces derniers contestent alors la politique néolibérale du gouvernement péquiste qui vient de décréter les conditions de travail de ses 300 000 employé·e·s, d'imposer d'importantes compressions salariales, de suspendre le droit de grève pour trois ans, de modifier les régimes de retraite, de renforcer considérablement les normes de services essentiels, etc.

« Mais c'est plus précisément au début des années 1980, alors que se diffuse le projet néolibéral, que la loi spéciale devient l'instrument privilégié pour réprimer le mouvement syndical au Québec. »

Certaines dispositions pénales de la loi 111, comme les amendes pour chaque jour de grève et la suspension du prélèvement de la cotisation syndicale, existaient déjà dans des lois antérieures. Mais elle ajoute de nouvelles sanctions extraordinaires qui visent les individus : double perte de salaire et perte d'années d'ancienneté pour chaque jour de grève. Au Conseil des ministres péquistes, l'objectif de ces nouvelles mesures est clairement formulé : il faut s'en

prendre individuellement aux membres afin de les forcer à se désolidariser du mouvement de grève.

Une telle loi matraque n'a aucun équivalent ailleurs au Canada. Or, le gouvernement libéral, élu en 1986, s'en inspire fortement pour faire adopter la loi 160 sur les services essentiels dans le réseau de la santé, une loi spéciale toujours en vigueur aujourd'hui. Cette loi exemplifie bien « l'exceptionnalisme permanent » qui règne – peu importe le gouvernement au pouvoir – en matière de droit de grève au Québec. Elle est appliquée en 1989 et en 1999 lors de grèves d'employé·e·s d'hôpitaux et d'infirmières. Néanmoins, la sanction des pertes d'ancienneté, d'une cruelle sévérité, se heurte à d'importantes résistances dans le réseau de la santé après la grève de 1989. Si bien que le gouvernement libéral doit l'annuler en 1991. Par la suite, les gouvernements successifs menaceront régulièrement d'y avoir recours, mais n'oseront plus l'appliquer.

Ce recul gouvernemental montre qu'une résistance aux lois spéciales, malgré leur grande sévérité, est possible. Outre cette lutte contre les peines d'ancienneté, les syndicats qui ont désobéi à une loi matraque, comme la fédération des infirmières (FIQ) et celle des affaires sociales (FSSS-CSN), ont réussi à s'organiser pour contrer en bonne partie les effets des lourdes amendes individuelles et de la suspension du prélèvement obligatoire de la cotisation syndicale. L'histoire montre qu'on peut survivre, malgré les énormes défis qu'elle pose, à l'application de la loi spéciale.

Alors que les négociations entre le mouvement syndical et le gouvernement libéral « austéritaire » n'ont pas encore débuté, on se demande déjà : à quand la loi matraque ? Dans cette perspective, un retour sur la loi 142 (voir encadré) adoptée en 2005 pour mettre fin aux moyens de pression et imposer de nouvelles conventions collectives dans le secteur public peut être instructif pour le mouvement syndical.★

* Les auteurs sont respectivement membre et assistant de recherche au Centre d'histoire des régulations sociales, UQAM.



Photo : Rogerio Barbosa/AFP

« ... une résistance aux lois spéciales, malgré leur grande sévérité, est possible. » Ci-dessus, manifestation citoyenne contre la loi spéciale pendant la grève étudiante de 2012.

« La loi 142 : je m'en souviendrai »

En 2003, après deux décennies d'une politique agressive de répression du mouvement syndical et de réduction des dépenses publiques, le mouvement syndical se regroupe au sein d'un (fragile) front commun pour négocier un rattrapage salarial et un réinvestissement dans les services publics. Durant 18 mois, celui-ci tente de négocier avec le gouvernement de Jean Charest qui refuse de remettre en question son « cadre budgétaire » qui prévoit des baisses d'impôt massives.

Devant ce refus de négocier, le mouvement syndical déclenche trois vagues de grèves locales d'une journée en respectant scrupuleusement le Code du travail et les quelque 700 ordonnances du Conseil des services essentiels. Il espère, par cette grève très prudente, éviter l'adoption d'une énième loi matraque. Même le très pointilleux Conseil des services essentiels affirme alors que tout se déroule bien sur les lieux de travail, y compris dans le réseau de la santé où la grève se limite souvent, pour les employé·e·s concernés, à quelques dizaines de minutes de piquetage par jour, effectué à tour de rôle.

Et pourtant... le 15 décembre 2005, par une manœuvre politique inusitée, le gouvernement libéral ajourne la session parlementaire en cours et convoque l'Assemblée nationale en séance extraordinaire pour faire adopter le projet de loi 142. En plus de suspendre le droit de grève et

d'imposer toutes les sanctions prévues dans la loi 160 (à l'exception des pertes d'ancienneté), cette loi décrète les conditions de travail d'une bonne partie des 500 000 salarié·e·s du secteur public jusqu'en 2010, dont un gel salarial pour les deux premières années.

Surpris par la loi et mal préparé pour la contester, le mouvement syndical n'arrive pas à mobiliser ses membres. L'opposition à la loi spéciale n'ira pas au-delà des déclarations-chocs et de la contestation judiciaire. Malgré les preuves évidentes de la mauvaise foi du gouvernement, cette contestation sera rejetée par la Cour supérieure en 2013...

Pour le gouvernement Charest, les demandes syndicales de 3,25 milliards de dollars auraient mis en péril les finances publiques. Philippe Couillard, ministre de la Santé en 2005, déclare alors que l'adoption de la loi spéciale signifie que le gouvernement libéral a « fait le choix des services auxquels le public a droit ». Quelques mois plus tard, le gouvernement libéral accordait une augmentation de salaire de près de 2 milliards de dollars aux 10 000 médecins spécialistes, défendus vigoureusement par leur fédération dirigée... par Gaétan Barrette.

M.P. et M.R.

À nous l'UQAM !

À NOUS L'ÉDUCATION, À NOUS « TOUTE »

Propos recueillis par
RICARDO PEÑAFIEL

Entretien avec Marie Blais, présidente du SCCUQ (Syndicat des chargé·e·s de cours de l'UQAM) et Michèle Nevert, présidente du SPUQ (Syndicat des professeur·e·s de l'Université du Québec à Montréal).

Les négociations des conventions collectives des professeur·e·s et des chargé·e·s de cours de l'UQAM se déroulent dans le contexte des négociations de l'ensemble de la fonction publique et d'une grande partie du secteur parapublic. *À bâbord !* a rencontré les présidentes du SPUQ et du SCCUQ pour connaître les spécificités de leurs luttes respectives ainsi que les articulations de celles-ci entre elles, avec les étudiant·e·s, avec d'autres enjeux relatifs au secteur universitaire, à l'éducation et aux réformes des services publics en général ainsi qu'au Front commun et à la résistance de la société québécoise organisée contre l'offensive austéritaire. Les lignes qui suivent rapportent les faits saillants d'une vive et cordiale discussion qui a eu lieu dans les locaux du SCCUQ par un chaud après-midi de l'automne du même acabit.

Pour une cogestion de l'université par tous ses participant·e·s

À bâbord ! : Avant d'aborder les enjeux plus généraux, pourriez-vous nous parler sommairement des enjeux spécifiques à vos syndicats ?

Marie Blais : À notre table de négociation, nous portons particulièrement des questions relatives aux conditions d'apprentissage, à l'accès auxiliaires d'enseignement, à la taille des groupes, à la stabilisation de l'emploi (c'est-à-dire à l'atténuation de la précarité) et à la présence des chargé·e·s de cours dans les comités de programme. Et, bien entendu, il y a la question salariale puisque nous, les chargé·e·s de cours de l'UQAM, sommes parmi les moins bien payés au Québec.

Michèle Nevert : Du côté du syndicat des professeur·e·s, nous avons également comme priorité la question du rattrapage salarial (puisque nous aussi sommes les moins bien payés au Québec) et des conditions de travail que nous devons absolument améliorer. Ce qui implique soutenir la recherche et la création de chaque professeur·e ; diminuer le nombre d'étudiant·e·s dans les cours ; augmenter le partage des tâches – autrement dit, augmenter le corps professoral. Il faut dorénavant prendre en compte ce qui n'a jamais été tenu en considération jusqu'à présent, soit le rapport entre vie professionnelle et vie privée. Parce qu'il y a à l'UQAM, comme dans les autres universités d'ailleurs, une augmentation des taux de dépression, de *burn-out*, d'épuisement professionnel. Finalement, nous avons une troisième priorité fondamentale dans nos négociations : c'est la réaffirmation et la consolidation du fonctionnement en cogestion de l'université, parce que actuellement il y a un dérapage systématique, un contournement des instances dites « collégiales ».

Nous, nous parlions de cogestion au départ... Il faut rappeler que

l'UQAM a été fondée par de jeunes profs qui créent très vite leur syndicat et signent une convention collective dans laquelle ils inscrivent non seulement leurs conditions de travail, mais également le principe de cogestion entre profs, étudiant·e·s et administration dans le fonctionnement de l'université. Depuis ce temps, dans toutes les négociations des conventions collectives, la direction a cherché à nous faire reculer sur ce principe. Aujourd'hui, elle dit : « Nous avons le droit de gérance, nous sommes la direction, c'est à nous de diriger. » Elle revendique ainsi un pouvoir de gérance absolu accru ; elle voudrait décider seule du fonctionnement de cette université, sans avoir à consulter les professeur·e·s et la communauté. Le projet patronal retire de la convention collective du SPUQ les dispositions concernant la composition et les pouvoirs de la plus haute instance décisionnelle académique : la Commission des études. Celle-ci traite toutes les questions relatives à l'enseignement et à la recherche ; il importe de souligner que les membres de la direction sont actuellement minoritaires par rapport aux représentant·e·s de la communauté universitaire. On essaie ainsi d'enlever aux professeur·e·s la capacité d'intervenir et de s'opposer à des décisions académiques qu'ils et elles pourraient juger erronées.

Marie Blais : Mais il faudrait une plus grande collégialité : que l'on donne davantage voix au chapitre aux chargé·e·s de cours, notamment dans les comités de programmes. Au sein de l'UQAM, on doit donner plus de place à la communauté : les profs, les chargé·e·s de cours, les étudiant·e·s et, pourquoi pas, les employé·e·s de soutien.

La (mauvaise) gouvernance, un enjeu pour les services publics

Marie Blais : Au-delà de quelques points de divergence entre nous, on se rejoint sur la plupart des enjeux relatifs à un réinvestissement dans le financement des universités, aux conditions d'enseignement, au nombre d'étudiant·e·s par classe et même sur la question de la gouvernance qui est une question qui ne touche pas uniquement l'UQAM. Alors qu'ici le Conseil d'administration veut contourner la Commission des études et que la direction cherche à imposer à l'UQAM un modèle de gouvernance similaire à celui des universités privées, ailleurs on retrouve des enjeux tout à fait semblables ; comme aux autres tables de négociation des professeur·e·s de cégeps et du réseau de la santé où toutes ces questions de contrôle, de reddition de comptes, de formation, de standardisation, de performance sont débattues en ce moment. À l'automne, les questions de gouvernance seront aussi à l'ordre du jour avec le projet de loi prônant la fin de la structure élue des commissions scolaires et leur remplacement par un conseil d'administration d'une quinzaine de membres composés notamment d'élus municipaux.

Michèle Nevert : C'est la « cadrification » de la fonction publique, et de tout en général. On crée des administrateurs, des cadres, des contrôles...



Source : montrealcampus.ca

Marie Blais : Au nom de la transparence et de la participation de la société dans les conseils d'administration, on « privatise de l'intérieur » le secteur public en imposant des objectifs et des formes d'organisation calquées sur le privé, en nommant des personnes issues du milieu des affaires dans les conseils d'administration et en orchestrant une reddition de comptes établie en fonction d'une certaine conception de la performance qui n'a rien à voir avec l'université ni avec les services publics.

L'idéologie de l'austérité au service de la partie patronale

Michèle Nevert : Le problème c'est que nous devons mener ces luttes dans le contexte d'un discours sur l'austérité. L'administration n'arrête pas de dire que l'université n'a pas d'argent : « Elle ne peut donc rien vous donner. » Pourtant, des membres, professeur·e·s en sciences comptables, de finance, actuariat ont fait la démonstration, avec les documents du Conseil d'administration, qu'il y avait des surplus tous les ans dans le budget académique, mais qu'ils le transféraient dans des fonds d'immobilisation.

Marie Blais : On a noirci la situation financière du Québec, comme on noircit volontairement la situation de l'UQAM, dans le but d'imposer de nouvelles conditions de travail et de nouvelles formes de fonctionnement.

Michèle Nevert : Le recteur nous a envoyé un long message à la rentrée pour dire qu'il n'était pas parvenu à couper 6 millions de dollars sur 20 M\$ de manque à gagner. À ça, il ajoute une coupe supplémentaire qui viendra du gouvernement qui « pourrait » être de 7,2 M\$ (dont le montant, donc, n'est pas certain !). De plus, il ajoute la menace d'une diminution de la population étudiante qui « pourrait » entraîner un autre manque à gagner de 5 M\$. Or, il ne s'agit que de suppositions, basées sur des chiffres qui ne sont pas rendus publics et qui sont certainement exagérés dans le but de ne rien céder aux tables de négociation.

C'est la même chose en ce qui concerne le discours gouvernemental sur l'austérité et les compressions. Un collègue du Département des sciences économiques me faisait remarquer que le déficit budgétaire provincial ne représente que 0,3 % du PIB du Québec, c'est-à-dire très peu. Alors

l'objectif de l'austérité n'est pas tant l'équilibre budgétaire que le démantèlement de l'État, tout simplement.

Marie Blais : Démantèlement mais aussi reconstruction, reconfiguration des rapports de force. Réduire le rôle de l'État pour mieux le transformer, l'organiser différemment.

Michèle Nevert : Le problème est, d'abord, à Québec. Lorsqu'on dénonce les compressions et l'austérité, c'est évident que ce n'est pas un problème strictement de l'UQAM. Ce qu'on reproche au recteur, c'est d'adhérer à ce discours [de l'austérité] et de l'appliquer ici, plutôt que de défendre les intérêts communs de l'UQAM et de l'enseignement universitaire. Ce qui nous oblige à nous battre sur deux fronts en même temps.

Front commun et luttes citoyennes

Marie Blais : Ce n'est pas simple de poser la question du financement des universités en même temps que la négociation des conventions collectives. On a à faire un travail local, pour sensibiliser sur le fait qu'il y a de l'argent qui est mal géré par l'administration de l'UQAM et, en même temps, se battre pour un réinvestissement en éducation. Car le problème n'est pas seulement au niveau universitaire, mais dans l'ensemble du système d'éducation. Les coupes et la réorganisation des pouvoirs scolaires sont en train de détruire l'éducation au Québec et, en tant que citoyenne autant que comme syndicat, notre devoir est de défendre le droit à l'éducation pour tous. Le défi, c'est de ne pas se disperser. De ne pas négliger le front des négociations au nom d'un travail plus national, mais plutôt de parvenir à les articuler pour qu'ils se nourrissent mutuellement.

D'où la nécessité de travailler avec d'autres syndicats, avec le Front commun, avec les étudiant·e·s, avec des coalitions contre l'austérité, avec des mouvements citoyens comme « Je protège mon école publique »... Ce qui est encourageant, c'est que actuellement ces enjeux-là sont posés directement par la société civile. Si ce n'était que nous, les syndicats, on se ferait accuser de corporatisme. Mais, actuellement, la lutte devient populaire.★

L'austérité comme tendance internationale

CLAUDE VAILLANCOURT

L'austérité est devenue le principal outil du prêt-à-penser économique. Devant tout problème relié à la dette publique, ou au budget de façon plus générale, il n'existe plus qu'une seule solution : les compressions. Qu'elles donnent ou non des résultats n'a pas vraiment d'importance : « Je coupe, donc je suis », semblent dire les gouvernements dans un nombre élevé de pays.



Source : quebec.huffingtonpost.ca

Les mesures adoptées sont les mêmes, qu'elles proviennent d'un pays industrialisé ou en développement. Par exemple, en 2012, 98 pays ont réduit la masse salariale, principalement dans les services publics ; 86 pays ont entrepris une réforme des retraites ; 80 pays ont affaibli leur filet de protection sociale ; 94 pays ont haussé leurs taxes à la consommation. Au total, les mesures d'austérité budgétaires affectaient 119 pays et étaient en constante progression.

Ces chiffres proviennent d'une étude d'Isabel Ortiz et Matthew Cummins, « L'ère de l'austérité, un examen des dépenses publiques et des mesures d'ajustement dans 181 pays ». Les auteurs constatent entre autres que les contractions les plus marquées se trouvent dans les pays en développement. Dans tous les cas, ces mesures touchent directement les populations qui doivent payer, selon les auteurs, pour les dommages provoqués par la crise bancaire des années 2007-2008 : « *Bref, des millions de ménages continuent de supporter les coûts d'une "reprise" qui les a largement exclus.* »

Ces mesures ont pourtant montré à de multiples reprises à quel point elles demeurent inefficaces. Les plans d'ajustement structurel, équivalents de ce qu'on nomme aujourd'hui « mesures d'austérité », imposés aux pays du

Sud endettés pendant les années 1980-1990, ont créé de véritables catastrophes humanitaires en privant par exemple les populations de soins de santé et d'une éducation accessible. Dans *Quand l'austérité tue*, David Stuckler et Sanjay Bajaj⁽¹⁾ énumèrent les conséquences tragiques de ces mesures sur la santé : épidémies, alcoolisme et toxicomanie, suicides, etc. Rien de cela cependant ne s'inscrit dans les colonnes de chiffres des comptables, ce qui permet la tragique perpétuation de ces mesures.

Le refus de penser

Pourtant, nous n'en sommes pas à nos premières crises financières et à différentes époques, on a résolu les difficultés économiques de bien d'autres façons. Par une inflation pas toujours bien contrôlée, il est vrai, par des dévaluations de la monnaie. La relance économique a souvent été assurée par d'importants investissements publics, comme pendant les Trente Glorieuses. La croissance économique fait fondre la dette sans que l'on ait à la rembourser. Les États peuvent aussi hausser leurs revenus, par un impôt progressif, en taxant davantage les entreprises ou en imposant de nouveaux types de taxes, comme celle sur les

transactions financières. Aucune de ces mesures n'est parfaite et toutes demandent des sacrifices. Ce qui étonne aujourd'hui, c'est qu'elles sont rejetées sans le moindre débat.

Cela se vérifie dans les départements d'économie, où seule l'économie néoclassique est enseignée – celle qui mène à adopter des mesures d'austérité –, ainsi que le dénoncent, parmi plusieurs autres, Sylvie Morel et Laura Raim⁽²⁾. Le cas de la Grèce est aussi particulièrement tragique. Après cinq années de compressions qui ont plongé le pays dans la pauvreté et fait accroître la dette de 120 % du PIB à 175 %, et malgré un rapport du Fonds monétaire international démontrant que la Grèce ne pourra jamais payer sa dette, la solution imposée à ce pays pour venir à bout de ses difficultés est de lui imposer encore plus d'austérité.

L'élite contre les peuples

Pourquoi donc les gouvernements mettent-ils tant d'acharnement à appliquer un modèle qui ne marche pas pour leur population ? C'est qu'il fonctionne en vérité très bien pour les élites. Il permet à l'entreprise privée d'occuper une place toujours plus grande dans le très lucratif marché des services, qui se privatise

progressivement et inexorablement. Les monopoles d'État disparaissent peu à peu et les grands entrepreneurs peuvent acheter à bon marché des actifs gouvernementaux. Les États affaiblis, sous-financés, ne parviennent plus à réglementer et laissent les entreprises plus libres que jamais. Et les banquiers et courtiers lancent sur les marchés des produits financiers permettant de spéculer sur la dette des pays et d'amasser des fortunes.

L'austérité est si généralement appliquée, de gré ou de force, qu'il devient difficile de trouver d'autres modèles. Ortiz et Cummins donnent cependant comme exemples la Thaïlande,

l'Équateur et l'Islande. Le premier pays a haussé considérablement le salaire minimum et le prix du riz pour créer un « cycle vertueux » de croissance. Les Islandais ont refusé de renflouer leurs banques en crise et ont repoussé les pertes sur les détenteurs d'obligations plutôt que sur eux-mêmes. L'Équateur a cessé de payer une dette privée, qualifiée d'illégitime, qu'on avait transformée en dette publique. Le montant du service de la dette a alors diminué de façon drastique.

Aller à contre-courant reste cependant très difficile. Surtout quand un gouvernement comme le nôtre devient l'un des plus grands

zéloteurs au monde de ces mesures, comme l'a souligné l'économiste Pierre Fortin⁽³⁾. Il faut néanmoins se rappeler constamment que jamais ces mesures n'ont donné de résultats convaincants, dans quelque pays que ce soit, qu'elles ont en fait multiplié la misère et les drames. ★

(1) David Stuckler et Sanjay Bajaj, *Quand l'austérité tue*, Autrement, 2015.

(2) Dans Bernard Élie et Claude Vaillancourt, *L'économie toxique*, M Éditeur, 2015 et Laura Raim, « Police de la pensée économique à l'Université », *Le Monde diplomatique*, juillet 2015.

(3) Dans « Le Québec, un champion de l'austérité », *L'Actualité*, 11 février 2015.

POUR ÉTOUFFER L'ÉTAT SOCIAL QUÉBÉCOIS

La bataille de la fiscalité

Le démantèlement de l'État social québécois et les négociations dans le secteur public se font parallèlement à un important projet de transformation de notre fiscalité. Le lien entre ces deux réalités est fondamental : sans fiscalité redistributrice, il ne peut exister d'État fort et responsable. C'est donc en s'attaquant aux racines du financement public que les libéraux élaborent leur projet de transformation radicale de l'État québécois.

CLAUDE VAILLANCOURT

Le projet libéral se base sur deux principes incontournables. D'abord, l'État ne doit absolument pas aller chercher de nouveaux revenus ; la fiscalité est un « fardeau » dont il faut se débarrasser et qui étouffe tant les individus que les entreprises. Ensuite, l'impôt sur le revenu doit diminuer alors que les taxes à la consommation doivent être haussées. Dans les deux cas, un message populiste jouant sur l'impopularité toute naturelle de l'impôt permet de rendre ces mesures attrayantes pour la population.

« La pire des taxes qu'il peut y avoir, c'est l'impôt sur le revenu », a dit le ministre des Finances, Carlos Leitão, le 15 juin dernier. Il n'a pas complètement tort : pour les individus les plus aisés, pour les banquiers comme lui, ce type d'impôt, associé à des mesures de progressivité, est celui qui leur coûte le plus cher. Le jupon de notre ministre des Finances a donc considérablement dépassé : c'est l'intérêt de sa classe sociale qu'il défend et non celui de l'ensemble des Québécoises et Québécois. Cette obsession des baisses d'impôt se retrouve tout autant dans les discours de Philippe Couillard que dans ceux du président du Conseil du Trésor Martin Coiteux.

L'ensemble du mouvement social a dénoncé à de nombreuses reprises à quel point les taxes à la consommation sont quant à elles régressives :



Source : quebec.huffingtonpost.ca

elles occupent une portion élevée du budget des plus pauvres alors que les riches les paient sans difficulté. Elles sont universelles et exigent les mêmes montants pour tous, alors que l'impôt offre des exemptions pour les plus démunis et des montants proportionnellement plus élevés pour les plus riches.

Un dénommé Luc Godbout

Ce transfert d'une fiscalité progressive vers une fiscalité plus régressive est un clou sur lequel les libéraux ne cessent de cogner depuis plusieurs années. Pour le rendre plus acceptable, ils ont eu recours à un économiste et

fiscaliste universitaire, personnage à l'aise dans les médias, auréolé d'une certaine neutralité : Luc Godbout. Ce dernier se cache derrière un discours nuancé : il vante l'important « panier de services » offert par le gouvernement québécois, il parle de la nécessité d'alléger le fardeau des personnes moins fortunées et se montre préoccupé devant la croissance des inégalités.

Mais il a surtout joué le rôle de premier intellectuel mercenaire du Parti libéral. Il a été l'un des rédacteurs des fascicules *Le Québec face à ses défis* qui visaient à préparer les Québécoises et les Québécois à la « révolution tarifaire » du ministre des Finances Raymond Bachand, qui a soulevé la population au printemps 2012. Il a contribué au *Rapport d'experts sur les finances publiques* au printemps 2014, avec Claude Montmarquette, dans lequel il alertait la population d'un éventuel déficit de 3,7 milliards de dollars pour l'année 2014-2015 « *si rien n'était fait* ».

En se servant de ce rapport, les libéraux ont haussé cet éventuel déficit – encore trop bas – à 5,8 milliards pour l'année suivante, en s'en inquiétant sur toutes les tribunes. Le manque de sérieux de la méthode utilisée a été dénoncé, y compris par Gerald Fillion à Radio-Canada

qui affirmait qu'ils étaient établis à partir de comptes pas encore terminés.

Ce même Godbout a aussi dirigé la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, dont les principales conclusions étaient parfaitement prévisibles : plus de taxes et moins d'impôt. Et comme l'exigeait la commande gouvernementale, pas un sou de plus dans les coffres du gouvernement, mais un jeu de chaises musicales entre les sources de revenus, en faveur des plus riches surtout.

« Le jupon dépasse : c'est l'intérêt de sa classe sociale que défend Carlos Leitão. »

Deux définitions de la démocratie

Rarement la bataille pour la direction que doit prendre l'État québécois n'aura été aussi clairement idéologique. Le gouvernement s'appuie sur notre système de démocratie représentative pour entreprendre ses réformes. Et cela, même s'il n'a pas soufflé un mot des changements qu'il voulait

entreprendre pendant la dernière campagne électorale : il a, à ses yeux, la légitimité nécessaire pour entreprendre ce qu'il juge essentiel.

Pour les syndicats du secteur public, pour les travailleurs et travailleuses victimes des mesures d'austérité, pour les simples citoyen·ne·s qui ne veulent pas vivre dans un monde d'injustice et d'individualisme sauvage, des changements aussi fondamentaux ne peuvent pas s'effectuer de façon aussi unilatérale et sans une consultation élargie de la population.

Le pouvoir aux mains de notre gouvernement est si grand qu'on pourrait presque parler d'une trahison de la démocratie. Le gouvernement entraîne sa population dans la rue, alors qu'il méprise et réprime ce moyen ultime d'affirmation et de défense des droits. L'écoute est considérée comme une faiblesse et sa totale fermeture à un dialogue social devient un objet de fierté.

Plus que jamais, nous avons l'impression de nous trouver à la croisée des chemins : deux Québec très différents apparaissent devant nous ; il faudra dans les prochains mois prendre l'une ou l'autre voie. Seule une mobilisation majeure nous permettra de nous engager dans la bonne. ★

La grande marche du démantèlement de l'État québécois

La néolibéralisation de l'État québécois est une longue histoire, ce projet ayant été souvent ralenti par de fortes résistances populaires. Le gouvernement de Philippe Couillard tente de le faire avancer à pas de géant. En voici quelques grandes étapes :

- 1986** : *Rapport du Comité sur la privatisation des sociétés d'État*, dit rapport Fortier, qui recommande la privatisation de 10 sociétés d'État considérées en concurrence avec le secteur privé.
- 1986** : *Rapport du groupe de travail sur la déréglementation*, dit rapport Scowen, qui recommande d'assouplir la réglementation sociale et la réglementation du travail. Il suggère de réformer le Régime de santé et sécurité au travail et de limiter la portée de la loi anti-briseurs de grève.
- 1986** : *Rapport sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales*, dit rapport Gobeil, qui recommande une privatisation de la santé, une hausse des droits de scolarité, une hausse de la charge de travail des enseignant·e·s et l'élimination d'organismes administratifs (BAPE, Régie du logement, entre autres). Ses opposant·e·s parlaient alors d'« État Provigo », Paul Gobeil ayant été le PDG de cette entreprise.
- 1996** : Sommet socio-économique du gouvernement de Lucien Bouchard qui aboutit sur la nécessité d'atteindre le « déficit zéro » et entraîne l'élimination de 50 000 postes dans la santé, l'éducation et la fonction publique, ainsi qu'une réduction des dépenses gouvernementales.
- 2003** : La « réingénierie » du gouvernement de Jean Charest qui vise à « *revoir de fond en comble le fonctionnement du gouvernement québécois* ».
- 2010** : La « révolution culturelle », ou « révolution tarifaire », du ministre des Finances Raymond Bachand qui remet en question la gratuité des services publics, en particulier la part que devrait payer le citoyen comparativement à celle de l'État. Les libéraux se sont appuyés sur une série de « fascicules », *Le Québec face à ses défis*, pour convaincre la population du bien-fondé de leur « révolution ».
- 2014** : Élection du gouvernement libéral de Philippe Couillard qui met en place, sans l'avoir annoncé, un véritable régime d'austérité budgétaire.

CLAUDE VAILLANCOURT

COMPRESSIONS DANS LE DOMAINE DES ARTS

L'étranglement de la culture

MICHEL BEAUCHEMIN *

La veille de la Saint-Jean-Baptiste, la ministre de la Culture annonçait des compressions de 2,5 millions de dollars au budget du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Joli coup bas pour les artistes : avec un peu de chance, au retour des vacances, tout sera oublié, pourrait-on croire. Mais ces coupes additionnées à d'autres auront des effets à long terme qui affecteront grandement la qualité de la vie culturelle québécoise.

Jusqu'à cette annonce surprise, les artistes s'étaient crus épargnés, rassurés par les propos de la ministre David qui se félicitait, il y a peu, d'avoir réussi à faire augmenter les crédits de son ministère. Cela même si d'un budget à l'autre, on refusait d'augmenter les enveloppes budgétaires des programmes qui les concernent spécifiquement, en leur présentant le maintien du financement existant comme une offre généreuse. Mais avec l'inflation et l'arrivée d'artistes toujours plus nombreux en quête de financement, il s'agissait en fait d'un recul progressif, grugeant les revenus et minant l'organisation du milieu.

Aux coupes effectuées au CALQ s'ajoutent d'autres compressions qui, dans leur ensemble, touchent durement le monde de la culture sur tout le territoire québécois : coupes budgétaires de 15 % dans les Conseils régionaux de la culture ; abolition des Conférences régionales des élus, qui géraient des enveloppes consacrées à la culture ; abolition de postes de délégué culturel dans les missions du Québec à l'étranger.

Une importante partie des compressions au CALQ, 550 000 \$, touchent les associations d'artistes professionnelles reconnues en vertu des lois sur le statut de l'artiste, les organismes de services et les regroupements nationaux disciplinaires (danse, théâtre, musique, etc.). On s'attaque ainsi à la capacité des artistes de s'organiser et de se défendre. Ce choix du gouvernement libéral se prétend dans le droit-fil d'une stricte logique d'économie dans un contexte d'austérité. On ne peut s'empêcher toutefois d'y soupçonner une stratégie antidémocratique semblable à celle du gouvernement Harper qui a coupé ces dernières années les vivres à ceux et celles dont il ne veut pas entendre la parole.

Droits d'auteur

Déjà, le milieu artistique avait été affaibli par les changements de la Loi sur le droit d'auteur, dont on a complètement changé l'esprit. Cette dernière avait été conçue pour protéger les créateurs, ce qui se justifiait par leur contribution essentielle à l'éducation et à l'enrichissement culturel. Depuis la révolution informatique, le droit a basculé dans le camp des usagers, dont il faut protéger un accès aux contenus qui doit être le moins contraignant possible.

Tout ce qui relève de l'éducation peut maintenant être exonéré du droit d'auteur, et cela, sans que le terme « éducation » ne soit défini. Aujourd'hui, on calcule des pertes qui pourraient se chiffrer bientôt à 160 millions de dollars en versement de droits d'auteur à l'échelle du Canada.

L'accumulation de toutes ces pertes affecte durement les conditions de vie des artistes. Ces dernières années, le Québec a pu profiter d'une production dynamique et de grande qualité dans toutes les formes d'expression artistique. Cet apport a été essentiel dans l'expression de notre



Source : mai.qc.ca

identité, nous a donné une excellente réputation à l'international et a créé des emplois diversifiés et stimulants. Ne risque-t-on pas de tout jeter à l'eau en refusant d'accorder à la culture, aux créateurs, à ceux qui les soutiennent, un appui financier adéquat ?

Une difficile résistance

Toutes ces compressions, et une forme de mépris qu'on peut deviner derrière le choix qu'elles impliquent, crée une grande morosité dans le milieu culturel. S'organiser et résister dans un tel contexte reste un important défi.

Plusieurs envient aux artistes leur accès à de nombreuses tribunes, qui leur permet, plus facilement qu'à d'autres groupes, d'exprimer publiquement leurs revendications. Mais ils doivent aussi faire face à d'importants préjugés. On ne voit souvent que les artistes les plus connus, qui ont en effet des revenus élevés et font figure d'enfants gâtés lorsqu'ils se lancent dans des revendications. Pourtant, la très grande majorité des travailleurs de la culture vivent avec des revenus très bas et connaissent des conditions de travail particulièrement précaires. Et c'est à eux qu'on demande de se priver davantage.

Les groupes de défense des artistes visent le budget de mars 2016 pour faire entendre leurs revendications. Leur objectif est de coaliser le milieu et de s'associer avec les producteurs et les gens de l'industrie culturelle, un mariage peu naturel, mais qui s'impose alors que tous sont touchés par les compressions. Il faudrait aussi que le milieu culturel se joigne aux autres mouvements sociaux, tout aussi victimes des plans d'austérité, comme le souhaite par exemple Christian Bédard du Regroupement des artistes en art visuel du Québec. Seul un grand combat collectif pourra faire reculer les libéraux.

Nos politicien·ne·s se bombent le torse dès qu'un de nos artistes remporte un important succès chez nous ou à l'étranger. Cette attitude ne sera plus que pure hypocrisie s'ils continuent à refuser de donner à la culture le soutien dont elle a absolument besoin. ★

* Gestionnaire d'association d'artistes.



Luciano Benvenuto

ÉDUCATION

Quand revaloriser rime avec surcharger

Depuis bientôt cinq ans, les acteurs et actrices du milieu de l'éducation tiennent à bout de bras l'école publique malgré de sévères compressions budgétaires. N'en déplaise au ministre de l'Éducation qui affirme que les commissions scolaires peuvent facilement absorber la nouvelle ronde de compressions, la réalité sur le terrain est tout autre : diminution des services et hausse des tarifs sont à l'agenda de la rentrée scolaire 2015-2016.

JEAN-NOËL GRENIER *

Le ministre poursuit ainsi dans la voie tracée par son prédécesseur et pilote un projet de décentralisation de responsabilités qui relèvent des commissions scolaires vers les établissements scolaires et les enseignant·e·s. En agissant ainsi, le gouvernement prétend « valoriser » le rôle des enseignant·e·s et ajuster leur tâche selon les besoins d'une inévitable modernisation de l'enseignement. Mais qu'en est-il vraiment ? Ne s'agirait-il pas, encore une fois, de demander aux salarié·e·s de faire plus en étant payé moins ?

Presser le citron

Le dépôt des offres patronales enrobe les demandes de concessions dans un langage soi-disant pragmatique, qui revient une fois de plus sur la supposée « crise des finances publiques » nécessitant d'importants sacrifices. On parle aussi d'un nouvel arrimage entre les dispositions normatives de l'entente sectorielle et les obligations associées aux conventions de gestion et de partenariat et aux plans de réussite. Ainsi, le dépôt patronal situe dans son préambule la recherche de flexibilité et la quête d'une plus grande efficacité en suivant les principes de base de la nouvelle gestion publique, qui doivent définir la relation contractuelle entre les établissements scolaires et le ministère de l'Éducation.

Concrètement, la partie patronale exige plus de souplesse dans l'aménagement de la tâche et dans les modalités d'organisation des groupes d'élèves. Elle demande aussi un engagement renouvelé des enseignantes et des enseignants envers l'école et les élèves. Lorsqu'on y regarde de plus près, ces demandes réduiraient le pouvoir des syndicats et des enseignant·e·s au regard du compromis entre la rétribution et l'effort/implication au travail. Les employeurs

demandent des reculs significatifs dans les règles encadrant le temps de travail (la semaine normale de travail et l'étalement des heures de travail) ; les normes de la rémunération ; la taille et la composition des groupes-cours et l'obligation eu égard à l'évaluation des besoins des élèves en difficulté et les mesures d'aide auxquels elles et ils ont droit. Ces mesures d'aide, grandement réduites, seront remplacées par une nouvelle obligation individuelle de participer à des perfectionnements décidés par la direction et, d'autre part, par l'obligation faite d'adapter les méthodes d'enseignement aux besoins de chaque élève et de chaque groupe. Ainsi, la flexibilité recherchée se traduirait par une tâche plus lourde dans un contexte où c'est l'enseignant·e qui doit « en faire plus avec moins », alors que c'est la direction qui décide des besoins de formation ! C'est donc en alourdissant la tâche des enseignant·e·s et en renforçant le pouvoir managérial que le gouvernement se propose de « revaloriser » la profession ?

« On cherche aussi à accorder plus de pouvoir aux directions locales et à accentuer le phénomène de marchandisation de l'éducation amorcé il y a quelques années. »

L'autre trouvaille de la partie patronale est de refonder certains paramètres de la tâche afin d'éliminer le volet « travail de nature personnelle » qui serait fondu dans un volet général appelé « tâche éducative ». Le second volet deviendrait « tâches dédiées à la vie de l'école », qui comprendrait non seulement une obligation de participer aux activités parascolaires, mais aussi aux activités promotionnelles. Comment y

arriver alors sans rémunération additionnelle ou encore sans un allègement équivalent en temps de leur tâche ? En revoyant la durée du travail et son organisation. La semaine hebdomadaire passerait à 40 heures, le temps de présence obligatoire à l'école de 27 à 32 heures par semaine, tandis que l'employeur aurait la possibilité d'étaler les heures de travail sur une période longue.

Quel avenir pour l'école publique ?

Le projet patronal semble bien loin de ses prétendues intentions de revaloriser la profession enseignante et l'école publique. Il nous semble plutôt cacher une tentative de transformer les liens entre l'effort, l'implication et la rétribution des enseignant·e·s, ce qui est central dans une relation d'emploi. On cherche aussi à accorder plus de pouvoir aux directions locales et à accentuer le phénomène de marchandisation de l'éducation amorcé il y a quelques années. La lecture du dépôt patronal nous pousse à nous demander quel sera l'avenir de l'éducation publique et de la profession enseignante, alors que les changements proposés transformeront en profondeur l'école telle qu'on la connaît aujourd'hui. On peut aussi se demander si les offres patronales ne s'inscrivent pas dans un effort pour désarmer les enseignant·e·s face au pouvoir et à l'autorité managériale, en affaiblissant d'avantage les régulations collectives appuyées par les syndicats et leurs fédérations. Sûrement sommes-nous touchés ici par l'un des grands principes de la nouvelle gestion publique, qui vise à individualiser les relations de travail, et du même coup, à s'attaquer au principe même de la syndicalisation. ★

* Professeur au Département des relations industrielles, Université Laval.

CHAÎNES HUMAINES POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

Une leçon à retenir !

ISABELLE BOUCHARD

Initié par des parents inquiets du sort que réserve le gouvernement libéral aux écoles publiques du Québec, le mouvement « Je protège mon école publique » a démarré très doucement. Sa motivation est claire : « *Si nous, parents et professionnels du milieu de l'éducation, ne défendons pas le financement adéquat de l'éducation publique, qui le fera ?* »

Le premier encerclement d'une école s'est déroulé le 1^{er} mai 2015 et s'inscrivait dans la semaine nationale de perturbations sociales et économiques contre les mesures d'austérité imposées par les libéraux. Dès la fin de l'activité, les organisateurs et organisatrices nous en ont promis d'autres.

Lors du plus important événement, le 2 septembre dernier, ce sont pas moins de 270 écoles primaires et secondaires qui ont été littéralement entourées de chaînes humaines, et ce, dès les premières heures du matin. Ces démonstrations d'attachement à l'école publique ont eu lieu dans au moins 16 régions. Selon le décompte des organisatrices, l'activité aurait suscité la participation de 20 000 personnes – des parents, grands-parents, professeur·e·s, employé·e·s de soutien, personnels professionnels, citoyen·e·s et élèves – qui ont entouré leur établissement scolaire respectif en se tenant par la main dans le but de le protéger.

De quoi veut-on préserver l'école ? Le mouvement « Je protège mon école publique » n'a pas de revendications précises si ce n'est de mettre fin à l'ensemble des attaques que subit l'école publique au nom du rouleau compresseur néolibéral. Ils étaient nombreux et nombreuses à décrier le désinvestissement gouvernemental et ses effets.

Ainsi, certain·e·s participant·e·s ont soulevé la grande difficulté de l'école publique à répondre aux besoins des élèves aux prises avec des difficultés d'apprentissage et/ou en situation de handicap ; il s'agit d'un véritable drame lorsque des enfants sont privés de services professionnels qui ont fait leurs preuves. Les manifestant·e·s ont aussi appuyé une importante revendication des enseignant·e·s, qui demandent de conserver le même nombre d'élèves par classe, alors que le gouvernement libéral, selon son dépôt patronal, voudrait l'augmenter. Ils ont décrié la diminution des services dans les écoles et la volonté à peine cachée du gouvernement de procéder à leur privatisation. Enfin, la matinée a été l'occasion de faire connaître la hausse de certains tarifs de transport, dont les coûts seront bien évidemment refilés aux parents.



Photo : Stéphanie Maunay/TC Media

Qui fait la leçon à qui ?

Au lieu d'essayer de comprendre ce mouvement de solidarité et de s'enorgueillir de vivre dans une société qui démontre son attachement à l'école, le ministre de l'Éducation François Blais a répondu de façon pour le moins laconique. Il a rejeté en bloc les inquiétudes provoquées par les coupes budgétaires. Dans les médias, il n'a pas cessé de mettre la faute sur les commissions scolaires. Ce sont elles qui ne sauraient pas investir dans les écoles. Sachant quel sort le ministre souhaite leur réserver, personne n'a été surpris de cette réponse...

Le ministre en a cependant étonné plus d'un par la teneur méprisante, sans nuance et mensongère de ses propos sur la prétendue « utilisation des enfants » par les parents et sur le mouvement syndical. Pour lui et certains tenants de la droite, il est honteux et irresponsable d'exposer des enfants à un discours politique, surtout s'il prône une conception humaniste de l'éducation.

Cette déclaration intempestive mérite que les parents et les enseignant·e·s lui fassent la leçon. D'abord, nous n'acceptons pas que nos enfants et nos élèves soient considérés comme de petites bêtes incapables de comprendre le monde dans lequel ils et elles vivent. Si c'est le cas, si

l'éducabilité est impossible, alors ce serait la mission de l'école qu'il faudrait repenser. Faut-il rappeler que nos enfants et nos élèves sont aussi des roseaux pensants comme l'écrivait Pascal, des êtres capables de comprendre les enjeux qui les concernent si nous nous donnons la peine de les leur expliquer ? C'est d'ailleurs à leur vocation pédagogique que se vouent jour après jour les enseignantes et enseignants du Québec. Chaque seconde, l'école tente de transformer les élèves et cet état de fait n'est rien d'autre que le simple processus d'apprentissage. L'école n'est pas neutre, elle transmet des valeurs, notamment celle reconnaissant sa propre valeur comme institution. Cette transmission ne peut pas être confondue avec de la propagande politique. L'école doit être le symbole de l'ouverture d'esprit et de l'éradication du dogmatisme. Elle doit entendre les différents points de vue et non pas les gommer.

Le mouvement « Je protège mon école publique » a montré à quel point l'école est une institution fondamentale, ce qui semble encore trop peu pour la classe politique québécoise qui, force est de l'admettre, a encore manqué sa rentrée scolaire. ★

NÉGOCIATIONS EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Ras-le-bol complet

JEAN-PIERRE LARCHE *

Plus de 150 000 salarié·e·s du secteur de la santé et des services sociaux (CSN, APTS, FTQ, CSQ) sont en voie d'obtenir des mandats de grève, très forts, à exercer cet automne. Cela ne devrait pas nous étonner, malgré le contexte difficile et l'ombre permanente d'une loi spéciale. Les salarié·e·s du réseau sont à bout de souffle et leurs problèmes ne sont pas pris au sérieux par un gouvernement dont le seul objectif semble être de couper partout, coûte que coûte.

Ainsi, le grand dessein austéritaire du gouvernement Couillard se transpose aux tables de négociations sectorielles. Donc en plus de subir les effets de compressions budgétaires marquées ainsi que d'une énième réforme des structures, devenues éléphantiques ; en plus des reculs que le gouvernement veut imposer à leur salaire et à leur retraite, leurs conditions de travail sont elles aussi dans la mire. Les propositions patronales visent à élargir encore davantage le pouvoir des gestionnaires locaux à imposer des horaires de travail atypiques, à déplacer la main-d'œuvre comme des pions d'un bout à l'autre des nouveaux établissements mammouth, à couper dans les protections de l'assurance-salaire dont les coûts vont croissants, il est vrai, à cause de la détérioration des conditions de travail et des lacunes en prévention.

Le réseau de la santé et des services sociaux souffre, depuis de nombreuses années. Les dernières compressions budgétaires, majeures, ne sont toutefois que la goutte qui fait déborder le vase. Ces dernières années, les salarié·e·s ont vu leur surcharge de travail exploser. Les arrêts de travail pour cause de maladie sont de plus en plus nombreux, de plus en plus longs. Le secteur privé multiplie les assauts contre le public. La sous-traitance et l'impartition de services s'étendent dorénavant à toutes les activités. Les difficultés d'accès aux services pour la population alimentent la croissance de l'offre privée. Les entreprises de placement de main-d'œuvre dans le réseau sont maintenant présentes dans toutes les catégories d'emploi. Des ouvrières et ouvriers spécialisés aux psychologues, ils sont de plus en plus nombreux à désertier les établissements pour améliorer leurs salaires dans le secteur privé. Les établissements se voient contraints de donner des contrats extérieurs, à grands frais.

Les gestionnaires, pourtant de plus en plus nombreux – leur nombre a augmenté de 30 % en 10 ans alors que celui du personnel sur le terrain a crû de 15 % sur la même période – s'en remettent de plus en plus à des firmes externes pour les « soutenir ». Des consultants en organisation du travail comme Proaction débarquent dans les établissements avec des grilles de pointage pensées pour contrôler le travail sur les chaînes de montage : les salarié·e·s ne s'y retrouvent pas. Le privé s'installe de plus en plus confortablement dans les laboratoires, les cuisines, les buanderies, les services d'approvisionnement... même dans les soins, on l'a vu par exemple avec le contrat unissant l'Hôpital Sacré-Cœur à la clinique Rockland Md, auquel le ministre Gaétan Barrette vient judicieusement de mettre fin. Que dire des super hôpitaux en PPP qui, selon l'IRIS, nous auront coûté jusqu'à 4 milliards en trop dans 25 ans ? Pas mal pour être locataires d'hôpitaux neufs dont les murs sont déjà remplis de moisissure et dont les égouts refoulent ! La marchandisation est à l'œuvre... Cela nous coûte cher collectivement. Et pour les salarié·e·s, la pression ne fait que s'accroître.



quebec.huffingtonpost.ca

Des leviers pour changer les choses

Pour changer les choses, les syndicats du réseau ont déposé des demandes précises permettant une amélioration de la qualité de vie au travail et de contrer la privatisation. Elles visent par exemple à assurer des horaires plus stables au personnel, à leur redonner davantage d'autonomie professionnelle, à leur permettre de proposer une alternative à tout projet de recours au secteur privé... Si les demandes patronales sectorielles visent à récupérer des sommes de diverses manières même quand cela aurait pour effet d'attaquer les droits des salarié·e·s, la plupart des demandes syndicales n'exigent quant à elles pas d'argent frais et pourraient même permettre certaines économies au réseau, en cohérence avec la priorité de l'ensemble du Front commun : rehausser la rémunération dans le secteur public. Par contre, ces revendications auraient pour effet de bousculer des habitudes de gestion, de donner plus de pouvoir aux salarié·e·s et c'est peut-être pour cela que les négociations s'étirent...

Or, la mobilisation croît sans cesse. Lorsque le processus de négociation a pris son envol, il y a deux ans, un des premiers défis des syndicats était de faire croître celle-ci afin d'être en mesure d'avoir recours à la grève si cela s'avérait nécessaire, dans les mois suivant l'échéance de la convention collective (31 mars 2015). Les événements sociopolitiques qui ont suivi auront, quoique paradoxalement, beaucoup aidé la mobilisation syndicale. Cela a été particulièrement senti en santé et services sociaux. Les attaques menées par les libéraux de Philippe Couillard et le ministre de la Santé et des services sociaux Gaétan Barrette ont soulevé l'indignation. Les syndicats locaux ont été très actifs dans la lutte contre l'austérité, certains se dotant même de mandats de grève générale avant de recevoir une recommandation du Front commun. Jusqu'où cette mobilisation peut-elle aller si le gouvernement maintient la ligne dure ? C'est à suivre...★

* Conseiller syndical à la CSN.

LIBAN

Sous les poubelles, la merde

Depuis le 18 juillet au matin, le ramassage des poubelles n'est plus assuré dans la majeure partie du Liban, faute de décharge pour les accueillir. Comme dans d'autres cas ces dernières années, ce raté de l'État n'aura été que l'élément déclencheur d'une importante mobilisation populaire pour dénoncer, cette fois, l'opacité gouvernementale et l'incapacité des autorités à mettre en place des services publics dignes de ce nom.

ERVING GARDENZIO *

Pays du Proche-Orient complexe, faisant face à des menaces importantes à ses frontières (Daesh et Israël pour ne citer qu'eux), le Liban est régulièrement soumis à d'importantes crises politiques, rapidement étouffées par les castes dirigeantes au pouvoir depuis des décennies. Sous couvert de stabilité à conserver, secouant le spectre de la guerre civile, des hommes politiques véreux et chefs d'entreprise proches du pouvoir se partagent la quasi-totalité des mannes financières libanaises. Si diriger des milices et gérer l'économie sauvage d'un pays en conflit est faisable, il est évident que la gestion d'un État de droit réclame quant à elle plus que de l'opportunisme et un sens aigu du clientélisme.

Ainsi, le pays vit aujourd'hui entre les coupures d'électricité (trois à quinze heures par jour), l'absence d'un réseau public de distribution d'eau potable, l'absence quasi totale de transport public et des services de télécommunications contrôlés par un duopole. Des conditions de vie qui précarisent la population, mais qui sont très rentables pour les sociétés qui proposent eau potable et groupes électrogènes.

Profitant du chaos qui suivit la guerre civile de 1975-1990, la société Sukleen, très proche du pouvoir, empocha en 1994 le contrat pour collecter et traiter les 1 700 tonnes de déchets que produisent quotidiennement Beyrouth et sa région;

rappelons que Sukleen possédait alors un capital de 20 000 dollars et n'avait que quelques mois d'existence. Or, le matin du 18 juillet 2015, la mauvaise gestion de la société frappe un mur : la collecte des ordures ne peut plus être assurée, faute de décharge pour les accueillir.

Un mouvement divisé

La grogne populaire se fait alors rapidement sentir ; elle est d'abord virtuelle et interpelle directement le gouvernement avec le mot-clic #YouStink (« Vous puez »). Les réseaux sociaux diffusent des photos de poubelles débordantes et parfois en feu (une solution inadéquate mais idéale pour baisser provisoirement leur volume), puis des dépotoirs sauvages qui fleurissent dans des endroits reculés : rivières et vallées par exemple. Le gouvernement entreprend en effet de désengorger Beyrouth en dispersant ça et là les détritités. Il utilise des camions-bennes dont le contenu est astucieusement recouvert par des gravats afin de déplacer les immondices en toute tranquillité. Le subterfuge sera dévoilé par des citoyens, qui diffusent des images encore une fois via le Web.

Mais le week-end des 22-23 août, le mécontentement sort de la bulle Internet pour aller frapper le bitume. Des rassemblements spontanés prennent place devant le Grand Sérail, la place forte

du pouvoir politique libanais. Les premières centaines de personnes deviennent des milliers, la police interdit l'accès aux édifices en érigeant des barrages de fils barbelés et le ras-le-bol s'exprime à coups de slogans, invitant les dirigeants du pays vers la sortie comme punition pour leur corrompibilité, qui ne connaît aucune limite, pas même celle de l'olfaction.

Cependant, malgré son caractère fondamentalement populaire, le mouvement #YouStink est à la peine pour intégrer en son sein les revendications et façons de revendiquer de tous les Libanais et Libanaises. Si les plus éduqués rivalisent de créativité pour fabriquer de belles pancartes et d'habiles jeux de mots (en anglais, c'est plus tendance et sur *Game of Thrones*, c'est l'assurance d'un maximum de « like » sur Facebook), certains n'y prêtent pas attention et expriment rage et désespoir avec des bouteilles d'eau (potable) et des cailloux (Proche-Orient oblige) qu'ils envoient en direction des forces de l'ordre et des bâtiments publics. Face à cette énergie brute, le mouvement #YouStink réagit en citoyen docile : il tourne le dos et explique que ces énerguèmes ne sont pas avec eux – alors qu'ils font probablement partie des couches sociales qui souffrent le plus des manèges gouvernementaux. De la part d'une foule qui hurle « sawra, sawra, sawra » (« révolution »), c'est un peu bas.

Malgré ses errements et ses positionnements parfois contestables, il reste que ce mouvement est un fait nouveau au Liban. Dans un pays généreux en démonstrations publiques, il est rarissime que la rue soit prise sans l'impulsion d'un parti politique et/ou d'un mouvement religieux (les deux étant ici mêlés, le Liban est géré par un système politique confessionnel). Au moment d'écrire ces lignes, début septembre, le gouvernement ne plie pas et les partis politiques tentent de minorer ou d'exploiter l'énervement citoyen. Malgré cela, il ne semble pas s'essouffler et la brutalité policière qui accompagne quotidiennement les manifestations continue de galvaniser la ferveur libanaise. Quelle que soit l'issue de cette crise des déchets, il est certain que la plupart des Libanaises et Libanais sont aujourd'hui convaincus que sous leurs poubelles, il y a bel et bien de la merde et que cette dernière les dirige depuis trop longtemps. ★

* L'auteur se trouve actuellement au Liban pour conduire des recherches en sociologie et préparer des combats de boxe.



Photo : Hassan Ammar

Le peuple grec, cette figure absente

JULIEN GAUTHIER MONGEON

Dans l'une des pires crises qu'a connues la Grèce dans son histoire récente, le peuple tient le rôle de simple figurant. Dans *Le Monde*, le philosophe allemand Jürgen Habermas s'indignait il y a peu de cette exclusion du peuple d'un drame où se joue pourtant son avenir : « *Ce sont les citoyens, pas les banquiers, nous dit le philosophe, qui doivent avoir le dernier mot sur les questions touchant au destin européen.* »

Le gouvernement grec a finalement plié l'échine devant les exigences du Fonds monétaire international (FMI) et le plan de sauvetage proposé au peuple hellénique. On n'a pas demandé à ce dernier son avis, ni même l'a-t-on mentionné dans le débat entourant son avenir ; tout juste a-t-on concocté un référendum pour connaître sa position à propos du plan de sauvetage « proposé » par les différents acteurs de la zone euro : le Fonds européen de stabilité financière, le FMI, la Banque centrale européenne, la France et l'Allemagne, pour ne mentionner que les plus importants.

Un référendum de papier

On se rappellera en effet que le premier ministre grec Alexis Tsipras avait pris la décision, en juillet dernier, de soumettre à un référendum le plan de sauvetage décidé par le concert européen. Il s'agissait de laisser au peuple l'initiative d'accepter, ou non, le plan de sauvetage consistant à imposer des mesures d'austérité devant permettre à la Grèce d'honorer ses dettes vis-à-vis de ses

créanciers, les banques et les pays donateurs. Ces mesures consistaient, en gros, à une réduction de 900 millions d'euros dans les dépenses à l'aide sociale, à une limitation de l'âge des préretraites et leur gel jusqu'en 2021, à une réduction drastique des salaires dans la fonction publique, etc. Tout cela, sachant que les tentatives passées avaient abouti à des échecs cuisants, les plans d'austérité, corollaires des plans d'aide, ayant fait chuter le PIB de la Grèce de 25 % depuis 2009 et provoqué des vagues de récession récurrentes.

S'étant soldé par un puissant NON recueillant 61 % des voix, le référendum du 5 juillet n'a eu pour conséquence qu'un renforcement du plan d'austérité préalablement conçu par les acteurs de la zone euro. Le semblant d'autonomie politique dont on a nimbé le peuple à l'occasion de cette consultation s'est transformé en négation pure et simple de celle-ci. Avec les élections de septembre dernier, le premier ministre grec a rejoué la carte du suffrage. Mais a-t-on laissé aux Grecs une véritable possibilité de choisir ? La démocratie des urnes ne risque guère d'influencer les décisions prises par les plus hauts

acteurs de la finance. Ces derniers sont les auteurs d'un scénario dont l'issue est indépendante de ce que désire le peuple, ce spectateur qu'on souhaite muet devant le drame où se joue son avenir.

Ce qui peut apparaître comme un paradoxe est en fait le résultat d'une logique impitoyable qui nie l'existence du peuple au nom d'impératifs répondant à l'urgence d'une situation ayant pour seule issue le sacrifice du plus grand nombre. C'est pourtant la population grecque, et nulle autre, qui pâtit des mesures d'austérité qu'on lui impose comme une nécessité vitale.

Une démocratie en déficit

Or, les leviers d'action permettant au peuple de répondre à la crise sont écartés au profit d'un mécanisme de régulation de la dette : les programmes d'ajustement structurel, qui s'inspirent de mesures imposées aux pays du tiers-monde dans les années 1980. De telles mesures ne tiennent pas compte de la réalité concrète et des souffrances vécues par les populations qui les subissent. Celles-ci deviennent alors des réalités anonymes, impersonnelles, devant répondre aux impératifs d'une logique imposant par la force des mesures auxquelles toutes et tous sont tenus d'obéir froidement. L'enjeu est crucial et il en va de la survie du monde tel que nous le connaissons, nécessitant l'abdication de la liberté du peuple au nom d'un ordre soi-disant naturel où la souffrance devient un mal nécessaire. Un constat s'impose avec force : cette crise met en évidence l'emprise qu'exerce le pouvoir désincarné du système financier sur la vie politique des gens, d'où le déficit non seulement financier, mais démocratique, qui affecte aujourd'hui particulièrement les populations d'Europe.

Lors du référendum de juillet et des élections de septembre dernier, on a donné au peuple grec l'illusion du choix. On a feint d'honorer sa présence sachant que l'issue était déjà tracée d'avance. Il n'est pas exagéré de parler d'une liberté sans paroles, car le peuple semble bien être ce grand absent du débat qui le concerne intimement. ★



Source : criptome.org

L'échec de Syriza n'est pas l'échec de la gauche

ISABELLE BOUCHARD
YANNICK DELBECQUE

La droite néolibérale dominant politiquement l'Europe souhaite voir échouer Syriza en Grèce et prendra tous les moyens pour y arriver. Une victoire de la gauche serait un échec du néolibéralisme, ce qui est inconcevable parce qu'il n'y a pas d'alternative, comme le voulait le mantra de Margaret Thatcher : « *There is no alternative* » (TINA).

Dans son dernier ouvrage ⁽¹⁾, l'anthropologue David Graeber décrit comment le néolibéralisme a mené à la mise en place d'un vaste appareil bureaucratique ayant pour but de créer et de maintenir – par tous les moyens, y compris la violence institutionnalisée nécessaire au marché – le sentiment qu'aucun autre futur n'est possible. Syriza s'est ainsi heurté à la version réglementaire et « morale » de TINA : une entente *doit* être respectée, la Grèce *doit* devenir plus responsable et être punie pour le supposé manque de responsabilité passé.

L'anthropologue américain explique aussi comment la bureaucratie nécessaire à la mise en place d'un marché mène chacun à se sentir stupide en créant des situations absurdes. L'application du dernier mémorandum accepté par le premier ministre Tsipras est absurde, car destinée à l'échec selon plusieurs négociateurs et selon le FMI qui reconnaît que la dette grecque n'est pas viable dans les conditions de l'entente. Selon plusieurs analystes, la zone euro, voire l'Union européenne, s'est révélée être un projet néolibéral, voire totalitaire, dictant aux populations ce qu'elles *doivent* faire et ce qu'elles *doivent* être. Il ne s'agit donc pas d'une union monétaire sans union politique, mais plutôt d'un outil pour faire des politiques austéritaires un projet politique unique, excluant d'office toute autre vision.

Une victoire pour la droite ?

Pendant la campagne référendaire grecque en juin et juillet derniers, l'insistance médiatique parfois carrément malhonnête à dépeindre la population en panique générale, une panique sociale qui n'existait pas, a été un instrument amplificateur du sentiment TINA. La répétition de l'idée que le sort de l'Union européenne se jouait lors de ce vote et que la situation ne pouvait que se détériorer en cas de sortie de la zone euro allait dans le même sens : mettre en place une alternative mènerait au chaos social et économique. Le premier ministre considérera finalement *avoir dû* se plier aux demandes et mettre en place des mesures d'austérité, sous peine d'aggraver une situation humanitaire sérieusement compromise depuis les premières



Photo : Flickr/Adolfo Lujan

interventions de la Troïka ⁽²⁾ en 2010. Il bafoua ainsi le résultat référendaire et fera fi du débat interne à son parti sur la pertinence d'un plan de préparation d'un « *Grexit* », soit la sortie de la Grèce de la zone euro.

La droite néolibérale européenne peut donner l'impression de sortir gagnante, peu importe le résultat de l'application du dernier accord. Si ce projet échoue, la faute pourra être rejetée sur le gouvernement de Syriza. S'il réussit, le mérite sera attribué au génie des politiques austéritaires. Dans tous les cas, ce sera TINA qui s'imposera.

Une défaite pour la gauche ?

Plusieurs craignent qu'un échec de Syriza en Grèce fasse perdre toute crédibilité à la gauche comme alternative politique en Europe, ce qui mènerait à la montée de l'extrême droite. L'argument a même été utilisé lors des négociations. Cette crainte semble rendre une partie de la gauche incapable de reconnaître le moindre échec ou la moindre responsabilité à Syriza : il n'y a, par exemple, aucune critique

officielle issue du parti politique espagnol Podemos à l'endroit de la stratégie de Syriza. L'entente conclue entre ce dernier et la Troïka, contraire à la volonté populaire, mais pourtant acceptée par le gouvernement Tsipras, est décrite comme « une avancée » ou « une entente acceptable ». Il faut pourtant reconnaître que, malgré l'appui important de la population, Syriza a été incapable de renverser la mise en œuvre de mesures d'austérité.

Pour une partie de la gauche et une majorité de la députation syrizienne, l'Union européenne est intouchable, car elle est l'incarnation d'une solidarité européenne. De plus, elle permet de s'opposer à la droite nationaliste qui voudrait démanteler l'Europe. Plusieurs attribuent l'échec de Syriza aux défauts des institutions de l'Union et souhaitent des réformes majeures de celles-ci. Cependant, la solidarité européenne serait très désavantageuse pour l'Allemagne et la droite allemande au pouvoir s'y opposerait féroce. Ainsi, une partie de la gauche envisage maintenant le démantèlement de l'Union, mais pour créer une Europe plus solidaire, une « Europe des peuples ». Des groupes anti-autoritaires, en marge et souvent en opposition aux parlementaires, misent d'ailleurs depuis longtemps sur la création d'un mouvement militant paneuropéen. Cette tâche est ardue, car les mesures d'austérité rendent les populations européennes de moins en moins solidaires.

L'incapacité actuelle de Syriza à contrer l'austérité n'est pas l'échec de la gauche, mais un des échecs à contrer le néolibéralisme. Il permet cependant déjà de repenser l'Europe et les luttes pour un autre futur, ce qui doit être considéré comme un échec de TINA. Peut-être que Syriza implosera, peut-être saura-t-il se renouveler, mais croire que l'échec d'un programme est l'échec d'un mouvement au complet n'est qu'une manière de dire qu'il n'y a pas d'alternative. ★

(1) David Graeber, *The Utopia of rules: on technology, stupidity, and the secret joys of bureaucracy*, Melville House, 2015.

(2) La Troïka est constituée de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne ainsi que du Fonds monétaire international (FMI).

Quand les cités deviennent mobiles

PIERRE-MATHIEU LE BEL *

On nous dit parfois que la mondialisation fait de nous des citoyen·ne·s du monde. Qui dit citoyen·ne, dit cité. Lorsque migrent les citoyens du monde, avec eux migrent les cités et alors les bureaucraties tremblent.

Le lundi 31 août, à la station *Keleti Palyaudvar*, c'est comme si 800 personnes – surtout des jeunes de moins de 30 ans, souvent de jeunes couples avec des enfants d'âge primaire – avaient construit un camp de fortune dans les couloirs de la station Berri-UQAM. C'est ce qui frappe lorsqu'on arrive. À la surface, la gare internationale de Budapest, dessous, la station de métro du même nom. C'est dire qu'il y a du passage. Budapestois et touristes doivent cependant zigzaguer entre les groupes de réfugié·e·s, leurs tentes, sacs de couchage, couvertures et bagages.

Ils attendent. Ils en ont marre d'attendre. Ahmed, 22 ans, et les deux amis avec qui il a quitté l'Afghanistan il y a deux mois attendent depuis 10 jours. Là-bas, dans le district d'Ishkaminish, les talibans exigeaient qu'il joigne leurs rangs. Il a préféré vendre la ferme familiale, trouver un endroit en ville afin que sa sœur et ses parents soient en sûreté et fuir, pour la Suède espère-t-il, afin de pouvoir terminer ses études d'histoire. « *Ceux qui veulent faire des études veulent aller en Suède ou en Angleterre, dit-il, ceux qui cherchent du travail vont en Allemagne.* » Mostafa, 20 ans, est du même avis. Il a fui Alep en Syrie deux semaines plus tôt avec toute sa famille : 12 personnes, dont ses cousines de 2 et 3 ans. Eux iront en Allemagne, lui tentera de terminer un diplôme d'anglais au Royaume-Uni.

Ces exemples, on les connaît. On les voit à la télé. Il y a crise. Il semble que trop de gens soient devenus mobiles. On trouvera une certaine ironie dans le fait que lorsqu'on se présente aux portes d'une région du monde où la libre circulation des personnes constitue un droit constitutionnel fondamental, l'Europe, la mobilité se fasse crise.



La cité immobilisée en Hongrie

Car la mobilité n'est pas permise à tous de la même façon. Le premier pays du bloc de l'Est à ouvrir sa frontière avec l'Ouest en 1989 avait pourtant été la Hongrie. C'est cependant elle qui a annoncé en juin dernier la construction d'un mur de 175 km à sa frontière serbe. Le soutien du public est incertain dans la capitale, mais les Hongrois et Hongroises appuient généralement le projet. Le premier ministre Viktor Orbán tient une rhétorique qui associe immigration et terrorisme, et les grands médias locaux ne diffusent que les images qui abondent dans le sens du discours gouvernemental. Plus de 60 000 migrants clandestins en Hongrie en 2015 selon le Bureau de l'immigration, comment la nation magyare pourrait-elle bien conserver son authenticité sous la déferlante migratoire ?

Les migrantes et migrants sont contraints de faire leur demande d'asile dans le premier pays de l'Union européenne où ils mettent les pieds. C'est la « directive de Dublin » qui permet, disent les pays de l'Est européen, à l'Allemagne ou à la France de débouter les demandeurs·euses d'asile. Pourtant, les chiffres mêmes de l'Office hongrois d'immigration montrent que c'est seulement 10 % des cas qui auraient dû retourner vers la Hongrie depuis la France ou l'Allemagne qui y retournent dans les faits. D'ailleurs, les migrant·e·s ne souhaitent pas, dans leur vaste majorité, rester en Hongrie.

C'est dire que le problème hongrois de l'immigration n'est peut-être pas aussi grave que le gouvernement en place aimerait le faire croire. Ce dernier semble plutôt envenimer les choses à dessein. Son parti, Fidesz-MPSz, nettement à droite, a accédé au pouvoir en mettant en place une rhétorique de la peur face à l'ennemi migrant qui menacerait la nation. Fermer ses frontières et laisser la situation humanitaire se détériorer davantage lui permet de fournir les images de chaos nécessaires à la construction d'un discours xénophobe. Orbán ne fait qu'instrumentaliser un état de fait qui concerne bien davantage les pays de l'Ouest. En mettant l'accent sur ce qui distingue, la religion notamment, on dresse le portrait du migrant comme corps étranger, agent corrompueur d'une supposée pureté nationale. Comme seule la nationalité est garante de l'accès aux droits du citoyen, l'État peut du coup se départir d'une responsabilité d'intervention humanitaire.

Ainsi, c'est seulement après plus de deux mois que l'association *Migration Aid* a pu occuper un local à la gare. Ce sont les pressions de ce groupe qui convaincront au même moment la municipalité d'accepter d'acheminer l'eau potable au camp de fortune. Tous bénévoles, ces travailleuses et travailleurs préfèrent garder l'anonymat, ce qui ne les empêche pas de témoigner : « *Les autorités ne nous mettent pas directement des bâtons dans les roues, mais ils ne nous aident pas non plus.* »

Ils et elles s'activent de midi jusqu'aux petites heures du matin afin de fournir vêtements, couvertures et nourriture. Il faut également divertir et éduquer les enfants, nombreux, et fournir un minimum de soins médicaux, eux aussi donnés gracieusement par des médecins et infirmières volontaires.

La plupart de la nourriture provient de *Segít-símk együtt a menekülteknek* (« Aidons ensemble les réfugiés »), une association, elle aussi bénévole, qui prépare plus de 1 000 repas chauds quotidiennement et trois fois plus de sandwiches. « En deux mois, on est passé de 100 à 3 000 membres, m'indiquait Luca László, étudiante de droit et de sciences politiques à Budapest. On a même créé un groupe anglophone parce que beaucoup de gens de l'étranger se joignent à nous, surtout des Autrichiens et des Allemands. On prend plus de place aussi. Au début, on distribuait la nourriture directement à la gare, mais ça créait des bousculades, alors on s'est déplacé vers le parc un peu plus loin. »

Au fil des cinq jours passés là-bas, ce qui me frappera, c'est le cadrage d'une couverture médiatique et gouvernementale qui escamote le déploiement des relations sociales au profit des éléments de tensions. Car les cordons de policiers qui bloquaient l'accès à la gare à partir du 1^{er} septembre ont exacerbé les frustrations. On a choisi de filmer les casques de ceux-ci et les migrants qui criaient. On a choisi de compter ces derniers, de dénombrer corps, visas, éventuelle répartition (26 % des réfugié·e·s pour l'Allemagne, 20 % pour la France, 12 % pour l'Espagne...), kilomètres parcourus, sommes données aux passeurs ou aux autorités. A-t-on vu qu'au-delà des hommes qui criaient devant, derrière eux on trouvait

mieux ? On découvrait hommes et femmes, familles et jeux, transactions et soins, échanges et traductions, attentes et planifications, tranquillité et fête, sommeil et repas – et des naissances aussi, trois en autant de semaines.

L'Europe et la cité mobile

Cela ne diminue pas le drame humain migratoire qu'on voit mieux lorsque la perspective adoptée embrasse davantage que la Hongrie. Au même moment, de l'autre côté du Danube, avait lieu le congrès de l'Association des géographes européens où la migration était un thème de prédilection. Eleanore Kofman, géographe et professeure à la Faculté de droit de Middlesex University de Londres, y était conférencière invitée et faisait l'analyse des étiquettes que l'on emploie pour nommer ces réalités : « L'opposition migration/mobilité est une «dichotomie» problématique. Dans l'Union européenne, «mobilité» caractérise le mouvement interne [des populations] alors que «migration» s'applique à ceux qui viennent de l'extérieur. » La mobilité est considérée comme caractéristique du monde contemporain où la fluidité et la flexibilité sont des atouts pour les travailleurs·euses pouvant suivre les emplois constamment délocalisés. L'idée sous-jacente est que l'immobilité est le caractère de ce qui est plus pauvre, moins adapté à la réalité du marché. La mobilité est le trait des privilégiés. Le trait des citoyens. Pour les autres, on parlera de migration.

Le glissement d'une étiquette à l'autre permet de traiter la crise de l'immigration comme une accumulation de cas *lambda*, isolés. On focalise l'attention sur le corps et on cache le cadre. L'im-

migrant est ainsi transformé en anomalie statistique à exclure ou à normaliser selon que l'on adopte le comportement d'Orbán ou de la Communauté européenne. La tâche du rejet (fermeture de frontières, discours xénophobe et brutalité), tout comme celle de la normalisation (bureaucratization des demandes et contrôle des flux), restera, quoi qu'on fasse alors, gigantesque, voire hors de portée dans un contexte de crise économique larvée.

Les groupes qui se formaient et attendaient à *Keleti* annonçaient les enfants qui décoraient de leurs dessins les colonnes de la station. Les marcheurs annonçaient les vendeurs de sandwiches et les échoppes qui profitent. Les téléphones portables annoncent les flux de capitaux. Les étudiants en cavale annoncent les diplômes. L'accueil des Allemands qui applaudirent leur arrivée, le fait que, là également, les associations sachent prendre les devants d'une bureaucratie qui ne sait que compter, annonce l'éffritement des frontières d'une citoyenneté qui n'a pas su croître au rythme de la cité. Tout indique que ce n'est pas une accumulation d'individus qui se déplace, mais une cité entière. C'est cela, la nouvelle. C'est de voir migrer un village, une ville, une société.

Dans un contexte où l'image est celle d'un cadavre sur la plage, où le migrant est réduit à son corps et ses attributs à des éléments comptables, c'est l'ensemble des relations qui devrait faire nouvelle. C'est le fait que dans le monde dans lequel nous vivons, ce ne sont plus uniquement les individus qui sont mobiles, mais les cités entières. ★

* Géographe, Université Blaise-Pascal.
Photos : Pierre-Mathieu Le Bel.



MÉDIAS

La pratique de l'attention

SIMON BROUSSEAU

J'avais cinq ans quand la guerre du Golfe a eu lieu, sept quand le siège de Sarajevo a commencé, neuf lors du génocide des Tutsis au Rwanda. La première chose que j'ai apprise à propos de ces horreurs que je discernais mal, c'est qu'elles ne me concernaient pas puisqu'elles appartenaient à une autre réalité, lointaine et inaccessible.

Au Québec, au début des années 1990, on parlait de mondialisation, mais c'était pour vanter les futurs bénéfices économiques qu'on en retirerait. Pour la première fois lors de la guerre du Golfe, nous avons vu les images en direct – fournies aux réseaux de télévision par l'armée américaine, qui en tirait visiblement beaucoup de fierté – de missiles frappant leurs cibles avec la précision de la mort elle-même. Le sort de l'humanité, l'existence précaire de tous ces gens qui vivaient *là-bas* étaient certes tristes, mais nous n'y pouvions rien.

Si je creuse un peu dans ma mémoire, je me souviens de ma hâte que le bulletin de nouvelles se termine, afin que je puisse de nouveau brancher la console Nintendo et poursuivre mes aventures, assis en indien sur le tapis à longs poils orange du salon. Qu'on me prive de ce plaisir pour écouter le téléjournal, je n'arrivais pas à le comprendre et j'y voyais une injustice. C'est ainsi que comme beaucoup d'enfants de ma génération, j'ai appris très tôt à me dissocier des humains qui surgissaient à l'écran, incapable de les assimiler à une réalité concrète. Ces images brutales n'arrivaient que rarement à me toucher, et lorsqu'elles le faisaient, cela ne durait pas plus de quelques secondes et l'expérience était d'une totale confusion. Qu'est-ce que les gens de *ces pays-là* ont en commun avec moi ?

Une ressource convoitée

Le dernier essai d'Yves Citton, *Pour une écologie de l'attention*, situe le problème de l'attention au cœur de l'expérience contemporaine. On affirme souvent qu'on vit à une époque où l'accès à l'information s'est démocratisé, mais on réfléchit plus rarement à notre rapport aux flux d'informations qui nous sollicitent partout où l'on pose notre regard. Citton rappelle avec éloquence que « *notre attention est ce qui nous appartient le plus en propre* ». Il poursuit en expliquant comment, à une époque saturée d'informations, notre attention est peu à peu devenue une ressource convoitée et qui est l'objet de différentes stratégies de captation. Posé ainsi, le problème de l'attention est indissociable de celui de la liberté individuelle (est-ce que je contrôle vraiment ce à quoi je porte attention ?), mais aussi de nos responsabilités



Sebastião Salgado, Mines d'or au Brésil.

collectives (à quoi portons-nous collectivement attention ?). En tant qu'individu ayant accès à une quantité vertigineuse d'informations, subissant des assauts informationnels de plus en plus intrusifs qui, ensemble, forment une machine à modeler nos subjectivités, il est urgent de réfléchir à ce que nous faisons de notre attention, mais aussi à ce que notre attention fait de nous.

En lisant cet essai, je pensais sans cesse au dernier reportage de Wim Wenders, codirigé avec Juliano Ribeiro Salgado et intitulé *Le sel de la Terre* (2014). Ce reportage porte sur le photographe brésilien Sebastião Salgado, reconnu pour sa volonté de donner des visages à la souffrance de l'humanité. Il propose, assez sobrement, un montage chronologique des photographies de Salgado, constituant de la sorte la rétrospective d'une vie consacrée aux souffrances des travailleurs, des déportés et des victimes de la guerre. Le projet derrière ce film, pourrait-on dire, est entièrement lié au problème de l'attention soulevé par Citton. En construisant un film à partir des photographies de Salgado et en lui offrant la possibilité de les commenter alors qu'elles défi-

lent lentement à l'écran, les deux réalisateurs performent une attention soutenue aux sujets photographiés, et offrent du même coup aux spectateurs et spectatrices la possibilité de réfléchir à la façon dont l'attention, la distraction et le déni sont des paramètres majeurs de la compréhension qu'ils ont du monde.

Rendre visibles les laissés-pour-compte

Ce film permet de réfléchir à l'attention de plusieurs manières. D'abord, nous y rencontrons un photographe qui utilise son médium pour magnifier l'intérêt qu'on porte habituellement aux êtres anonymes qui surgissent lors du bulletin d'information. Qu'il s'agisse des pauvres gens de l'Amérique latine des années 1990 ou des populations migrantes, victimes de la famine et de la guerre en Afrique, Salgado cherche constamment à singulariser les êtres anonymes qui sont le plus souvent représentés comme une masse indifférenciée par les bulletins d'informations internationaux.

C'est depuis ce rapport désincarné aux victimes des injustices de notre époque qu'on peut com-

prendre la fascination du photographe pour l'expressivité des visages qu'il photographie. En accordant son attention à la part humaine de la misère qui, de notre côté de l'écran, est le plus souvent réduite à une abstraction, Salgado parvient à nous mettre devant notre responsabilité face à l'humain. La puissance de ses photographies donne raison au philosophe Emmanuel Lévinas, qui voyait dans la rencontre avec le visage d'autrui le fondement de la relation éthique, mais aussi « *le fait originel de la fraternité* ». Il y a dans les portraits du photographe brésilien une injonction adressée aux spectateurs et spectatrices, celle de porter attention à la souffrance vécue par autrui. Je vois dans cette démarche une tentative de résoudre le problème de la visibilité soulevé par Citton lorsqu'il écrit qu'aujourd'hui « *tout repose [...] sur une ontologie de la visibilité qui mesure le degré d'existence d'un être à la quantité et à la qualité des perceptions dont il fait l'objet de la part d'autrui* ». Puisque notre rapport à des réalités étrangères repose essentiellement sur leur degré de visibilité, il faut voir dans le travail d'un artiste comme Salgado une tentative d'instaurer un rapport sensible avec ces étrangers qui, sans les images qu'il propose, n'existeraient pas pour nous puisqu'ils et elles seraient à peine perceptibles. En effet, les images qui nous sont habituellement offertes de ces gens sont inscrites dans une routine médiatique qui incite à une forme d'attention passive et désengagée – pour ne pas dire désabusée – de sorte que nous ne les voyons plus.

Citton propose dans son essai que « *les nouvelles luttes de classes opposent ceux qui apparaissent dans les médias et ceux qui n'y apparaissent pas* ». En portant attention aux photographies de Salgado, on constate qu'elles refusent les représentations médiatiques dominantes. En invitant à

la contemplation, elles montrent que la visibilité des êtres, dans notre culture médiatique, n'est pas seulement liée à la quantité de l'information qui se rapporte à eux, mais aussi à sa qualité. On pourrait même croire que le discours médiatique, en adoptant une posture objective qui ressemble à s'y méprendre à du détachement, instaure un rapport à la souffrance d'autrui qui relève à la fois du fatalisme et de la déresponsabilisation. Dans cette logique, ce qui devrait nous sembler plus réel, plus concret, devient au contraire une sorte d'ailleurs inaccessible, peuplé d'êtres désincarnés auxquels on a du mal à s'identifier. Salgado, en faisant de la pratique de l'attention le fondement de sa démarche artistique, parvient à illustrer de façon tangible un universel qui, chez lui, n'a rien de bien-pensant : toutes les vies humaines se valent.

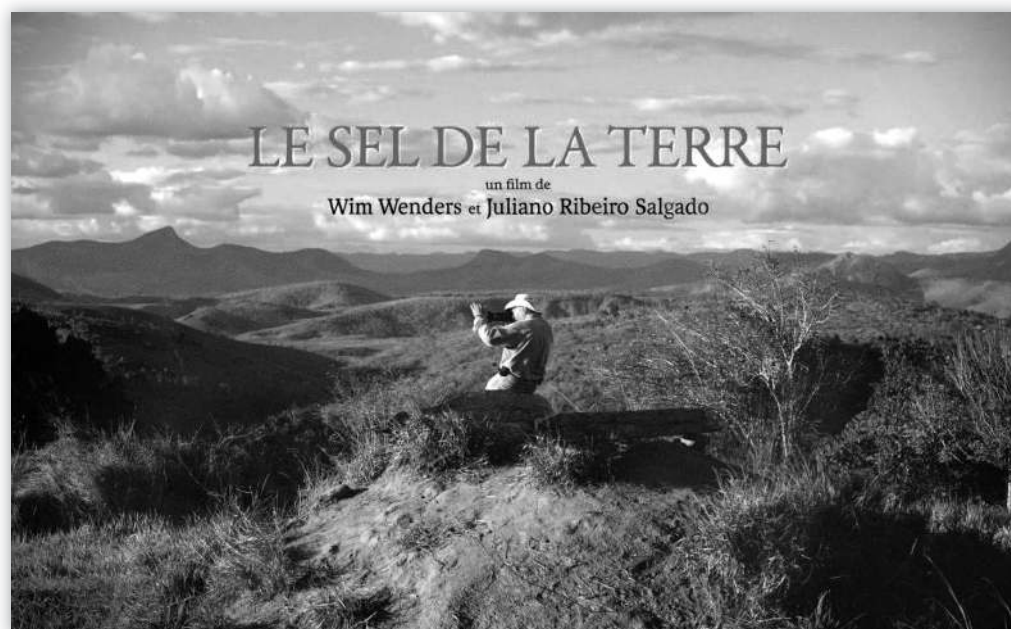
Percevoir pour agir

Ce qui fait la beauté du reportage *Le sel de la Terre* est justement la façon dont les cinéastes y rejouent l'abnégation au cœur de la démarche de Salgado. Monter un reportage presque exclusivement avec ses photographies est évidemment une façon de lui rendre hommage, mais c'est aussi plus profondément une façon de laisser entendre que l'art d'aujourd'hui peut trouver sa pertinence en prenant fermement position dans l'écologie de l'attention décrite par Citton. Plutôt que de penser le cinéma, la photographie, la peinture ou la littérature en des termes exclusivement esthétiques, il s'agirait plutôt de questionner la façon dont les œuvres s'inscrivent dans un contexte attentionnel pour le remettre en question, le mettre à l'épreuve ou le déconstruire. Ultimement, la démarche de Salgado, mais aussi celle des cinéastes qui lui rendent hommage, repose sur l'idée que



l'attention est toujours un choix, une intention. La conception de l'art qui en émerge rappelle le procédé de défamiliarisation étudié par Victor Chklovski au début du siècle dernier, par lequel l'artiste augmente l'intensité et la durée d'une perception, cela afin de révéler l'objet contemplé sous un jour nouveau, plus riche parce que plus complexe. Au fond, on pourrait dire qu'à une époque où nous sommes conditionnés à voir l'horreur défiler sur nos écrans jour après jour, un artiste comme Salgado nous demande de réfléchir à la finesse et à la sensibilité de nos perceptions.

En terminant, notons que cet appel à une pratique soutenue de l'attention est éminemment politique. Il ne s'agit pas de se déculpabiliser en pensant que le temps consacré à la souffrance d'autrui suffit à racheter toutes les inégalités. Au contraire, il y a chez Citton comme chez Salgado l'idée que la reconnaissance de la fragilité et de la souffrance humaine est un incitatif puissant à l'action. Pour ressentir la nécessité de lutter contre les inégalités, il faut d'abord percevoir l'inégalité là où elle se trouve. En ce sens, les propos de Citton permettent de comprendre en quoi les photographies de Salgado ont le potentiel d'ébranler notre indifférence collective ; elles donnent un tour concret, insoutenable à une souffrance qu'on appréhende le plus souvent comme une vague abstraction à laquelle on ne peut rien changer. ★



ENTRETIEN AVEC BERNARD ÉMOND

La modestie et la ténacité

Le cheminement artistique et intellectuel de Bernard Émond frappe par sa singularité et sa constance. Après avoir étudié l'anthropologie et travaillé à titre d'animateur, voire spécialiste de l'audiovisuel pour la télévision communautaire inuite durant quelques années, Émond a décidé, durant les années 1990, de réaliser des documentaires. Assez promptement, comme documentariste, il attire l'attention des cinéphiles en créant des métrages de qualité, qui témoignent d'une vision du monde personnelle.

Peu de temps après que nous ayons assisté à son dernier long métrage, *Le journal d'un vieil homme* (2015) en projection de presse, Bernard Émond nous a accordé une longue entrevue à ce sujet. De plus, nous avons abordé avec le cinéaste des questions qui se rattachent à l'ensemble de son œuvre.

À bâbord! : Pourquoi avez-vous choisi d'adapter *Une banale histoire* d'Anton Tchekhov ?

Bernard Émond : Pour différentes raisons. D'abord parce que j'ai eu un véritable coup de foudre pour la nouvelle de Tchekhov, que j'ai découverte il y a déjà environ 25 ans. Malheureusement, je n'ai pas pu concrétiser mon dessein d'adaptation cinématographique de cette œuvre, à l'époque. Je suis très content aujourd'hui d'avoir pu finalement mener ce projet à terme. Ce que j'apprécie particulièrement chez Tchekhov, c'est qu'il nous décrit des personnes plutôt que des personnages. Dans ses œuvres les plus accomplies, il ne réduit jamais les êtres humains à de simples stéréotypes ou à des vecteurs d'idées. À ses yeux, l'idéal consiste à brosser le portrait de l'être humain dans toute sa complexité. Cela dit, l'époque de la Russie tsariste que l'auteur dépeint avec acuité dans *Une banale histoire* comporte, à mon sens, diverses similitudes avec le Québec d'aujourd'hui. Un tel parallèle témoigne avec éloquence de l'universalité et de la modernité de l'œuvre tchékhovienne. Évidemment, compte tenu des moyens dont je disposais, je savais que je ne pourrais pas faire un « film à costumes » ou un drame à dimension historique. Cependant, pour moi, cela n'a pas représenté un problème puisque j'ai identifié dans le récit de Tchekhov des éléments qui touchent, de manière significative, les gens de notre époque. Or, à mes yeux, ce rapport entre le passé et le présent s'avère beaucoup plus intéressant, plus instructif qu'une reconstitution historique impeccable, mais qui accentuerait le sentiment d'éloignement que l'on peut ressentir face au passé. Par ailleurs, j'apprécie grandement les qualités d'écriture, la chaleur, l'humour et le ton des œuvres littéraires d'Anton Tchekhov. Aussi, je peux vous affirmer sans ambages qu'*Une banale histoire* m'apparaît comme « la nouvelle totale » et que j'ai considéré le fait de transposer l'action de

ce récit dans le Québec contemporain comme un défi des plus stimulants.

ÀB! : Je vois. Lorsque vous avez élaboré la mise en scène de votre film, dans quelle perspective avez-vous travaillé ?

B.É. : J'ai essayé, comme dans l'ensemble de mon œuvre, d'éviter de verser dans la facilité narrative, dans l'esbroufe. Dès lors, je me suis efforcé d'adopter un style empreint de sobriété. Voyez-vous, un peu comme je le soulignais dans mon recueil *Il y a trop d'images* [Lux éditeur, 2011], je tente constamment de m'éloigner du cinéma en tant que machine à émotions artificielles. Je crois plutôt à des notions comme celle de traduire les vraies émotions des êtres humains au public sans jamais le manipuler. En outre, j'essaie de communiquer au spectateur des sentiments, des pensées, des moments de vie authentiques afin de favoriser une réflexion personnelle de sa part. Pour paraphraser Tchekhov, je dirais que je cherche à représenter le réel sans avoir recours à « des effets ».

ÀB! : Dans *Le journal d'un vieil homme*, les principaux interprètes incarnent leurs personnages respectifs de manière très probante. Comment les avez-vous choisis et dirigés ?

B.É. : Dans le cas de Paul Savoie, qui campe Nicolas, il est essentiellement un comédien de théâtre reconnu. Cependant, j'ai pensé à lui très rapidement pour jouer le rôle du protagoniste de mon long métrage. Évidemment, j'étais conscient du potentiel dramatique extraordinaire dont dispose cet acteur et je savais qu'il entretenait une affection exceptionnelle pour la dramaturgie de Tchekhov. Pour ce qui est de Marie-Ève Pelletier, qui incarne Katia, son nom m'a été suggéré par une ex-directrice de distribution : celle-ci avait remarqué les aptitudes de la jeune femme. Or, je dois vous dire que je n'ai pas été déçu. Comme je l'ai fait pour Paul Savoie, j'ai donné beaucoup de latitude à Marie-Ève et elle a admirablement répondu à mes attentes. Ainsi que vous le devinez, il n'est pas facile d'atteindre une qualité de jeu comparable à celle de Paul Savoie. Et pourtant, elle parvient incontestablement à se hausser au niveau de Savoie dans le film. J'ose es-

PAUL BEAUCAGE



Les films Séville

pérer que j'aurai l'occasion de travailler à nouveau avec elle dans un avenir rapproché.

ÀB! : De quelle façon avez-vous collaboré avec votre directeur de la photographie ? Aviez-vous des attentes très précises par rapport à son travail et lui avez-vous permis de faire preuve d'originalité ?

B.É. : Dans le cas de mon opérateur, Jean-Pierre Saint-Louis, je vous avoue que j'ai éprouvé un plaisir exquis à renouer avec lui pour la réalisation du *Journal d'un vieil homme*. Cet homme remarquable a collaboré à la création de quatre de mes documentaires. Pourtant, il y avait déjà plusieurs années que je n'avais pas travaillé avec lui avant de réaliser ce film. Notre précédente collaboration avait eu lieu lorsqu'il avait assumé les fonctions de directeur de la photographie dans *20h17 rue Darling*. Après coup, nos chemins se sont séparés. Néanmoins, j'ai suivi avec intérêt le cheminement de Jean-Pierre auprès d'autres cinéastes. Ce que j'apprécie particulièrement chez lui, c'est sa capacité à composer avec la lumière naturelle. À plusieurs reprises, j'avais pu observer son travail dans les films de Robert Morin. Ainsi, peu de temps avant de former mon équipe de tournage, j'ai visionné *Les quatre soldats* [2013] de Morin et j'en ai tant goûté la perspective visuelle que je me suis dit qu'il fallait absolument que Jean-Pierre photographie mon adaptation de l'œuvre de Tchekhov.

AB! : Au plan musical, vous avez derechef collaboré avec Robert Marcel Lepage. Manifestement, vous êtes très à l'aise lorsque vous travaillez avec lui. De quelle nature a été la contribution du compositeur à votre plus récent film ?

B.É. : Elle a été très différente de celle qu'il a apportée à mes autres films dans la mesure où il n'a composé la musique que de deux extraits de la réalisation : ce sont ceux dans lesquels on voit Katia jouer des scènes de l'*Antigone* de Sophocle. Tous les autres extraits musicaux que l'on entend dans mon long métrage ont été composés par le grand musicien russe Dimitri Chostakovitch : il s'agit de morceaux tirés de ses quatuors à cordes. Le quinzième quatuor de Chostakovitch apporte, à mon sens, une composante très intense au *Journal d'un vieil homme*. J'ai dû aller à l'encontre de la volonté de ma monteuse, Louise Côté (une collaboratrice de premier plan), pour que l'on intègre la musique de Chostakovitch dans le film. Et croyez-moi, je ne suis pas déçu du résultat que j'ai obtenu !

AB! : Par ailleurs, entretenez-vous déjà une idée

assez précise du prochain long métrage que vous allez réaliser ?

B.É. : Oui, je peux même vous dire que j'en ai déjà écrit le scénario et que ce film, s'il voit le jour, traitera de l'histoire d'une dame assez âgée qui se penche sur la signification de son passé. Évidemment mon intrigue recoupera des thèmes abordés dans mes longs métrages précédents. Cependant, elle se distingue de mes deux plus récentes œuvres dans la mesure où ma figure centrale ne sera pas un intellectuel, contrairement à ce que représentent les personnages de Pierre dans *Tout ce que tu possèdes* et de Nicolas dans *Le journal d'un vieil homme*. Néanmoins, comme dans tous mes films de fiction, il sera question d'une considération globale du sens de la vie. J'ose espérer que les différents organismes auxquels je vais demander des subventions me donneront l'occasion de tourner ce film en 2017...

AB! : Je comprends. En terminant, on sait que vous êtes un artiste engagé, qui s'est impliqué courageusement dans différents enjeux socio-politiques (les droits des Autochtones, les élec-

tions québécoises de 2012, la charte des valeurs québécoises). Or, on vous voit moins prendre position ces derniers temps.

B.É. : Vous avez raison. Comme vous le devinez, le portrait politique du Québec actuel me déçoit vivement. En toute honnêteté, je me demande combien de temps on va devoir subir cette réalité pernicieuse. Toutefois, un peu comme Nicolas dans *Le journal d'un vieil homme*, je tente d'éviter de tomber dans le piège de l'amertume. Je ne perds pas foi en la nature humaine, même si des événements politiques comme ceux dont nous sommes actuellement témoins me révoltent énormément. Cependant, je pense que c'est à travers la réalisation de longs métrages que je suis le plus utile. Remarquez que mon film traduit une vision sociopolitique particulière et une philosophie de vie nuancée. Quoi qu'il en soit, ne vous attendez pas à me voir prendre position prochainement sur la place publique. Cela dit, je me donne toujours une certaine marge de manœuvre pour pouvoir intervenir au cas où je jugerais que ma prise de position pourrait faire avancer une cause importante à laquelle je crois... ★

LE JOURNAL D'UN VIEIL HOMME

Entre la grandeur et la servitude humaines

PAUL BEAUCAGE

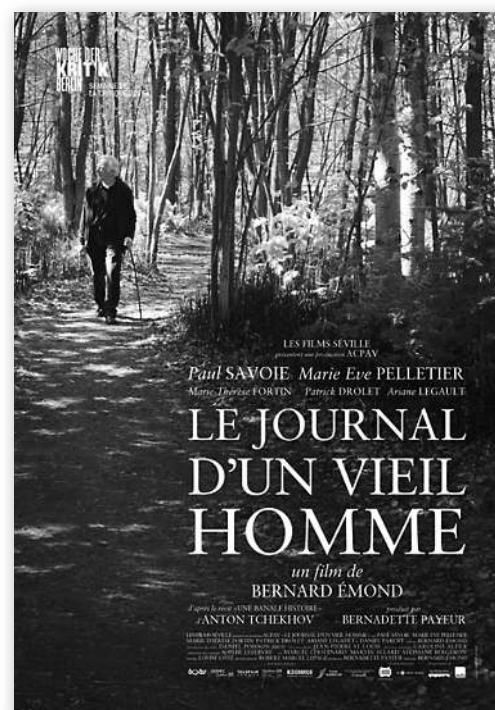
Depuis une quinzaine d'années, Bernard Émond écrit et met en scène des films de fiction intimistes dans lesquels ses protagonistes se posent des questions fondamentales au sujet du sens de leur existence. Ainsi, à travers des drames psychologiques comme *La femme qui boit* (2001), *20 h 17 rue Darling* (2003), *La neuvaïne* (2005), *Contre toute espérance* (2007) et *La donation*⁽¹⁾ (2009), Émond dépeint avec finesse et rigueur des personnages qui ont atteint un tournant de leur vie : ceux-ci cherchent avec ardeur à saisir, à surmonter les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Dans ces circonstances, il n'apparaît pas étonnant que *Le journal d'un vieil homme* (2015) s'inscrive dans la lignée esthétique et thématique des films précédents du cinéaste. Précisons que pour créer cette nouvelle œuvre d'auteur, Émond a adapté plutôt librement un récit méconnu d'Anton Tchekhov, qui s'intitule *Une banale histoire* (1889). Globalement, Bernard Émond a respecté la structure narrative subtile, à portée universelle, qu'a élaborée le grand écrivain russe. Cependant, le réalisateur a eu soin d'en modifier certaines composantes afin qu'elles s'intègrent dans sa vision du monde contemporain. Cela explique que l'intrigue du long métrage se situe au Québec, de nos jours. À travers sa narration, Bernard Émond relate les méditations de

Nicolas, un vénérable professeur de médecine, qui a l'impression d'avoir raté son existence en raison de son incapacité à entretenir des relations harmonieuses avec ses proches.

La narration en voix hors champ

De tous les films de Bernard Émond, *Le journal d'un vieil homme* s'impose comme sa création la plus littéraire à ce jour, même si *Tout ce que tu possèdes* (2012) comporte de nombreuses références aux œuvres du poète polonais Edward Stachura et à la littérature occidentale. Dans la dernière réalisation d'Émond, les mots s'avèrent prépondérants puisque le protagoniste s'adresse à lui-même et fait du spectateur son confident



privilegié. Préférant le monologue en voix hors champ au dialogue entre des personnages à l'intérieur du champ, le metteur en scène nous révèle les doutes qu'entretient Nicolas par rapport aux choix qu'il a faits dans sa vie. Bien entendu, en utilisant fréquemment un tel procédé, Bernard Émond aurait pu faire sombrer sa narration dans un pesant académisme. Mais il n'en est rien : le cinéaste parvient à donner à cette figure grammaticale traditionnelle une dimension originale grâce à l'habile dialectique qu'il établit entre la bande-son et la bande-image.

Une mise en scène particulièrement sobre

Fidèle à lui-même, Bernard Émond réalise un film aux images évocatrices, significatives, qui divisent fort bien l'espace et le temps de l'intrigue. Ayant gardé de sa formation d'anthropologue et de son expérience de documentariste un goût prononcé pour la quête de vérité humaine, Émond dépeint avec une remarquable justesse de ton la figure centrale de Nicolas ainsi que les autres personnages de son drame psycho-philosophique. De manière générale, on remarquera que le réalisateur épouse visuellement le style synthétique de son protagoniste, qui en est arrivé à l'heure de tracer une forme de bilan de son cheminement individuel. Certes, le vieil homme a consacré sa vie à la science, mais celle-ci demeure impuissante à le guérir de la maladie dont il souffre et à dissiper les angoisses qu'il ressent. Pis encore, les derniers examens médicaux qu'a subis le héros lui révèlent clairement qu'il ne lui reste plus qu'une année à vivre. Lorsqu'il retrace le fil des événements de son existence, Nicolas reconnaît qu'il n'y a qu'un être vivant pour lequel il éprouve toujours un profond amour : il s'agit de sa belle-fille Katia. Utilisant les procédés syntaxiques de l'ellipse et du retour en arrière avec un exceptionnel à-propos, Bernard Émond identifie les éléments essentiels de la relation qui a déjà uni Nicolas et Katia. Dès lors, on constate que Katia est la fille de Luce, une femme que Nicolas a passionnément aimée et avec laquelle il vivait en couple lorsqu'il était un jeune homme. Toutefois, elle est décédée prématurément des suites d'un cancer du sein. Assurément, de tels éléments émotionnels comportaient un important potentiel mélodramatique. Néanmoins, le cinéaste refuse avec sagesse de verser dans la facilité narrative. Cela explique qu'Émond utilise un plan éloigné concis, voire pudique pour dévoiler au spectateur le sentiment de désolation ineffable que Nicolas et Katia ont ressenti suite à la mort de Luce.



La désillusion de Katia par rapport à la réalité

Malgré l'affection profonde qui les lie toujours, un fossé infranchissable sépare, sur les plans émotionnel et intellectuel, Nicolas et Katia depuis plusieurs années. Cela s'explique surtout en raison des nombreuses déceptions que Katia a subies au cours de son existence. Après avoir perdu sa mère en bas âge, elle a réagi fort négativement lorsque son beau-père a refait sa vie avec une autre femme. Cherchant à trouver sa propre voie, Katia a étudié le théâtre et s'est pleinement investie dans l'apprentissage du métier de comédienne. Toutefois, elle n'a pas réussi à s'imposer comme elle le souhaitait sur les planches. Parce qu'elle a vécu des expériences déprimantes, sur le plan personnel, Katia a décidé un jour de cesser d'être comédienne. Pour sa part, Nicolas tente de pousser la jeune femme à renouer avec le domaine du théâtre afin qu'elle puisse donner un sens à sa vie. Pourtant, celle-ci s'y refuse et reproche à son beau-père de lui faire « la morale ». Une des scènes les plus révélatrices du film reste celle où l'on voit le protagoniste rendre visite à sa belle-fille, durant une soirée, afin qu'elle lui permette de transcender ses inquiétudes. Or, plutôt que de le rassurer, la discussion qu'il a avec Katia le consterne. En effet, cette dernière lui tient un discours acrimonieux au sujet de Barbara et d'Anne ainsi que sur « la laideur du monde ». Le nouvel amant de Katia, Michel, un philologue et professeur d'université, renchérit sur les propos de la jeune femme en dénonçant les pratiques mercantiles du milieu universitaire et la « dégénérescence » des jeunes gens qui, selon lui, l'obligent à abaisser lamentablement le niveau des cours qu'il donne à certains d'entre eux. Furieux d'entendre des commentaires aussi cyniques, Nicolas reproche à Michel de mé-

priser ses étudiants et de continuer à être leur enseignant. Après quoi, il met un terme à cette discussion oiseuse et décide de rentrer chez lui.

Une adaptation toute personnelle

Comme Rafaël Ouellet et Celeste Parr l'ont fait à travers *Gurov et Anna* (2015), Bernard Émond a su poser un regard éminemment personnel sur une intrigue originale d'Anton Tchekhov afin de l'implanter de manière probante dans le Québec du troisième millénaire. Dans cette perspective, le réalisateur a traduit avec une dextérité magistrale la teneur de la relation fort complexe qui unit les personnages de Nicolas et de Katia. En conséquence, même si *Le journal d'un vieil homme* se clôt de manière dramatique, le propos du film ne se révèle pas désespéré pour autant. Pourquoi ? Parce que l'amour désintéressé, intense que Nicolas et Katia ont partagé durant longtemps leur a permis d'atteindre un idéal magnanime, voire de transcender leur condition. En représentant les deux personnages de façon nuancée, le metteur en scène dément brillamment le sombre cliché selon lequel Tchekhov ne dépeindrait « que des ratés ». Toutes proportions gardées, on peut affirmer que Bernard Émond, à l'instar du grand maître russe du dix-neuvième siècle, s'impose avec constance comme un artiste talentueux et un observateur pénétrant des mystères de la nature humaine. Incontestablement, cela explique que le réalisateur occupe une place très enviable dans le cinéma québécois d'aujourd'hui, au-delà des modes tapageuses et des succès médiatiques éphémères.★

(1) *La neuvaine*, *Contre toute espérance* et *La donation* constituent les composantes d'une trilogie que Bernard Émond a consacrée aux trois vertus théologiques.

L'extractivisme en eaux troubles

RÉMI LEROUX

Trois ouvrages parus chez Lux Éditeur cette année – *Tout peut changer*, *Brut* et *Dépossession* – traitent de l'exploitation des ressources naturelles et des changements climatiques. À la veille des élections fédérales, il est urgent de les lire.

D'où vient ce sentiment que les ressources du Québec sont encore pillées ? La question, posée en quatrième de couverture de *Dépossession, une histoire économique du Québec contemporain*, ouvrage collectif de l'IRIS (l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques), résume bien le sentiment de notre époque.

Si l'on exclut la dimension proprement québécoise, l'interrogation pourrait également s'appliquer aux deux autres livres : *Tout peut changer* de Naomi Klein et *Brut*, petit essai collectif qui vilipende l'extraction des sables bitumineux albertains. Alors, d'où vient ce sentiment d'une grande gabegie de nos ressources naturelles ? À la lecture de ces trois ouvrages aux prétentions très différentes, difficile de ne pas s'affoler face aux exactions aveugles et effrénées auxquels sont soumis les sol et sous-sol canadiens. Comment ne pas être effrayé par la marche forcée, la fuite en avant d'industries nauséabondes qui n'ont jamais été placées au service du bien commun ?

Ainsi, au Québec, peut-être y a-t-il eu un jour pas si lointain, lendemain de Révolution tranquille, l'illusion que l'exploitation des ressources (forêt, mines, énergies, eau) aurait pu se faire aux bénéfices des Québécoises et des Québécois. Dans une perspective nationaliste, certes, mais où l'État aurait défendu les intérêts de la population. Cette illusion, Simon Tremblay-Pépin, qui coordonne *Dépossession*, l'estime aujourd'hui révolue. Le chercheur y voit dès lors une forme de trahison de l'État québécois et un abandon de l'idéal national au profit d'un projet néolibéral élaboré par et pour « une bourgeoisie nationale et une technocratie d'État ».

Cette dérive est loin d'être propre au Québec, bien sûr. Le Canada dans son ensemble, les États-Unis voisins, tous les pays en fait qui disposent d'importantes ressources naturelles, bien réelles ou parfois fantasmées (pensons à Anticosti), ont au cours de leur histoire récente abandonné l'idée d'une exploitation raisonnée au profit d'intérêts spéculatifs et dévastateurs. Or, c'est précisément ce modèle économique qui est aujourd'hui « en guerre contre la vie sur Terre », estime Naomi Klein. Cette civilisation du dollar-roi, du pétrole-roi, du charbon-roi « déstabilise dangereusement » la planète, affirme la journaliste et auteure canadienne.

En écho, l'écrivaine franco-albertaine Nancy Huston dénonce elle aussi la folie des diri-

geants de ce monde, au premier rang desquels le premier ministre canadien : « *En encourageant le développement à outrance des industries pétrolières albertaines*, écrit-elle dans *Brut*, Stephen Harper, le chef d'État du Canada, met l'humanité en péril. *L'humanité de ma province natale, et l'humanité tout court.* » Il y a donc urgence et l'humanité n'a plus le temps d'attendre, avancent les deux auteures. La planète Terre vit à crédit et sans un changement radical de perspective, ses habitantes et habitants sont condamnés.

Puiser dans les ressources humaines

Naomi Klein ne se contente pas de dresser un portrait alarmiste de l'état du monde, elle est convaincue que le changement est possible. L'intérêt de son analyse repose à la fois sur la précision méticuleuse avec laquelle elle décrypte la crise actuelle du climat en crucifiant les responsables – la face obscure des climatosceptiques, l'arnaque des crédits-carbone, la farce des « milliardaires écolos », etc. – et sur l'espoir qu'elle entrevoit d'un véritable ras-le-bol collectif qui n'attendrait qu'une étincelle pour s'enflammer et consumer jusqu'au charbon un système économique dominant mais totalement dépassé et, on le redit, dangereux pour l'avenir de l'humanité. La planète sauvée par ses ressources humaines.

Ses détracteurs peuvent toujours taxer Naomi Klein de faire preuve d'une certaine candeur à imaginer les peuples se soulever pour protéger la planète dans un élan collectif et magnanime capable de renverser l'ordre établi. Mais l'analyse de la journaliste résiste à la critique et on a envie de la suivre car, au fond, a-t-on seulement le choix ?

Non, si l'on écoute la voix de Melina Laboucan-Massimo, militante écologiste, membre de la nation des Cris du lac Lubicon, en Alberta. Dans *Brut*, elle décrit les impacts dévastateurs de l'industrie des sables bitumineux sur sa communauté et sur leur territoire ancestral : « *Combien d'autres communautés doivent être exposées au danger, et combien de personnes doivent voir leur santé mise en péril pour permettre cette extraction intensive ? Et au profit de qui, au juste ? Au bout du compte, ce n'est sûrement pas nous qui bénéficierons de ce type de développement. Qu'allons-nous laisser aux générations futures ? Nous leur laisserons une eau contaminée, de l'air pollué et des écosystèmes qui ne pourront plus survivre.* » ★



David Dufresne, Nancy Huston, Naomi Klein, Melina Laboucan-Massimo, Rudy Wiebe, *Brut – La ruée vers l'or noir*, Montréal, Lux Éditeur, 2015, 112 p.

Naomi Klein, *Tout peut changer – Capitalisme et changement climatique*, Montréal, Lux Éditeur, 2015, 632 p.

L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), *Dépossession – Une histoire économique du Québec contemporain. 1- Les ressources*, Montréal, Lux Éditeur, 2015, 328 p.

LA LITTÉRATURE ET LA VIE

Montréal, une et multiple

Le titre du dernier roman de Monique Proulx, *Ce qu'il reste de moi* (Boréal, 2015), est énigmatique. Il laisse entendre que nous aurons affaire à un récit de type autofictionnel, raconté par un personnage dressant le bilan d'un parcours singulier, pratique littéraire fort répandue aujourd'hui. Or, on comprend vite, en le lisant, qu'il n'en est rien, que l'héroïne mythique incarnée ici par la figure historique de Jeanne Mance, centrale sur le plan symbolique, est elle-même une condensation originaire du Montréal diversifié et éclaté d'aujourd'hui, présent proche qu'elle relie au passé lointain à travers les personnages qui la prolongent et la redoublent.

JACQUES PELLETIER

L'enracinement

Le roman s'ouvre d'emblée sur ce que l'on pourrait appeler la « ligne historique » du récit. Jeanne Mance, jeune infirmière qui « brûle de liberté totale », accompagnée de Paul de Chomedey, futur sieur de Maisonneuve, débarque à Hochelaga, portée par la Foi et un désir utopique de créer « la cité idéale, au cœur de la sauvagerie informe », dans un monde radicalement nouveau où les rêves les plus extravagants paraissent réalisables. Cette image de renaissance est reprise à la toute fin du récit, rappelant que la promesse a été tenue, malgré tous les obstacles, la négligence de la mère patrie, l'hostilité du pouvoir local concentré à Québec, les résistances violentes des occupants du lieu, et plus particulièrement des Iroquois.

Cette « ligne historique », qui est rappelée dans quelques fragments narratifs qui scandent à intervalles irréguliers le roman, ne sert pas seulement de cadre général au récit, elle inspire la description du Montréal contemporain proposée par Monique Proulx. La figure fondatrice de Jeanne, dans cette perspective, « inspire » tout ce qui a découlé depuis la création de la ville, et on la retrouve dans le souffle de ses habitants actuels, y compris chez ceux qui n'apparaissent pas lui appartenir spontanément.

L'éclatement

La représentation contemporaine se déploie autour d'un certain nombre de personnages typiques, représentatifs de milieux aussi diversifiés que significatifs. On y rencontre ainsi les membres d'une famille canadienne-français d'origine, les Bouchard, dont la mère, Françoise, vient de mourir, laissant à ses enfants un héritage imprégné par la fidélité à sa communauté d'appartenance, en quoi elle rappelle Jeanne Mance, en même temps que par une ouverture à ceux qui, venus de l'extérieur, s'y sont greffés au fil des décennies. C'est elle par exemple qui accueille chaleureusement Markus Kohén, un jeune juif



hassidique en rupture de ban et qui facilite son passage au monde libre dont il a besoin pour trouver un accomplissement qu'il n'arrive plus à poursuivre dans une Tradition devenue pour lui une prison.

C'est sur ce personnage de rupture que se construit dans le roman ce que l'on pourrait appeler le récit juif, axé sur la quête de Markus, mais aussi sur l'évocation du milieu hassidique incarné, dans son aspect plus archaïque, par une mère qui entend bien le ramener dans la communauté dans un premier temps mais qui comprend, au terme d'un exercice de réflexion poussé, que ce retour est désormais impossible. Elle le rend donc à sa liberté, recouvrant dans ce geste la sienne propre et une marge d'autonomie qui la distingue dans une communauté moins monolithique que l'image courante que l'on s'en fait.

La famille Bouchard est par ailleurs bousculée et menacée d'éclatement. Thomas, le fils aîné, est

scripteur de téléseries romanesques à Radio-Canada, participant sans illusions à la société du divertissement et du spectacle. Sur le plan personnel, grand amateur de femmes, il mène une vie dissipée qui se termine par une rupture avec sa compagne Mona dont il vit le deuil évoqué sur un mode qui rappelle la célèbre ironie kundérienne. Laurel, son fils et véritable héritier de la grand-mère Françoise, écrivain lui aussi et collaborateur au travail de scénarisation du père pour lequel il éprouve du mépris, rêve d'écrire pour sa part un grand roman qui est décrit dans les termes mêmes de celui qui nous est donné à lire par Monique Proulx, reprenant ainsi à son compte son projet. Sur le plan amoureux, il vit une liaison tourmentée avec Maya, une jeune femme aussi désaxée que séduisante, dont Markus s'éprend également, devenant le rival de Laurel, et qui est partagée entre la passion blasée de ce dernier et l'amour absolu du jeune hassidim. C'est autour de ces personnages que se développe pour l'essentiel la ligne amoureuse du roman.

Maya habitant dans une grande maison peuplée d'artistes sur la rue Maisonneuve, qualifiée de « Centrale de création libérée », son évocation va donner lieu à la mise en scène du milieu artistique parallèle de Montréal, qui se construit en marge du monde officiel de l'art. Elle se retrouve ainsi impliquée, avec des comédiens, des peintres et d'autres artistes, dans un projet multidisciplinaire, « Percevoir l'Invisible », qui vise à favoriser une « communion totale avec le seul Dieu maintenant crédible, l'Instant présent ». Utopie que l'on retrouve, à un autre niveau, dans la parodie du fameux talk-show *Tout le monde en parle* qui fait l'objet d'une satire féroce dans le roman, à travers la quête d'un soi-disant « Grand moment de Vérité », mystification soigneusement cuisinée par les animateurs de l'émission.

Le monde clinquant de l'art, conçu d'abord comme divertissement, est mis en opposition avec les milieux de l'exclusion et de la marginalité sociales qui désignent des réalités diverses : celle du milieu hassidique on l'a vu, mais aussi celle de l'immigration à travers les figures de réfugiés

incarnés par les personnages de Zahir Ramish et de son frère Khaled, restaurateur soufi ; celle également des communautés amérindiennes représentées par Charles Putulik, l'Inuit alcoolique vagabondant dans les rues de Montréal, ou Tobi Crow, le Mohawk « mystique », chamane et guérisseur qui va contribuer à libérer Charles de sa dépendance à l'alcool et le convaincre de retourner au pays natal, dans le Grand Nord.

C'est cette communauté stigmatisée que prennent en charge, à leur manière, Guillaume Cuvrier, prêtre et exorciste, et son alliée, Virginie Hébert, théologienne laïque et rebelle, formant un étrange couple de dissidents dans une Église demeurée conformiste malgré ses changements apparents. Guillaume, par son métier, intervient

auprès des fous et des possédés. Virginie défend les femmes, notamment dans un ouvrage, *Les femmes de joie*, qui cause un scandale lui valant une invitation à « Silence, on parle », tribune qu'elle utilise pour défendre la cause des réfugiés et des exclus en général. Cette trame s'inscrit de la sorte comme la ligne sociale du roman.

Mosaïque ou creuset ?

Ce qui reste de moi s'offre donc comme une immense courtepoinette réunissant de nombreux personnages, appartenant à divers milieux, faisant entendre plusieurs voix et registres narratifs.

Cette polyphonie, qui relève d'une approche davantage culturelle que politique, traduit bien la

« société des identités » qui caractérise aujourd'hui une métropole comme Montréal tout en renvoyant à une unité sous-jacente ancrée dans la longue durée, incarnée ici par une Jeanne Mance, figure fondatrice que l'on retrouve toutefois métamorphosée dans ses multiples réincarnations contemporaines.

Si un grand roman est celui qui donne à voir et à comprendre le monde dans sa complexité et sa profondeur, il s'agit bien alors de cela ici, le récit de Monique Proulx offrant une représentation à la fois réaliste et mythique d'un Montréal saisi dans sa multiplicité et son unicité. ★

Renouveler le syndicalisme – Pour changer le Québec,

Philippe Crevier, Hubert Forcier, Samuel Trépanier (dir.), Montréal, Écosociété, 2015, 295 p.

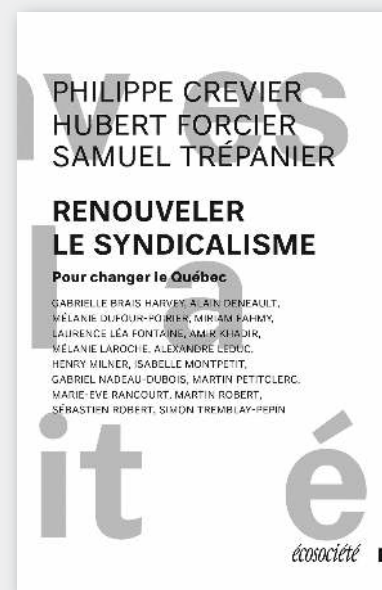
Dans le mouvement syndical québécois actuel, le terme « nouveau syndical » fait quasiment figure de mantra. Si le terme dénote une saine inquiétude, il est généralement réduit à sa plus simple interprétation : on parle alors de « relève », comme dans l'expression « relève de la garde ». On attend des jeunes qu'ils viennent appliquer les recettes – de moins en moins efficaces par ailleurs – de leurs prédécesseurs. Quant aux désertions, elles montrent qu'il faut « mieux expliquer aux membres l'importance du syndicat », puisque l'avis des désabusé·e·s, apparemment, n'est pas assez éclairé pour être digne d'attention.

Heureusement, les conseillers syndicaux à l'origine de cet ouvrage prennent le verbe *renouveler* au sérieux et proposent une réflexion de fond sur les discours, les stratégies et les pratiques qui dominent le syndicalisme québécois contemporain, à une époque où le modèle social qu'il a participé à édifier est attaqué de plein fouet. Crevier, Forcier et Trépanier appellent à un « syndicalisme de transformation sociale » qui « vise davantage à cibler des enjeux situés en dehors du cadre strict des relations de travail, et ce, afin de constituer des alliances larges qui ont pour finalité d'améliorer la société en la transformant ».

Les articles qui constituent l'ouvrage s'attellent donc à cette tâche importante. Plusieurs difficultés auxquelles est confronté le syndicalisme sont abordées : mondialisation, délocalisations et puissance des marchés financiers, problèmes de communication dans un

paysage médiatique en changement, encadrement législatif de plus en plus contraignant, etc. Le regard des auteur·e·s se penche aussi sur les impasses qui appartiennent au mouvement syndical lui-même, à l'interne. Dans cette perspective, les meilleures contributions sont aussi les plus franches, les plus directes et les plus disposées à s'éloigner des lieux communs, telles que celle d'Alain Deneault, celle de Sébastien Robert et Alexandre Leduc, et tout spécialement celle de Marie-Ève Rancourt, que devrait lire tout travailleur ou toute travailleuse qui s'initie au militantisme syndical.

Écrits dans l'urgence, en pleine lutte à l'austérité, la plupart des articles n'en appellent pas moins à un retour aux sources, s'inspirant de victoires passées pour mieux imaginer le syndicalisme de demain. Un livre stimulant donc, qui montre que le nouveau syndical est déjà commencé. Un bémol, cependant : il est frappant de constater que l'écrasante majorité des auteur·e·s ne sont ni des membres ni des élu·e·s locaux ou régionaux, mais des conseiller·ères, des professeur·e·s et des chercheur·euses. Ironiquement, un ouvrage qui en appelle beaucoup à une plus grande démocratie et une plus grande liberté de parole au sein du mouvement semble reproduire l'erreur qu'il dénonce, à savoir s'appuyer sur des intellectuel·le·s et des professionnel·le·s de l'action syndicale pour construire son analyse. N'y avait-il aucune initiative locale qui aurait pu amener d'autres idées et faire la démonstration que le renouvellement est déjà en cours ? Le titre de



l'ouvrage lui-même évoque bien cette faiblesse : peut-on « renouveler le syndicalisme », comme on « guérit un patient », autrement dit, par le biais d'une intervention de l'extérieur ? Ou devrait-il plutôt s'agir d'une réappropriation par les membres eux-mêmes, qui commencerait dès l'étape des diagnostics ? ★

PHILIPPE DE GROSBOSIS

Passer de la réflexion à l'action, Pierre Beaudet, Raphaël Canet et Amélie Nguyen (coordination), Ville Mont-Royal, M Éditeur, 2013.

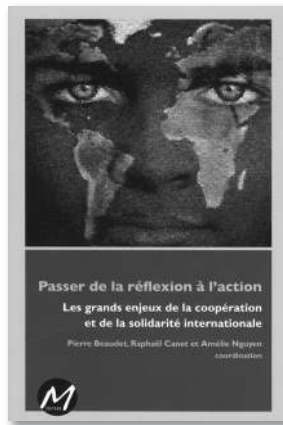
L'ouvrage, consacré « *aux grands enjeux de la coopération et de la solidarité internationale* » comme l'indique son sous-titre, invite à cerner comment celles-ci s'expriment aujourd'hui au Québec. Il propose en outre des pistes et des suggestions concrètes permettant, justement, de passer « *de la réflexion à l'action* ».

La première partie décrit les grandes tendances qui traversent notre monde, à la fois uni « *par l'économie et les puissances qui la manipulent* » et divisé « *par les immenses fractures qui polarisent les sociétés tant au Nord qu'au Sud* ».

La deuxième partie donne des exemples concrets de peuples qui résolvent à leur manière les problèmes auxquels ils sont confrontés.

La section suivante donne la parole à des militantes et militants engagés dans l'action et dresse un portrait des nouvelles relations qui se construisent grâce à leur action entre le Québec et les pays du tiers-monde.

La dernière partie suggère des pistes concrètes d'action. Parmi les nombreux sujets abordés : la coopération volontaire, les stages, l'économie sociale, l'art d'influencer les gouvernements, la défense des droits de la personne en Amérique latine, la lutte contre la guerre et la militarisation, les combats pour la souveraineté alimentaire et j'en passe.



Après Louise Beaudoin et Paul Gérin-Lajoie, qui partagent leur vision du développement international, Gervais L'Heureux et Amélie Nguyen ferment

l'ouvrage sur ces mots qui me semblent particulièrement justes : « *Chaque lutte sociale contre l'injustice, la violence, pour le respect de l'environnement ou des droits de la personne, peu importe où elle se déroule, est en fait une lutte pour l'ensemble de l'humanité, en vertu de notre commune dignité. La solidarité internationale passe indubitablement par une remise en question de ce que nous percevons comme l'altérité et ce que devraient être les biens communs de l'humanité.* »

Il faut souligner les grandes qualités pédagogiques de ce beau livre où on trouvera, en abondance, tableaux, illustrations, cartes, graphiques et encadrés qui aident grandement à assimiler la masse d'informations proposée. L'ouvrage se termine d'ailleurs sur un carnet d'adresses où se retrouvent les organismes membres de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) : de quoi aider les personnes que ce livre aura rendues désireuses de s'engager à faire leurs premiers pas dans la solidarité internationale. ★

NORMAND BAILLARGEON

Ukraine, le coup d'État fasciste orchestré par les États-Unis, Stephen Lendman (dir.), Éditions Delga, 2014.

On fait facilement croire en Occident, par « *consentement fabriqué* », qu'il y a en Ukraine une lutte légitime contre la Russie d'un Poutine diabolisé. Il tenterait de rogner l'espace européen au nom d'oligarques tous plus ou moins affamés de territoires nouveaux.

Mais qu'y fait donc l'OTAN, sinon un essai d'agrandir toujours les lieux d'influence du capitalisme libéral ? Poutine a sans doute une patate chaude à gérer pour le pouvoir dans son pays, mais est-il concevable de ne pas reconnaître l'acharnement militaire de l'Occident ?

Comme à l'habitude, renvoyer dos à dos les protagonistes de l'escalade militaire est un peu simpliste. On peut sans trop se tromper y voir le néolibéralisme, et son armée, tout attentif à agrandir lui-même ses zones d'influence au détriment de la Russie d'un Poutine qui ne semble pas

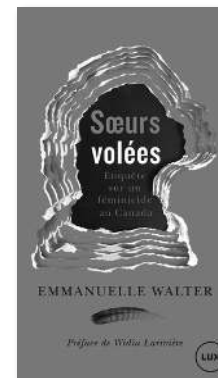
avoir l'intention d'y céder. Des alliances avec la Chine entre autres lui permettront de contourner l'embargo.



Les démocraties occidentales, dont le Canada, jouent un jeu imprudent en côtoyant ouvertement des partisans du nazisme sur le terrain. C'est faire complètement fi de l'histoire du 20^e siècle et du patrimoine de résistance de l'ex-URSS. De tels souvenirs chez les peuples ne s'effacent pas malgré les générations. Ne sont-ils pas alimentés par les systèmes d'éducation nationaux et les cours d'histoire ?

Voudrait-on le nier, ce livre vous fera une démonstration claire d'une collusion occidentale risquée pour un autre fiasco militaire comme en Irak. Sinon pire. ★

GUY ROY



Sœurs volées, Emmanuelle Walter, Montréal, Lux Éditeur, 2015, 224 p.

Depuis 1980, près de 1 200 femmes autochtones ont disparu ou ont été assassinées au Canada, dans une indifférence quasi générale. La journaliste indépendante Emmanuelle Walter nous dresse un portrait de deux d'entre elles, Maisy Odjik et Shannon Alexander, disparues depuis 2008, qui vivaient dans la réserve de Kitigan Zibi, près de Maniwaki.

L'intérêt premier de cet ouvrage est d'aller au-delà des statistiques et de nous faire prendre conscience, à travers ces deux histoires singulières, des multiples réalités que recouvre la formule « *femmes autochtones assassinées ou disparues* ». Car les histoires de Maisy et de Shannon, ce sont bien sûr des histoires de racisme, d'acculturation, de pauvreté et de violence, bref de ce qui nous vient à l'esprit lorsqu'il est question d'Autochtones au Canada. Mais ce sont aussi des histoires d'amour, de mal-être, de résilience, d'espoir.

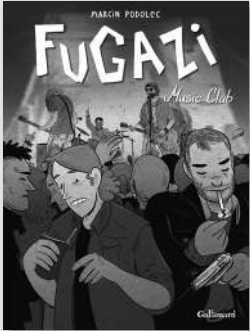
Dans sa préface, Widia Larivière parle des impacts actuels du colonialisme canadien et de féminicide, de racisme, d'indifférence médiatique et d'apathie politique, sans sombrer dans la victimisation. Elle vise plutôt à « *revaloriser le pouvoir des femmes autochtones dans une perspective de décolonisation* ».

Pour sa part, Emmanuelle Walter ne se situe pas dans le « *people* » ou le misérabilisme. Certes, elle nous fait prendre conscience que le tiers-monde n'est pas qu'ailleurs, mais qu'il existe aussi quelque part près de chez nous. Elle montre aussi l'ineptie politique et policière dès qu'il s'agit de la disparition de femmes autochtones. Elle nous fait sentir également la difficulté des conditions de vie et les choix cornéliens auxquels ont été confrontées Maisy et Shannon dans leur courte existence. Mais elle nous montre aussi qu'elles étaient des personnes, avec toutes les complexités et les contradictions que cela implique, qu'elles étaient aimées même si leur vie quotidienne n'était pas toujours facile. Elle nous montre surtout que derrière ces « *statistiques* », il y a un problème social, n'en déplaise à ce gouvernement pour lequel la société n'existe pas et qui ne voit que l'emprisonnement comme solution aux problèmes sociaux. Cet ouvrage est une pierre dans l'œuvre collective de refus du déni et de l'indifférence. ★

DIANE LAMOUREUX

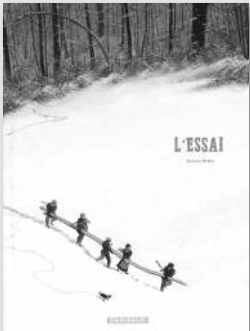
BD

Marcin Podolec, *Fugazi Music Club*, Gallimard, 2015, 191 p.



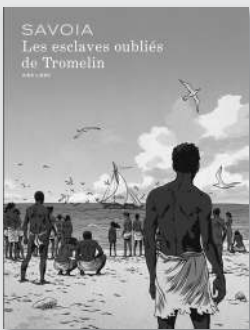
La Pologne de la fin des années 1990 à travers l'aventure de quelques amis qui, après s'être fait jeter de la Maison de la culture par un groupe de prières à Varsovie, se lancent dans la création d'un Music Club foisonnant. Fugazi, du nom d'une chanson de Marillion et d'un groupe hardcore, signifie également « situation désespérée » dans le jargon militaire américain issu de la guerre du Vietnam... Un mois de concert de groupes allumés en continu, une déco délire et un public qui en redemande, mais aussi la pègre qui montre son sale museau... Œuvre d'un virtuose du dessin polonais tout jeune qui a rencontré cette mémoire !

Nicolas Debon, *L'Essai*, Dargaud, 2015, 85 p.



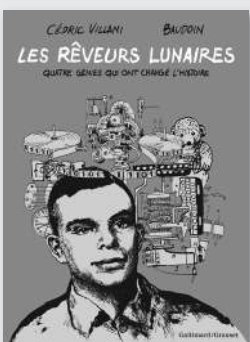
Littéralement réalisé à la peinture, l'ouvrage recrée pour nous l'expérience méconnue de *L'Essai*, une colonie communiste et anarchiste à Aiglemont, dans les Ardennes, de 1903 à 1909. Sans rien embellir, en faisant ressortir l'espace d'ouverture et d'autonomie collective, on apprend des difficultés et du travail ardu exigé de cette communauté qui interagissait avec ses voisins de prime abord méfiants. L'acquisition d'une presse et les publications en soutien aux luttes furent un des bons coups. Un livre irradiant.

Savoia, *Les esclaves oubliés de Tromelin*, Dupuis, 2015, 106 p.



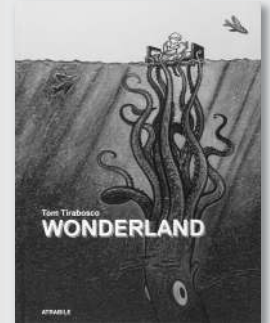
Les huit rescapés de 1761 auront vécu 15 ans sur une île ignoblement caillouteuse et inhospitable. Au départ ils étaient 80, essentiellement des esclaves malgaches, à avoir rallié l'île. Bien que les thèses abolitionnistes progressaient en Europe, on les abandonna à leur sort. Voici le récit de fouilles archéologiques récentes, que l'auteur relate en l'entrecoupant d'un récit sensible et vraisemblable redonnant la parole aux esclaves.

Cédric Villani et Baudoin, *Les rêveurs lunaires*, Gallimard / Grasset, 2015, 180 p.



Quatre génies qui ont changé l'histoire – c'est le sous-titre de ce livre d'un dessinateur poète dialoguant avec un mathématicien féru d'allers-retours entre société civile, communauté scientifique et applications militaires. Il est question de la Seconde Guerre mondiale et de la bombe atomique en explorant les personnages de Werner Heisenberg, Alan Turing, Leo Szilard et Hugh Dowding. Contrairement à l'aspect plat de livres d'histoire évitant les coulisses et les réflexions périlleuses, voici l'opportunité d'affûter nos perspectives actuelles.

Tom Tirabosco, *Wonderland*, Atrabile, 2015, 136 p.



Charbonneux à souhait et à gros traits vifs évoquant Thomas Ott ou Lorenzo Mattotti, *Wonderland* permet à Tirabosco, ce Suisse d'origine italienne, de remonter à ses propres origines, après plus d'une vingtaine de livres le plus souvent inspirés du colonialisme (tel *Kongo* paru en 2013). Cette autobiographie donne la part belle à son frère Michel (désormais flûtiste de renom) né avec trois membres en moins et à la dynamique familiale qui en découle. Prenant de front l'engagement, la ténacité et l'imagination, l'auteur n'en aborde pas moins la violence, le découragement, la compétition et la bêtise – ce qui ne manque pas de titiller nos souvenirs !

Frantz Duchazeau, *La main heureuse*, Casterman, 2015, 100 p.



Le dessin de Duchazeau, un champion d'expression graphique avec des mises en page aérées et hypnotiques, semble suspendre l'instant en préservant, paradoxalement, sa dynamique. Deux garnements chevaucheront une seule mobylette déglinguée pour rallier la ville et communier avec les mythiques Mano Negra. Ce concert, et au moins autant le voyage en lui-même, leur fera vivre la Voie lactée !!!

CD

Mononc' Serge, 2015, les Productions Serge, 2015



Le Serge pas sortable et grossier brasse sévèrement l'actualité. Et encore mieux qu'il ne le faisait à ses débuts, de son rock acoustique flamboyant : Charlie, Couillard, Ebola sans oublier PCP et PKP sont au menu indigeste et autoproduit.

Caltâr Bateau, *La bavure des possessions*, caltar-bateau.bandcamp.com, 2015



Enfin un grand ensemble mixte à sept avec tout plein d'instruments (guitare, clarinette, violoncelle, banjo, etc.), plusieurs voix et des chœurs qui s'adonnent au rock tourtière, au swing-hop et à la chanson folk surréaliste.

À bâbord!

Coupon d'abonnement*

(Taxes et frais de poste inclus)

- Abonnement individuel 1 an/5 numéros : 40 \$
- Abonnement individuel 2 ans/10 numéros : 70 \$
- Tarif étudiant 1 an (+ photocopie de carte étudiant) : 30 \$
- Abonnement organisationnel 1 an/5 numéros : 60 \$
- Abonnement international 1 an/5 numéros : 85 \$
- Don de soutien à la revue de _____
- Version numérique seulement, 1 an/5 nos : 25 \$

* L'abonnement papier donne accès à la version numérique de la revue.

Nom _____

Organisme/Institution _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Tél. _____ Courriel _____

Débuter l'abonnement au numéro _____

Faites parvenir votre coupon et votre chèque libellé à l'ordre de

La revue À bâbord !

5819, De Lorimier, Montréal, QC, H2G 2N8

info@ababord.org • www.ababord.org

Sept.-14

WWW.COUPDGRIFFE.ORG

COUP d'Griffe



COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

plateaux

vélo-garage

1270, rue St-Grégoire
Montréal
(514) 522-8356



le transport de demain a maintenant son garage



Un autre monde est nécessaire...

www.quebec.attac.org


Année 2014-2015



56- Changements climatiques



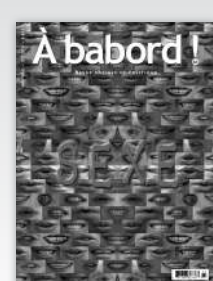
57- Vivre en démocratie autoritaire



58- Migrations mouvementées



59- Résistances et voies d'émancipation



60- Sexe

\$ 3.00
chacun
+
\$ 2.95
transport



Exigeons un débat public sur Radio-Canada

PUBLICITÉ et ACHAT GROUPÉ



Si votre organisme désire soutenir la mission d'À bâbord ! en s'affichant dans nos pages ou en faisant un achat groupé de revues à un tarif préférentiel :

Contactez-nous :
info@ababord.org

IRIS**Institut de recherche
et d'informations
socio-économiques**1710 Beaudry, bureau 2.0
Montréal, Québec, H2L 3E7
secretariat@iris-recherche.qc.ca
514.789.2409**appuyez l'IRIS, devenez membre**
www.iris-recherche.qc.ca/membres

Député de Mercier

Adresse de circonscription
1012, avenue du Mont-Royal Est, # 102
Montréal (Québec) H2J 1X6
Téléphone : 514 525-8877
Courriel : akhadir-merc@assnat.qc.ca

AMIR KHADIR

www.sauvonspostescanada.ca twitter: @sttp

**Sauvons
Postes
Canada**

- Envoyez une lettre à votre députée ou député fédéral
- Lisez le plan du STTP en faveur d'un meilleur service postal public
- Imprimez et placez une affiche dans votre fenêtre

LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS
ET TRAVAILLEUSES DES POSTES

sttpcupw

Contre les politiques d'austéritéON NE DOIT PLUS
PRIVER L'ÉCOLE PUBLIQUE
DE RESSOURCES— ALLIANCE
DES PROFESSEURS
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —

www.fsss.qc.ca

**de 125 000 personnes
à la défense
des services publics**



PORTER LE FLAMBEAU

FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC


   /FneeqCSN fneeq.qc.ca

fneeq 




Conseil central DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

 Conseil central du Montréal métropolitain - CSN
Site Web : www.cmm-csn.qc.ca
Pour se syndiquer : 1-800-947-6177

SCFP

Syndicat canadien de
la fonction publique 

ensemble POUR UN MONDE PLUS JUSTE

 scfp.qc.ca  SCFP-Québec Infos
 @SCFPQuebecInfos  SCFPQuebecInfos



  lafae.qc.ca

 **FÉDÉRATION
AUTONOME DE
L'ENSEIGNEMENT**

NOUS CRÉONS L'AVENIR



**SOYONS
SOLIDAIRES
CONTRE
LES POLITIQUES
D'AUSTÉRITÉ
DES GOUVERNEMENTS**

SFPQ



**REFUSONS
L'AUSTÉRITÉ**

Les mesures d'austérité
du gouvernement Couillard
mettent en péril les services
à la population !

Ça nous concerne !

austerite.lacsq.org 

Ça suffit.

LAISSEZ-NOUS SOIGNER.

Nous sommes 66 000 infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes, qui nous battons chaque jour pour exercer notre profession pleinement : prodiguer des soins sécuritaires et de qualité.

La surcharge de travail et les ratios soignantes/patients insensés minent notre profession et – surtout – votre santé. Pouvoir prodiguer des soins sécuritaires et de qualité, c'est notre lutte et votre droit.

Appuyez-nous.

 **FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC**

fiqsante.qc.ca   



Se syndiquer pour améliorer son quotidien

MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

RESPECT DES DROITS

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



1 800 947-6177

csn.qc.ca

